

# Grand conseil neuchâtelois : la subvention de la CCAP repêchée par les députés !

(Page 3)



Des navires lance-missiles soviétiques ravitaillés en haute mer.

# Le défi de Reagan

WASHINGTON (AP). - Dans un discours télévisé, le président Reagan a mis hier l'Union soviétique au défi de faire « un pas de géant pour l'humanité ».

Il a demandé à Moscou de s'unir aux Etats-Unis dans une réduction de grande ampleur des armes nucléaires et classiques en Europe et dans le monde.

Le président Reagan, qui parlait au National press club de Washington et dont les paroles ont été retransmises en direct aux Etats-Unis et vers l'Europe, a déclaré qu'il était prêt à renoncer à l'installation des missiles Pershing-II et Cruise au profit des forces de l'OTAN, si les Soviétiques démantelaient leurs missiles SS-20, SS-4 et SS-5.

« Ce serait un pas historique. Avec l'accord soviétique, nous pourrions ensemble réduire substantiellement la terrible menace de la guerre nucléaire, qui pèse sur les peuples d'Europe.

« Ce serait, comme le premier pas sur la Lune, un pas de géant pour l'humanité ».

Dans un discours qui est allé au-delà de la situation stratégique en Europe, le président Reagan a également déclaré avoir donné des instructions au général Haig, secrétaire d'Etat américain, pour discuter de l'ouverture de négociations américano-soviétiques sur les armements stratégiques aussi tôt que possible l'année prochaine. M. Reagan a dit qu'il avait informé M. Brejnev, secrétaire général du PCUS et président du présidium du Soviet suprême, que « nous chercherons à négocier des réductions substantielles d'armements nucléaires, qui auront pour résultats des niveaux égaux et vérifiables ». (Lire la suite en dernière page).

## Les idées et les faits

### Impossible

Ce sera non. Sous une forme ou sous une autre : ce sera non. Brejnev ne peut pas accepter la proposition de Reagan. Il ne le peut pas, car les deux stratégies sont fondamentalement différentes. Jamais les Etats-Unis, jamais aucun pays de l'OTAN n'ont eu l'intention de menacer les frontières de l'empire soviétique. Jamais aucune des capitales du monde libre ne s'est armée autrement que pour se défendre. Pour tenter d'endiguer le flot des envahisseurs venus de l'Est, si le Kremlin tentait la grande aventure.

Alors, il en sera de ce projet comme de tous ceux qui l'ont précédé. Le Kremlin échoue sur le plan économique. Il lui suffit d'avoir toujours davantage d'avions, de canons, de missiles : à chacun ses records. Des négociations ici ou là peuvent s'ouvrir. Le printemps sera court. Les dirigeants soviétiques n'ont jamais respecté ni serment, ni signature. Les dirigeants soviétiques se sont toujours parjurés que ce soit à Helsinki ou dans l'application des accords SALT. Les raisons sont évidentes. Le Kremlin réarme, le Kremlin ne cesse de durcir sa panoplie parce que la politique de Moscou est d'abord une stratégie d'agression.

Brejnev n'a rien perdu des rêves de Lénine. Il faut, d'une façon ou d'une autre, faire triompher la révolution, la dictature, l'arbitraire. C'est certain, Brejnev trouvera et se trouvera des excuses. Brejnev va jouer à l'incompris. Il entonnera la grande chanson, la trompeuse chanson de la bonne foi soviétique. Si l'URSS est devenue sur certains points la plus puissante nation du monde, se prépare à dire les dirigeants soviétiques, c'est qu'elle est menacée. C'est que ses 180 divisions, ses 50.000 tanks, ses 20.000 pièces d'artillerie, ses 3500 bombardiers tactiques dont la plupart sont braqués sur l'Europe occidentale sont littéralement désemparés devant l'impérialisme occidental.

C'est tout à la fois dérisoire et mensonger. Pourquoi les Soviétiques ont-ils chaque année construit 1000 avions de chasse, et cela depuis huit ans ? Pourquoi les Soviétiques ont-ils depuis bien longtemps donné la priorité absolue à leurs missiles intercontinentaux et à leurs sous-marins porteurs de missiles ? Dans le discours qu'il se prépare sans doute à prononcer à ce sujet, Brejnev, bien sûr, omettra de dire que l'OTAN ne possède actuellement aucun missile à moyenne portée alors que les SS-20, avec un rayon d'action de 5000 km ont chacun trois charges capables de viser sur des cibles différentes.

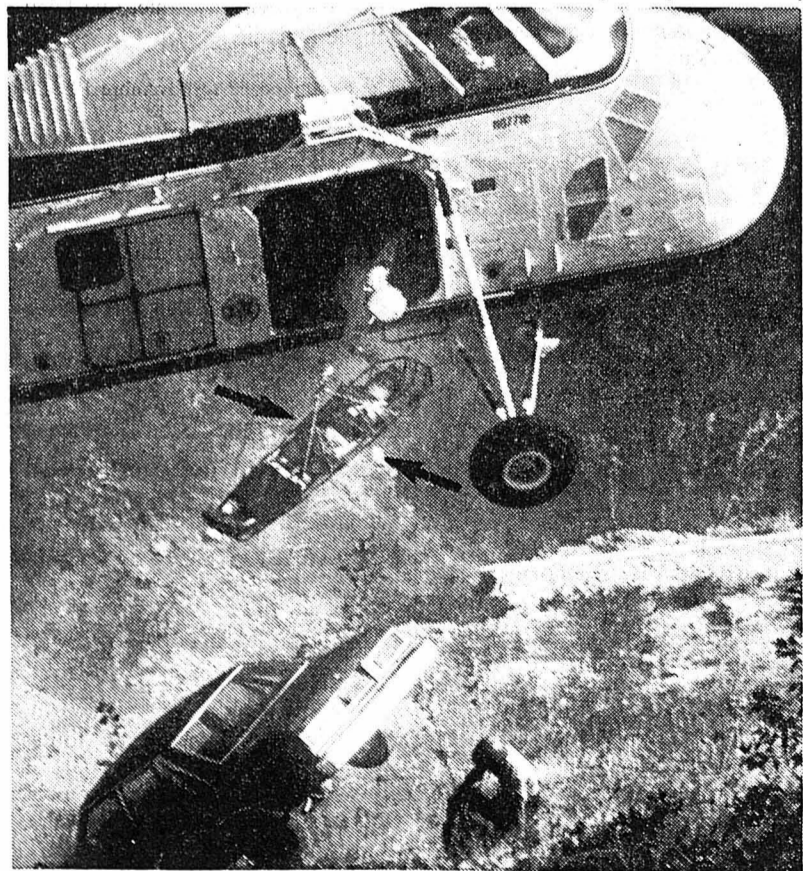
Après cela, Tass pourra continuer à écrire que « Reagan est atteint de folie meurtrière ». A part cela, lorsque Brejnev arrivera à Bonn à la fin de la semaine, lorsque les émissaires du Kremlin arriveront à Genève à la fin de ce mois, ils pourront toujours se dire et se prétendre les messagers de la paix. Personne ne pourra les croire.

L. GRANGER

## Opération sauvetage

Ce document exceptionnel nous vient des Etats-Unis. C'est en Californie près de Los-Angeles que cet événement s'est déroulé lundi. David Borman, 18 ans, qui pilotait une voiture, est tombé dans un ravin profond de 70 mètres. Et c'est de là qu'un hélicoptère est venu le sauver. On le voit hissé non sans mal dans l'appareil.

(Téléphoto AP)



**robert-tisot**  
prêt-à-porter ville et sport

Pour cause de transformation  
**Liquidation partielle**  
du rayon homme  
au sous-sol  
**rabais jusqu'à 50 %**  
(vente autorisée) 36819-81

**CHRONIQUE RÉGIONALE :**  
pages 2, 3, 6, 9, 11 et 16.

**CARNET DU JOUR :**  
page 6.

**TOUS LES SPORTS :**  
pages 13 et 14.

**INFORMATIONS SUISSES :**  
page 19.

**PROGRAMMES RADIO/TV :**  
page 21.

**VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE :**  
page 23.

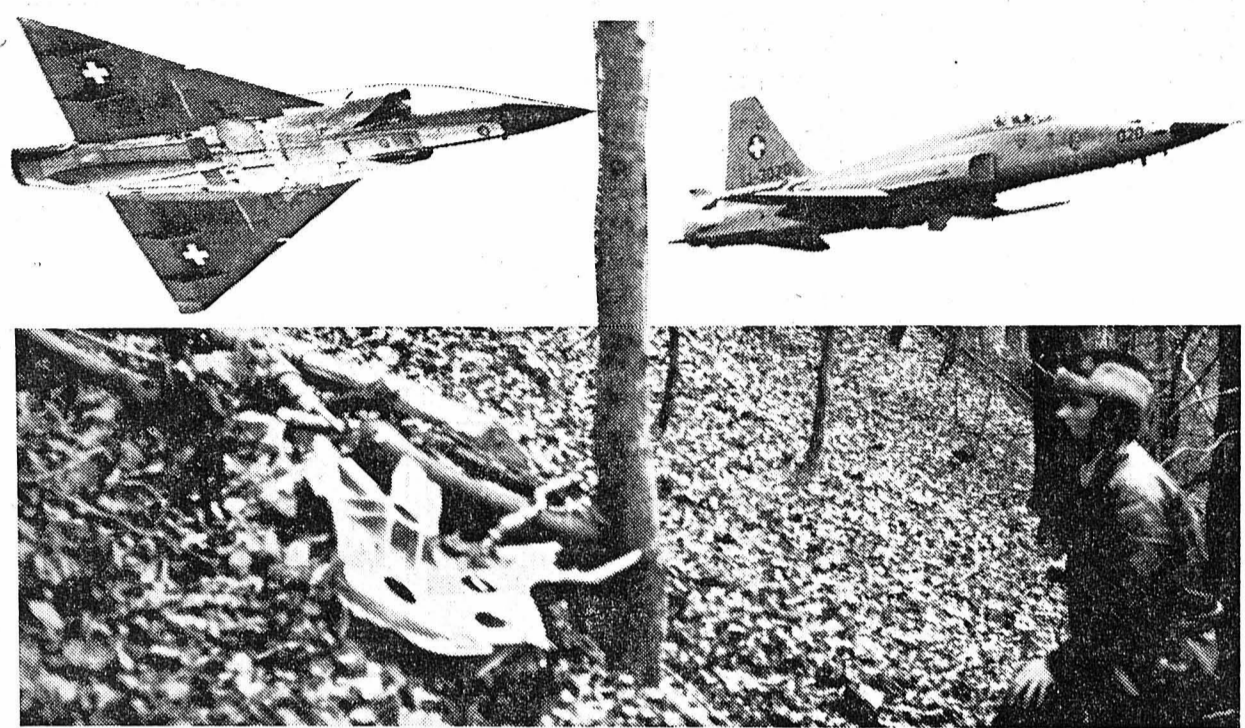
# FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

## Exercice de combat au-dessus de Moutier

# Collision aérienne : 2 pilotes blessés



Un choc terrible ! Et les premiers témoins arrivent sur place.

(Avipress-Vecchi)

De notre envoyé spécial :  
Au cours d'un exercice de combat simulé de l'aviation militaire, hier après-midi au-dessus de Moutier, un Tiger 5E et un Mirage 3S, à 15 h 35, sont entrés en collision. Les deux pilotes - des instructeurs membres de l'escadrille de surveillance - ont pu actionner leur siège éjectable. Ils ont été retrouvés légèrement blessés dans les environs. Les deux appareils se sont abattus dans les gorges de Moutier, à quelque 2 kilomètres de la ville, dans les rochers abrupts de la grande arête du Raimeux et la

Combe-du-Pont. Les débris des appareils sont éparpillés sur plus de 200 mètres. Cet accident, qui a été suivi par de nombreux témoins en ville de Moutier et aux alentours, a attiré une foule nombreuse sur les lieux. Cela a provoqué des perturbations importantes du trafic routier dans les gorges de Moutier. La police cantonale et municipale de Moutier a balisé l'endroit de la chute des appareils et empêché les curieux de s'y rendre.  
Yvan VECCHI  
Notre enquête en page 16.

## Projet de nouvelle loi sur la recherche

De notre rédacteur parlementaire à Berne :  
Le conseiller fédéral Hürlimann était présent, hier après-midi, à la conférence de presse au cours de laquelle, comme chaque mercredi, sont annoncés les principaux résultats de la séance hebdomadaire du gouvernement. Le chef du département de l'intérieur a commenté, à cette occasion, le projet de nouvelle loi sur la recherche, approuvé le matin même par l'exécutif, et il a répondu à quelques questions sur sa participation, lundi et mardi à Paris, à la 6<sup>me</sup> Conférence des ministres sur la pollution du Rhin. Le conseiller fédéral Honegger, malade et qui se trouve présentement à son domicile de Rüslikon près de Zürich, n'a donc pas assisté à la réunion gouvernementale, que le conseiller fédéral Aubert a quittée en fin de matinée pour se rendre à Strasbourg, au Conseil de l'Europe.

Avant d'expliquer le contenu de la nouvelle loi sur la recherche, M. Hürlimann a tout d'abord rappelé les circonstances de la réalisation de celle-ci. On se souvient en effet que dans une première étape, le Conseil fédéral avait été amené à proposer une loi concernant à la fois l'aide aux hautes écoles et la recherche, mais que ce projet, adopté par les Chambres en date du 7 octobre 1977, fut rejeté le 28 mai 1978 à la suite d'un référendum inspiré par des considérations de nature financière relatives aux dispositions sur les universités. C'est aussi la raison pour laquelle est présenté maintenant un projet séparé de loi sur la recherche, en définitive plus développé et approfondi que ce que contenaient les éléments consacrés à la question de la loi rejetée en 1978.  
(Lire la suite en page 23)

## Holden

LOS ANGELES (AP). - Le magistrat chargé d'enquêter sur les circonstances du décès de William Holden, le juge Noguchi, a révélé que l'acteur américain était en état d'ébriété lorsque, trébuchant sur une carpe, sa tête a heurté l'angle d'une table de nuit. Grièvement blessé au crâne à la suite de cette chute accidentelle sa mort est consécutive à une hémorragie.

Le magistrat a encore indiqué que l'acteur avait tenté d'arrêter lui-même l'hémorragie, qu'une dizaine de linges ensanglantés avaient été découverts dans sa chambre, qu'il n'avait pas, semble-t-il, réalisé la gravité de sa blessure, et qu'il n'avait pas tenté de se servir du téléphone pour demander de l'aide.

## Une « première » planétaire

La réalité dépasse la fiction. La vénérable firme londonienne mondialement connue pour la façon magistrale dont elle sait organiser les ventes aux enchères les plus spectaculaires, a battu la semaine dernière son propre record : Sotheby Parke Bernet, en sa succursale new-yorkaise, a fait passer sous le marteau du commissaire-priseur, pour la somme de près de nonante et un millions de dollars, montant sans précédent pour une vente publique, un objet lui aussi unique, jamais vu dans une mise à prix pareille.

L'objet ? On vous le donne en mille. Sotheby a vendu... un satellite à sept canaux ! Propriété de la Radio Corporation of America, l'une des trois plus grandes chaînes de télévision des Etats-Unis, l'engin, qui n'est même pas encore placé sur sa position géo-stationnaire, offre sur les sept canaux, dont il dispose, le moyen de diffuser des programmes de télévision sur toute l'étendue du territoire américain, voire ailleurs sur notre planète.

Aussi les amateurs ont-ils été nombreux à faire monter les enchères pour s'approprier ces canaux. Le Home box office, société américaine offrant, par le biais de la télévision à l'abonnement (à péage, dit-on aussi), toutes sortes de produits et de services (vente par « correspondance électronique ») s'est porté acquéreur d'un canal pour la coquette somme de 12,5 millions de dollars. La Satellite entertainment company, société sœur de la Warner Amex, spécialisée dans les émissions télévisées de divertissement, a payé près de quatorze millions un autre canal.

Précisons que pour catapulter sur les ondes des programmes de télévision arrosant simultanément le continent nord-américain de New-York à Los Angeles et des Grands Lacs au Golfe du Mexique, rien ne vaut le relais d'un satellite. C'est beaucoup plus rapide et moins coûteux en définitive que de transmettre ces programmes par câble souterrain.

La vente aux enchères d'un satellite de communication, « affaire » inimaginable hier, ouvre la voie à d'autres opérations. Elles dépassent encore l'entendement, mais seront réalité demain. Quand les amateurs se disputeront-ils des vaisseaux spatiaux, succédant de la navette Columbia, revenue sur terre samedi dernier ? Ce n'est plus qu'une question de temps. Et le temps passe si vite...  
R. A.

**Beaulac**  
restaurant

Vendredi 20 novembre  
**BUFFET**  
Choucroute à gogo  
**Fr. 18.50**  
36815-81

Pour réserver :  
tél. 24 42 42 24204-81

**AVIS TARDIFS**Fr. 4.- par millimètre de hauteur  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures**Naissances**Véronique et Pierre-Alain  
BURNIER-FOURCADE ont la joie  
d'annoncer la naissance de leur fille**Géraldine**

le 18 novembre 1981

Maternité Pourtalès Bellevaux 15  
Neuchâtel Neuchâtel  
49168-77Vincent et Cédric  
RENEVEY-FALLET ont la grande joie  
d'annoncer la naissance de**Lionel**

18 novembre 1981

Maternité de la Béroche La Magirène  
Saint-Aubin 1428 Provence  
49137-77**Etat civil de Neuchâtel**

Naissances: 16. Oudot, Steve, fils de Jean-François, Marin-Epagnier, et de Ghyslaine Marie-Blanche, née Lambert. 17. Cochand, Melinda, fille d'Eric-Louis, Corcelles-près-Concise, et de Rose-Marie, née Clerc.

Décès: 15. Martin née Rougemont, Irène, née en 1897, Pesoux, veuve de Martin, Maurice-André. 17. Feruglio née Junod, Marlène, née en 1954, Travers, épouse de Feruglio, Marco-Bruno; Schaller, Willy, né en 1914, Neuchâtel, époux d'Hélène, née Baumgartner.

**AVIS MORTUAIRES**Réception des ordres:  
jusqu'à 22 heures**D'autres avis mortuaires  
se trouvent en page 11**

Monsieur et Madame Jean-Daniel Perret et leur fils, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Alain Perret et leurs enfants, à Neuchâtel; Mademoiselle Josiane Perret, à Grandson, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Maryclaude PERRET**leur très chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 40<sup>ème</sup> année, après une pénible maladie.

Fribourg, le 17 novembre 1981.

Là se reposent ceux qui sont fatigués et sans force.  
Job 3:17.

L'incinération aura lieu vendredi 20 novembre, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Alain Perret, Dîme 54, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

33851-78

Le comité de l'Amicale des musiciens vétérans neuchâtelois a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

**Henri BOURQUIN**

vétéran fédéral et membre de l'amicale.

33854-78

Réception des ordres  
jusqu'à 22 heures.**AVIS MORTUAIRES**Réception des ordres  
jusqu'à 22 heures.Repose en paix, cher époux, papa et grand-papa.  
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.Madame Raoul Patthey-Perrin:  
Monsieur et Madame Jean-Philippe Patthey-Crosilla et leurs enfants Virginie et Vincent,

Monsieur et Madame Claude-Alain Patthey-Bucher et leurs enfants Fabrice et Pierrick, au Locle;

Madame Gérard Patthey-Jornod, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame René Richard-Patthey et leurs enfants, à Belgrade et au Locle;

Monsieur et Madame Jacques Jud-Huguenin et leurs enfants, à Zurich, ainsi que les familles Perrin, Ruegg, Stauffer, Thiébaud, Fahrny, Dumont, parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Raoul PATTHEY**leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris subitement à Lui, dans sa 66<sup>ème</sup> année.

La Brévine, le 17 novembre 1981.

J'ai combattu le bon combat,  
j'ai achevé la course,  
j'ai gardé la foi.

II Tim. 4, v. 7.

Le culte sera célébré vendredi 20 novembre, à 14 h 30, au temple de La Brévine.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Domicile mortuaire: chez Guenet, 2125 La Brévine.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la paroisse de La Brévine,  
CCP 23-3333,  
ou à l'œuvre des Perce-Neige,  
CCP 23-252Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,  
le présent avis en tenant lieu

33856-78

Le Conseil général de La Brévine a le pénible devoir de faire part du décès de son président

Monsieur

**Raoul PATTHEY**

ses membres garderont de lui un souvenir reconnaissant.

36946-78

Le syndicat d'adduction d'eau de La Brévine a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Raoul PATTHEY**

membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

36948-78

Le Conseil communal de La Brévine a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Raoul PATTHEY**

président du Conseil général.

Ses membres garderont le souvenir d'un homme dévoué.

36948-78

L'Association cantonale des patrons boulangers-pâtisseries neuchâtelois a le chagrin de faire part du décès subit de leur collègue et ami

Monsieur

**Raoul PATTHEY**membre du comité central suisse  
membre du comité romand  
membre du comité cantonal et membre d'honneur  
qui gardera un souvenir ému et reconnaissant pour toute l'activité qu'il a accomplie dans le cadre de notre profession. Pour l'ensevelissement auquel les membres sont invités à assister, prière de se référer à l'avis de la famille.Le comité  
36517-78Il tomba doucement, comme tombe un arbre  
St.ExupéryLes enfants et petits-enfants de feu Charles et Ida Wenger  
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**René WENGER**leur très cher frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, survenu subitement le 18 novembre 1981, dans sa 67<sup>ème</sup> année.

La Chaux-de-Fonds, le 18 novembre 1981.

On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux.  
St.Exupéry

L'incinération aura lieu vendredi 20 novembre 1981.

Culte au Centre funéraire à 14 heures, le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Willy Wenger, 11, rue de l'Hôpital, 2114 Fleurier.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part  
le présent avis en tenant lieu

31699-78

Le Ski-club de La Brévine a le douloureux devoir d'informer ses membres et amis du décès de

Monsieur

**Raoul PATTHEY**

membre d'honneur

qui a fait partie du comité durant de nombreuses années. Son dynamisme et son dévouement ont très largement contribué au développement du Ski-club de La Brévine. Tous ses amis en conserveront un lumineux souvenir.

33855-78

La Confrérie neuchâteloise des Chevaliers du Bon Pain a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Raoul PATTHEY**

cher et regretté membre actif.

33852-78

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.  
Proverbes 19, 22.Madame Erwin Minder-Burri, ses enfants et petits-enfants:  
Monsieur et Madame Jean-Bernard Minder et leurs enfants Chantal et Pascal, à Dombresson,

Madame et Monsieur Daniel Schneider et leurs enfants Laurence et Philippe, à Vilars,

Madame et Monsieur Laurent Aebischer et leur fils Christophe, à Yverdon;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Johann-Jakob Minder;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Samuel Burri, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Erwin MINDER**

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une cruelle maladie, à l'âge de 62 ans.

2054, Chézard, le 18 novembre 1981.

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 20 novembre.

Culte au temple de Saint-Martin, à 13h30.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

33853-78

La Direction et le personnel des Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Erwin MINDER**

leur fidèle et dévoué collaborateur durant plus de 30 ans.

33856-78

Le Comité de la Société de musique l'Ouvrière de Chézard - Saint-Martin a le regret de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur

**Erwin MINDER**

père de Monsieur Jean-Bernard Minder, membre dévoué du comité.

36564-78

Le Groupement des contemporains 1919 du Val-de-Ruz a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Erwin MINDER**son très cher et dévoué membre.  
Pour la cérémonie funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille.

49138-78

Le travail est l'amour rendu visible.  
La vie et la mort sont un, de même que le fleuve et l'océan sont un.

Madame et Monsieur Claude Othenin-Girard - Inglin et leurs enfants Laurent et Nicolas;

Monsieur et Madame Maurice Steudler, au Locle:

Madame et Monsieur Roland Fahrni et leurs enfants, aux Ponts-de-Martel,

Madame et Monsieur Pierre-Luc Jeanmairet et leurs enfants, à Gland,

Madame et Monsieur Jean-Claude Fallet et leurs enfants, à Bienné;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Inglin, à La Chaux-de-Fonds, et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

**Marie-Louise STEUDLER**leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 60<sup>ème</sup> année, après une longue maladie.

Cortailod, le 18 novembre 1981.

Le culte sera célébré vendredi 20 novembre, à 14 h 15, au temple de Cortailod.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille; chemin du Bois 34, 2016 Cortailod.

Veuillez penser à l'Œuvre des Perce-Neige (CCP 23-252)

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

33857-78

**REMERCIEMENTS**La famille de  
Monsieur**Jean-Louis SONNAY**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Cormondrèche, novembre 1981. 31664-79

Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie manifestées lors du décès de

Monsieur

**Georges-Maurice Droz**

sa famille adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné leur affection, par leur présence, leur message de condoléances, leur envoi de fleurs et de couronnes, leur don. Elle leur exprime sa profonde reconnaissance.

Cornaux, novembre 1981. 49079-79

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur

**Jean-Claude REYMOND**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur message, leur envoi de fleurs, leurs dons et leur présence, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Brévine, novembre 1981.

36845-79

**discount viande fraîche...**● l'entrecôte kilo **28.-**● l'épaule d'agneau sans os kilo **13.50**● le salami milanetto kilo **13.90****Super-Centre Porles-Rouges****SAINT-BLAISE**

Nous cherchons

**un(e) porteur(euse)**

pour le secteur: Vigner - rue des Moulins - La Creuse - La Châtelainie - Ch. des Ouches.

Tournée de 2 heures environ.

Horaire matinal.

Mise au courant et entrée en service immédiates.

Adresser offres à

FAN - L'EXPRESS

Service de distribution

4, rue Saint-Maurice

2001 NEUCHÂTEL

Téléphone 25 65 01.

36883-76

à la poissonnerie

**Colin**

de Norvège

100 g **-.95**

(au lieu de 1.10)

36254-76

**MIGROS**

marin centre

Cercle Libéral de Neuchâtel

Ce soir à 20 heures

**GRAND MATCH AU LOTO**

Org. Chœur mixte « L'Echo du Sapin »

ABONNEMENTS: 20 fr., 3 pour 2.

49065-76

**Endives**

importées

le paquet **1 80**

de 500 g

**MIGROS**

36503-76

BIBLE ET ARCHÉOLOGIE

les 7 lettres de l'Apocalypse

**ÉPHÈSE**

Conférence par Gérard Fratianni

Ce soir 20 heures

à l'Eurotel - Neuchâtel

46621-76

Ce soir 19 novembre, à 20 h 30

TEMPLE DU BAS

**RÉCITAL****OLIVIER SOERENSEN**

pianiste

Œuvres de:

Haydn, Beethoven, Brahms, Ravel

49085-76

Notre poissonnier propose...

les filets de dorsch **-.75**

100 g au lieu de -.90

la baudroie entière **1 80**

100 g au lieu de 2.20

**Super-Centre Porles-Rouges**

36940-76

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

**DOCUMENTS ORIGINAUX**

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

# À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Sur le bureau du Conseil d'Etat

### Evasion de malfaiteurs, prisons dorées et congés accordés aux détenus

«Alors que la grande criminalité augmente dans le canton comme ailleurs en Suisse, les peines infligées aux coupables sont souvent trop légères ou alors la détention se fait dans des conditions telles que l'évasion des détenus s'en trouve facilitée. En rapport avec ces problèmes, nous désirons poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. De nombreux détenus se sont évadés ces derniers temps de divers pénitenciers suisses. A-t-on pris les mesures nécessaires pour empêcher au maximum l'évasion de détenus des prisons du canton qui renferment certains individus dangereux, attendant leur jugement ?

2. Selon quels critères sont accordés des congés aux détenus pour se rendre dans leur famille ? Ne conviendrait-il pas de supprimer de tels congés pour éviter que le détenu n'en profite pour ne plus réintégrer sa cellule ou pour commettre un mauvais coup ?

3. D'importants travaux de rénovations sont en cours au pénitencier bernois de Witzwil qui coûteront 60 millions.

Est-il exact que : a) les détenus ne peuvent plus être obligés de travailler. Autrefois, l'exploitation du domaine rapportait 6 à 7 millions par an, maintenant, elle en coûte autant ! ; b) une piscine olympique et des courts de tennis y seront installés pour les détenus. Si cela est exact, ce luxe serait une injure aux citoyens qui gagnent souvent durement leur vie et qui n'ont de loin pas tous la possibilité de jouer au tennis ; c) cette modernisation de Witzwil va-t-elle provoquer une augmentation du coût de la pension des détenus et quelle en sera l'incidence pour notre canton ?

(Question de MM. René Wildi, C. Robert et J.-D. Cavin)

### Le cadastre agricole au Val-de-Ruz

«L'agriculture du Val-de-Ruz est confrontée à des problèmes toujours plus préoccupants, car les frais d'investissements et de structure sont tels qu'il y a disparité avec le revenu que l'on est en droit d'attendre. L'altitude et le climat du Jura font qu'il n'existe pas de points de comparaison avec la plaine.

Le reclassement du Val-de-Ruz en zone supérieure a été refusé par une commission fédérale de l'agriculture. Or, les critères qui servent de base pour délimiter le cadastre agricole ne correspondent pas à la région susmentionnée. Soucieux de cet état de fait, les soussignés prient le Conseil d'Etat de revoir cet important problème avec Berne et ainsi de donner satisfaction à une agriculture dont l'avenir n'est pas réjouissant.

(Urgence demandée pour cette motion de M. Charles Veuve a été approuvée par 53 voix contre une.)

### Prohibition de l'absinthe

«L'article 32ter de la Constitution fédérale frappant d'interdiction la fabrication, l'importation, le transport, la vente et la détention pour la vente de la liqueur dite absinthe dans toute l'étendue de la Confédération a privé officiellement le Val-de-Travers et le canton de Neuchâtel d'une activité économique florissante.

Les arguments avancés en 1908 en faveur de la prohibition ont été d'origine émotionnelle, mais il y en avait un de caractère scientifique qui portait sur la présence dans la liqueur d'absinthe de substances toxiques pour le système nerveux.

Nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir reprendre le dossier qui a été établi avant le vote du 5 juillet 1908 et, dans l'hypothèse où aucune étude aujourd'hui encore valable n'aurait été effectuée, de confier à l'Université ou à un institut de pharmacologie le soin de la réaliser.

On devrait aussi savoir dans quelles conditions et avec quels effets pourraient être éliminés les éléments mis en cause.

Selon les résultats de l'étude, entreprise dans le cadre des efforts pour diversifier l'économie cantonale, le Grand conseil neuchâtelois aurait alors la possibilité de déposer une initiative fédérale tendant à l'abrogation de l'article 32ter de la Constitution.

(Motion de M. Rémy Scheurer et consorts)

### Homes médicalisés

«Nous avons appris par la presse que la fondation des homes médicalisés avait nommé un administrateur, poste qui équivaut, à notre humble avis, à une mise sous tutelle des directeurs compétents de ces maisons.

A ce sujet, nous aimerions poser les questions suivantes :

- Le secrétaire de la fondation n'était-il plus apte à assurer la coordination entre les homes médicalisés du canton ?

- Ce poste a-t-il été mis au concours ou a-t-il été créé pour placer quelqu'un ?

- Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que le salaire versé à cet administrateur, salaire que nous estimons élevé vu les titres portés par ce monsieur, aurait été plus utile à d'autres œuvres à buts sociaux et plus spécialement à la lutte contre la drogue ?

(Question de M. Willy Schneider)

### Amélioration des allocations familiales

«La loi sur les allocations familiales du canton est actuellement en révision. Plusieurs améliorations devraient y figurer. Nous pensons, notamment, à un cas précis.

Dans une famille avec deux enfants mineurs, le mari décède. L'employeur du mari décédé payait, jusqu'au jour du décès, les primes pour les allocations familiales. Dès ce décès, elle ne verse plus que la rente de veuve et d'orphelins, pour autant que le décédé ait fait partie d'une caisse de prévoyance de l'entreprise et qu'il en existe une.

Les primes pour les allocations familiales n'étant plus versées, la veuve ne reçoit plus ces allocations. Il faut que celle-ci reprenne une activité salariée pour qu'elle puisse, à nouveau, bénéficier de telles prestations. Encore cela dépend-il du temps de travail.

Cela contredit la politique sociale du canton qui voudrait qu'une veuve, se trouvant souvent dans une situation plus délicate qu'un chef de famille, devrait continuer à toucher des allocations familiales. On pourrait envisager une solution de péréquation où tous les cotisants contribueraient, par un versement complémentaire modeste, pensons-nous, à ce que les veuves ne reprenant pas une activité puissent néanmoins se trouver au bénéfice de ces allocations familiales pour les enfants en âge scolaire ou aux études.

Le problème serait le même pour les travailleurs au chômage.

Le Conseil d'Etat est-il prêt à étudier cette face du problème afin que justice soit rendue à cette catégorie, heureusement peu nombreuse, de veuves ou divorcées, de même que pour les travailleurs victimes du chômage.

(Motion de M. Claude Weber et consorts)

### Licenciements et main-d'œuvre frontalière

«Préoccupés par les mesures prises à l'égard du personnel de la fabrication d'ébauches de Fontainemelon, les députés soussignés désirent savoir si le Conseil d'Etat a été informé au préalable de la situation et s'il entend prendre des mesures pour aider au reclassement du personnel. Cela va-t-il modifier, au vu de ce qui se passe également dans d'autres régions du canton en matière d'emploi, la politique du Conseil d'Etat en ce qui concerne les autorisations d'engagement du personnel frontalier ?

(Interpellation de M. Eric Luthi et consorts)

## GRAND CONSEIL

Approuvé vers 13 h 30 par 94 voix contre les quatre des populistes, le budget de l'Etat pour 1982 s'est frayé assez difficilement le passage entre les paquets de lames.

C'était un gros bateau, lourdement chargé. Pour qu'il le soit un peu moins, le Conseil d'Etat avait jeté par-dessus bord ce qu'il considérait être comme autant de poids morts, autrement dit quelque 700.000 fr. de subventions retirées à la Caisse cantonale d'assurance populaire, la CCAP, et à la communauté thérapeutique de la Joliette, un centre de désintoxication et de traitement pour drogués. Toujours dans ce même département de l'intérieur, il s'était également débarrassé d'une autre coquette somme puisque la part des assurés hospitalisés passera l'an prochain de 20 à 30 francs.

### «HOLD-UP»...

Mais une bonne partie de l'équipage ne l'entendait pas de cette oreille. On a donc lancé pas mal de bouées de sauvetage au cours de cette dernière séance de la session d'automne et une seule subvention a pu être repêchée: les 260.000 volés à la CCAP que le Grand conseil a décidé de lui rendre.

«Volés»? Oui, car l'amputation était illégale. M. Francis Favre (rad) a notamment souligné ce problème expliquant que la loi de 1949, qui avait permis de répliquer cette vieille institution para-étatique, stipulait dans ses articles 13, 14 et 15 le principe de la subvention annuelle.

Il fallait donc une autre disposition légale, en l'occurrence un décret du Conseil d'Etat, pour supprimer cette clause. De son côté, M. Robert Moser, autre radical et président du conseil d'administration de la CCAP, a rappelé les années difficiles traversées par la caisse, parlé des médecins qui lui avaient été prescrits, de la garde-malade qu'on lui cherche et qu'on finira bien par trouver, peut-être du côté de Monruz. La Caisse cantonale d'assurance populaire ne subsistera donc pas dans sa forme actuelle, on le sait, mais la malade est guérie, les déficits sont comblés.

Encore lui fallait-il cette subvention pour qu'elle pût remarquer. M<sup>me</sup> Bauermeister parla enfin du rôle social joué par cette caisse, organisme créé lors du cinquantenaire de la République et qui répondait alors à un réel besoin.

### BRÛLER LES ÉTAPES

Réponse à la fois aisée et embarrassée du chef du département de l'intérieur. L'avenir de la caisse est à l'étude depuis le mois de mars et le Conseil d'Etat, tout en s'engageant à maintenir les services fournis par la CCAP, soumettra prochainement ce dossier au Grand conseil. En somme, il avait tout simplement brûlé une étape...

- La loi est en vigueur. Elle doit le rester, estima M. Ghelfi (soc.). Et M. Claude Robert (ind.) alla plus loin, en paroles en tout cas, accusant le Conseil d'Etat de faire preuve de beaucoup de désinvolture.

- Rendez-lui sa subvention! Ce qui fut fait sur-le-champ, l'amendement déposé par M. Ghelfi étant approuvé par 69 voix contre vingt-huit.

### LA COMMUNAUTÉ DE LA JOLIETTE

La subvention versée à la communauté de la Joliette, dans le Val-de-Ruz, n'a pu, elle, être repêchée, le Grand conseil épousant finalement les vues du Conseil

## Les feux de la Croix-du-Marché

Depuis quelques mois, les feux du carrefour de la Croix-du-Marché, à Neuchâtel, clignotent. Il s'agissait d'un essai en vue de la suppression de ces feux dans le cadre de l'aménagement de la zone piétonne.

Après constatations, les risques d'accidents, provoqués par des piétons qui se lancent sans prendre toutes les précautions nécessaires, incite à remettre les feux en service. C'est la raison pour laquelle le carrefour de la Croix-du-Marché fonctionne à nouveau entre 6 h 30 et 18 h 45.

## Lancement d'un cachet postal touristique à Gorgier

Un cachet postal touristique, appelé à promouvoir Gorgier, sera inauguré officiellement lundi 23 novembre et appelé à faire la joie des philatélistes durant de longues années. On doit cette heureuse initiative, inspirée par l'amour porté au village, à la «complicité» du buraliste postal, M. Jean-Pierre Gioria et de l'administrateur communal, M. Jacques-A. Gehret, photographe amateur de talent. L'enveloppe-vedette proposée au prix de 2 fr. 50, comporte

## La subvention de la CCAP repêchée de justesse, mais rien pour la Joliette!

d'Etat et refusant un amendement de M. Gérard Berger (pop) par 50 voix contre 27. Ce fut un long débat et le cas mérite qu'on s'y arrête car là, il n'y avait aucune base légale pour sauver le noyé sinon, mais assez lointaine, l'ordonnance d'application de la loi fédérale sur les stupéfiants. Au début de l'année dernière, répondant alors à une requête du Centre social protestant et d'une fondation de 700.000 fr. de subventions retirées à la Caisse cantonale d'assurance populaire, la CCAP, et à la communauté thérapeutique de la Joliette, un centre de désintoxication et de traitement pour drogués. Toujours dans ce même département de l'intérieur, il s'était également débarrassé d'une autre coquette somme puisque la part des assurés hospitalisés passera l'an prochain de 20 à 30 francs.

Une somme de 349.000 fr. fut ainsi portée au budget et les premiers pensionnaires entrèrent à la Joliette en septembre 1980. Lorsqu'il y a trois mois, le budget pour 1982 fut soulevé et qu'il fallut rogner partout où cela était possible, le gouvernement demanda au service cantonal de la santé publique où on en était.

Bref, l'expérience était-elle concluante? Difficile de l'affirmer en se basant sur un laps de temps aussi court. En fait, l'Etat n'était pas foncièrement opposé à la poursuite de l'expérience du Val-de-Ruz mais il craignait que la subvention, une dépense annuelle renouvelable, finît par tomber sous le coup du référendum financier obligatoire. C'était certes une solution mais les arrières n'étaient pas assurés: aller devant le Grand conseil avec une telle demande de crédit risquait de se terminer sur un échec.

La subvention a été supprimée et l'Etat cherche aujourd'hui une solution de rechange, notamment par le biais d'une ancienne maison pour enfants et adolescents qui pourrait être transformée dans ce but.

Fermera-t-on la Joliette pour autant? - Non, a affirmé M. Jacques Béguin. Bon. Mais où trouvera-t-on d'autres fonds à partir du 1<sup>er</sup> janvier?

### SAUVER L'«OUTIL»

Le chef du département de l'intérieur a également expliqué dans quel climat passionnel, pour ne pas dire avec quel tam-tam, tombait le dossier de la Joliette. Dire, comme on le lui a reproché hier, que l'Etat se moque des drogués comme de l'an quarante, est inexact. Une somme de 400.000 fr. figure au budget à répartir

entre les deux «Drop-in» de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et le Groupe d'information sur la drogue. Tout en étant très divisés, politiquement s'entend, sur l'opportunité ou non de subventionner la communauté du Val-de-Ruz, les députés qui se sont exprimés, et ils furent nombreux, ont tous montré combien ils étaient sensibles au phénomène de la drogue, ce mal de société, et combien ils souhaitaient qu'une solution pût être trouvée.

Après avoir demandé que soit au moins sauvé l'«outil», M. Virgilio (soc) a expliqué que le coût social d'un toxicomane était d'un million de fr. par an, soit trois fois le prix de la réinsertion des trois pensionnaires actuels de la Joliette. Auteur de l'amendement, M. Gérard Berger (pop) a mis en exergue les efforts faits par les autres cantons: plus d'un million de fr. chaque année pour Vaud, Genève et le Valais alors que Fribourg vient de décider de quadrupler sa participation.

Sans pour autant lâcher la Joliette, M. Cavin (ind.) s'est efforcé de remonter aux sources du mal, ainsi la démission de nombreux parents ou l'ambiance catastrophique du milieu familial, et M. von Wyss (rad) a déclaré que son groupe suivrait la politique du Conseil d'Etat tout en demandant une solution de rechange.

### UN CONFLIT D'HOMMES?

M<sup>me</sup> Stauffer (soc) a constaté que la moins mauvaise des solutions était justement de poursuivre l'expérience et «de faire le point puisqu'il n'a pas été fait». Elle a aussi rappelé que de tels traitements étaient aussi longs que difficiles et s'est étonnée de la décision du Conseil d'Etat, une décision d'autant plus inopportune que les difficultés semblaient enfin être applanies. Difficultés d'hommes, sans doute; rivalité inutile entre les adeptes de telle ou telle thérapeutique, peut-être?

Enfin, M. Claude Meisterhans (soc) a plaidé lui aussi pour la Joliette mais sous un angle différent: le canton n'ayant pas suffisamment investi dans la prophylaxie, il doit se rattraper au niveau de la thérapie.

Beaucoup d'arguments, c'est vrai, une réelle prise de conscience d'une des

plaies de ce monde et la volonté de faire quelque chose mais tout cela n'a pu faire pencher la balance du côté de la subvention.

Le même sort fut ensuite réservé à un amendement popiste, repoussé par 59 voix contre 15, demandant que le montant des subsides d'hospitalisation passe de 17,9 à 20,9 millions de fr., ceci afin de ne pas imposer de suppléments de frais aux assurés.

### PRÉSENCE DE L'ÉTAT

L'Etat doit-il tout faire? C'est, encore et toujours, la question qu'on a pu lire, et pas seulement en filigrane, lors de ce long débat. Les circonstances sont telles qu'il est incapable de s'occuper de tout. On lui reprochera en revanche un manque de présence. A M. Jacques de Montmolin (lib.) qui lui demandait sans acrimonie pourquoi il ne s'était pas fait représenter lors de l'inauguration de la desserte Genève-Paris par TGV, M. André Brandt a répondu sur un ton de volée de bois vert que le gouvernement ne pouvait être partout à la fois. Et, les CFF d'ailleurs, qu'étant donné le bristol d'invitation et le beau monde qu'on avait convié, il n'était pas question de s'y faire représenter par un haut fonctionnaire.

- Nous ne courons ni les inaugurations, ni les banquets!, a grôgné le président du Conseil d'Etat.

Tout ne dépendrait-il donc que de l'endroit où la table est dressée?

### MERCI, M. GENOUD !

Et puisqu'il fut beaucoup question, mardi, de la Nationale 5, de ses malheurs et des affronts essuyés par le canton de Neuchâtel, ce même reproche a été adressé à l'exécutif par M. Blaser. Ce n'était pas la même équipe, c'est vrai. Mais citant un hebdomadaire, ce député s'est étonné avec lui qu'en 1968, alors que le conseiller fédéral Tschudi, chef du département de l'intérieur, voulait établir le calendrier des autoroutes romandes, un seul conseiller d'Etat, le Fribourgeois Claude Genoud, ait répondu à l'invitation.

Ce doit être comme cela qu'est partie la N 12...

## Un problème: l'incarcération des drogués

Répondant à une question de M. Jean-François Gruner, le conseiller d'Etat Pierre Dubois a parlé hier de l'incarcération des drogués et de la liberté d'accès des collaborateurs du «Drop-in» dans les prisons et pénitenciers.

L'incarcération des drogués pose et a toujours posé aux autorités judiciaires et au département de justice de gros problèmes. Ceux-ci ont été évoqués devant le Grand conseil, à la suite de décès de toxicomanes en prison. Et le 5 mars 1981, le département de justice a élaboré des instructions fixant les dispositions à prendre par les géoliers des prisons de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds lors de l'incarcération d'une personne pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Ces instructions ont été prises après qu'elles furent discutées avec les juges d'instruction, le médecin cantonal, les médecins des prisons et les géoliers.

### «DROP-IN» DE NEUCHÂTEL

S'il est exact que l'Etat assure la totalité des frais de fonctionnement du «Drop-in» de Neuchâtel, en revanche il est inexact de dire qu'il est directement responsable de sa gestion, puisque celle-ci appartient juridiquement à la Fondation ecclésiastique pour la prévention et le traitement de la toxicomanie, créée par l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel.

### DROP-IN DE LA CHAUX-DE-FONDS

Celui-ci est géré par la Ville de La Chaux-de-Fonds. L'Etat participe aux frais de fonctionnement de cette institution à raison de 40 %.

### ASSISTANCE SOCIALE DANS LES PRISONS

L'assistance sociale des détenus incarcérés dans les prisons neuchâteloises est assurée conformément à l'article 12 du règlement des prisons, par les délégués de la Société neuchâteloise de patronage. Le département de justice n'a pas le souvenir d'avoir été saisi d'une demande formelle des «Drop-in», tendant à être mis sur un pied d'égalité avec le patronage, concernant l'assistance sociale apportée aux toxicomanes.

Lorsque les collaborateurs du «Drop-in» de Neuchâtel ont sollicité du département de justice l'autorisation de visiter un

condamné toxicomane de leur connaissance, jamais celle-ci ne leur a été refusée.

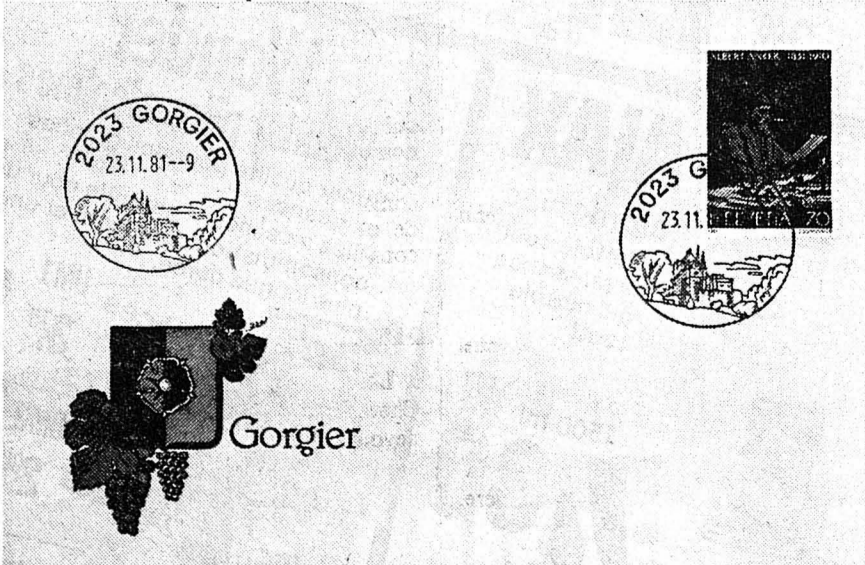
### CONDAMNÉS NEUCHÂTELOIS PURGANT LEUR PEINE DANS LES PÉNITENCIERS

Il n'appartient pas au canton d'élaborer ou d'intervenir dans l'établissement des règlements fixant les cercles des personnes autorisées à visiter librement les condamnés dans les pénitenciers. Cette compétence échappe au Conseil d'Etat dans la mesure où celle-ci appartient aux cantons dont dépend l'établissement pénitentiaire. Par contre, lorsqu'un collaborateur du «Drop-in» a demandé au département de justice à pouvoir visiter régulièrement un toxicomane condamné, le canton est intervenu auprès de la direction des établissements pénitentiaires pour que ces visites soient autorisées et facilitées.

### PERSONNES EN DÉTENTION PREVENTIVE

Le chef du département a soumis aux juges d'instruction le texte de la question de M. Gruner du 19 octobre 1981, pour observations. Deux d'entre eux lui ont fait savoir qu'il ne serait pas inopportun d'élargir le cercle des personnes autorisées à s'entretenir librement et sans surveillance avec les détenus. En effet, ils craignent que les détenus n'abusent de la bonne foi des collaborateurs du «Drop-in» pour communiquer avec l'extérieur et compromettre ainsi le déroulement et le résultat des enquêtes.

Sur un plan général, M. Pierre Dubois constate qu'en ce qui concerne la prison de Neuchâtel, l'aumônerie catholique est assurée par le frère Léo Egli de l'abbaye de Fontaine-André. Depuis de très nombreuses années, celui-ci s'occupe de toxicomanes dans la mesure où cette abbaye reçoit des drogués pour des périodes de longue durée, dans le but de les traiter pour leur maladie. Le service médical des prisons de La Chaux-de-Fonds est assuré par les D' Dreyfus et Cherpillod. Ce dernier connaît particulièrement bien les problèmes posés par la toxicomanie et il peut ainsi apporter aux toxicomanes prévenus le réconfort moral dont ils ont souvent besoin.



Cette enveloppe, proposée au bureau postal de Gorgier, est appelée à faire le tour du monde.

-Dans une telle «aventure» philatélique, c'est formidable de se voir encouragé par les autorités et les sociétés locales, de recevoir un abondant courrier, de nombreux appels téléphoniques, de constater qu'un large public souhaite maintenant découvrir les beautés cachées du village et notamment son château au riche passé historique...

Cette rencontre informelle, fort bien organisée par le buraliste postal, a permis aux participants de constater que le village de Gorgier a un tas de souvenirs à évoquer, de sites admirables à revoir ou à découvrir dans un large esprit d'ouverture et une ambiance hospitalière d'autant plus chaleureuse qu'elle est empreinte de discrétion.

J.-P.

**OPTIQUE des Arcades**

Patrick & Marie-Anne

## LAMBOLEY

Opticien diplômé

Centre spécialisé en lentilles de contact (certificat fédéral)

Instruments d'optique

FAUBOURG DE L'HÔPITAL 3  
2000 NEUCHÂTEL - TEL. (038) 25 11 38

D'autres informations du bas du canton en pages 6 et 23.

### Les vendanges en chiffres

#### Un millésime savoureux

On savait que les vendanges 1981 avaient été très médiocres dans l'ensemble du vignoble neuchâtelois. Les chiffres, qui viennent d'être communiqués, le confirment: la récolte globale s'élève à un peu plus du tiers d'une année normale.

En effet, on a comptabilisé 1,5 million de kg de blanc et 0,55 million de kg de rouge.

Des pressoirs, il est sorti 11.827 hectolitres de moût blanc et 4121 hectolitres de moût rouge, soit un total de 15.948 hectolitres, alors qu'on espère normalement une production de quelque 45.000 hl pour une année moyenne.

Le moût qui fermente actuellement dans les cuves est l'objet de soins attentifs de la part des œnologues. Ces derniers prédisent que le millésime 1981 sera une goutte particulièrement savoureuse. En effet, le blanc accuse une moyenne de 71 degrés Ochsélé et le rouge 80 degrés Ochsélé !

M.B.

Enclume, masse écrasante, image de l'homme...

Joannerie, ligne élégante, image de la femme...

redécouvrez nos vitrines

jean-francois michaud  
gemmoloqiste bijoutier  
place pury 3 neuchâtel

**IMMEUBLES**

A vendre à Neuchâtel, à proximité des transports publics

**IMMEUBLE**

locatif et commercial (75 % et 25 %), construction 1974, très bon état. Bonne rentabilité stable. Baux à loyer de longue durée. Nécessaire pour traiter Fr. 550.000.—.

Faire offres sous chiffres AO 2160 au bureau du journal. 46673-22

**À VENDRE : MAGASINS ÉQUIPÉS**

**PARKING SOUS-SOL**

SITUÉS EN FACE DU PARKING DU SEYON (450 pl.) A L'ENTRÉE NORD DE LA ZONE PIÉTONNE

SURFACE DE 82 m<sup>2</sup> et 98 m<sup>2</sup>

PRIX : dès Fr. 287.000.—

RENSEIGNEMENTS : **PROCOM NEUCHÂTEL SA** VISITES : 038 24 27 77



OVRONNAZ/VALAIS A vendre directement du propriétaire, à un acheteur suisse

**SPLENDIDE APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES, ENVIRON 44 M<sup>2</sup>**

comprenant : entrée, salle de bains, cuisine, living, chambre à coucher, balcon. Dans immeuble de haut standing, terminé en 1980, situé plein sud. Sont aussi compris : cave, buanderie, salle de jeux, armoire à skis, garage couvert et agencement intérieur, cuisine entièrement équipée (machine à laver la vaisselle, etc.), cheminée française.

L'appartement est de première main et non utilisé, libre tout de suite. PRIX Fr. 149.000.—. PROJECT 10, P. H. Gaillard S.A., av. de la Gare 28, 1950 SION. Tél. (027) 23 48 23. 36785-22

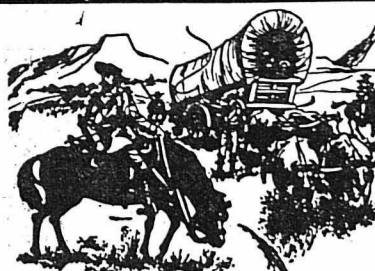
CORTAILLOD à deux pas du centre du village

**MAISONS MITOYENNES**

de 6 pièces avec 2 salles d'eau, cheminée de salon, chauffage par le sol, solaire et gaz. Prix de vente : de Fr. 325.000.— à Fr. 360.000.— y compris garage et place de parc. Financement assuré.

Régie Michel Turin S.A. Bachelin 8 2074 Marin Tél. 33 20 65/45

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A. Promenade-Noire 10 2000 Neuchâtel Tél. 24 59 59 46379-22



Ruée vers le Texas **INVESTISSEZ AU TEXAS** Pas nécessaire d'être millionnaire. Devenez propriétaire d'un terrain à construire au prix de : 40 centimes le m<sup>2</sup> 20 % d'acompte, solde de 3 à 10 ans. Renseignements : Case postale 13, 2000 Neuchâtel 7. Tél. (038) 24 46 00, le matin. 24926-22

Société suisse achèterait

**terrains ou immeubles**

région Bienne - Neuchâtel - Yverdon. Toute proposition sera prise en considération.

Ecrire sous chiffres 06-980.060 à Publicitas S.A., rue Neuve 48, 2501 Bienne. 36799-22

Particulier cherche

**villa**

ou terrain à bâtir, Neuchâtel et environs Adresser offres écrites à EA - 2217 au bureau du journal. 48487-22

**Beau choix de cartes de visite**

à l'imprimerie de ce journal

**DÉMÉNAGEMENTS**

Transports Suisse et étranger

Transports de pianos / Devis gratuit sans engagement Prix modérés

**CLAUDE JORNOD**

Neuchâtel - Rue des Tunnels 11 Tél. (038) 24 23 75 Yverdon - Faïencerie 5 - Tél. (024) 21 30 27 1176-0-4

**ENCHÈRES**



**VENTE PUBLIQUE**

L'office des faillites du Val-de-Ruz, à Cernier vendra de gré à gré, aux Geneveys-sur-Coffrane, rue de la Rinche 3, le mobilier et machines de bureau, dépendant de la masse en faillite Varac S.A., savoir :

nombreux bureaux bois et métal ; meubles de classement bois et métal ; chaises de bureau ; étagères métal ; tables ; chaises ; fauteuils ; meubles-vestiaires ; machines à écrire et à calculer ; 2 coffres-forts et autres objets divers.

Locaux de Varac S.A. ouverts pour la vente les :

**vendredi 20 novembre 1981**, de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h

**samedi 21 novembre 1981**, de 8 h à 11 h 30.

Ventes au comptant, sans garantie aucune selon L.P. Office des faillites Cernier 36037-24

**FAN-L'EXPRESS**

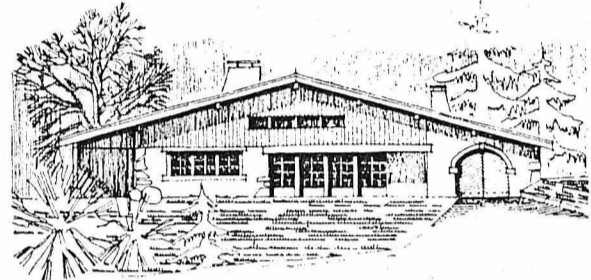
Direction : F. Wolfarth R. Aeschelmann Rédacteur en chef : J. Hostettler **Réception centrale :**

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178 Telex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

**VILLATYPE SA**

Maisons familiales de construction traditionnelle a prix garantis sans dépassement



visite de nombreuses constructions sur rendez-vous pour une documentation gratuite s'adresser à

**VILLATYPE FONTAINEMELON SA** 038/53 40 40 RUE DU CENTRE 4 2052 FONTAINEMELON 36189-22

**7** LOYE (15 km de Sion) à vendre **CHALET** 98 m<sup>2</sup> - 600 m<sup>2</sup> de terrain. Fr. 230.000.—. 3 chambres + séjour. 36425-22

**LARGEY PROMOTION** Tél. 027/22 07 67 CASE POSTALE 3199 AV. DE LA GARE 20 CH-1951 SION 36245-22

A remettre **ARCADES 45 m<sup>2</sup>** avec 2 magnifiques vitrines. Loyer modéré. Sans stock : Fr. 50.000.—. Faire offres sous chiffres 87-893 à Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 36032-22

A vendre **SPLENDIDE APPARTEMENT DE 5 PIÈCES**

situé à Chez-le-Bart. Comprenant : cuisine agencée, cheminée de salon, cave, galeries et place de parc. 36840-22

La promotion immobilière Neuchâtel SA Rue du Môle 4 (038) 24 70 52

A vendre **DIRECTEMENT DE PARTICULIER** à Neuchâtel Locaux administratifs d'une surface totale de 82 m<sup>2</sup> environ composés de 3 bureaux (location également possible) : un immeuble locatif en nom propre fonds nécessaires pour traiter Fr. 200.000.— à Cortaillod un immeuble locatif en nom propre rendement 6,75 % brut. Faire offres sous chiffres 87-898 à **ASSA Annonces Suisses S.A.**, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 36489-22

A VENDRE à proximité du centre de Neuchâtel **Villa de maître de 7 pièces**

Prix de vente : Fr. 850.000.—.

Pour de plus amples renseignements, écrire sous chiffres IC 2200 au bureau du journal. 36245-22

**A VENDRE: APPARTEMENTS de 2 1/2 et 3 1/2 pièces**

dans immeuble totalement rénové, situé à l'est de la ville de Neuchâtel, à proximité immédiate des transports publics et des magasins. Dégagement et vue assurés. 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> étage. Equipement luxueux, cheminée de salon. Garage sur demande. Libre. Fr. 126.000.— resp. Fr. 177.000.—. + garage, ainsi qu'un

**APPARTEMENT 2 1/2 pièces** à Hauterive, 62 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage. Fr. 145.000.—. 36359-22

**KAIFI S.A.** 30, fbg de l'Hôpital 2001 NEUCHÂTEL 24 15 24 Toutes transactions immobilières

**Action spéciale fin d'année**

résidence Alpha à Leysin à vendre appartements **2 pièces** dès Fr. 115.000.— **3 pièces** dès Fr. 170.000.— Prix réduits valables jusqu'à fin 1981

Hypothèque à disposition jusqu'à 80 %, construction soignée vue exceptionnelle

S'adresser à : **PROMOTION IMMOBILIÈRE A. Gottdiener** (025) 34 23 53 à Leysin ou (021) 61 62 75 à Montreux. 36782-22

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À BEVAIX**

Dans une très belle situation ensoleillée et calme avec vue sur le lac et les Alpes.

**APPARTEMENTS 4-5 et 6 PIÈCES**

Grands séjours avec cheminée, balcons, terrasses, cuisines bien agencées, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres selon variantes, cave.

**PRIX DE VENTE DÈS Fr. 180.000.—**

y compris place dans le garage collectif. Toutes finitions au gré du preneur. **SEILER & MAYOR S.A.** Tél. 24 59 59. 46380-22

SMSA

**DENNER SUPERDISCOUNT**

Valable dès le 19.11.81

- Merkur 75** Café en grains avec garantie intégrale. 250 g ~~4.10~~ **3.60**
- Merkur Viennois VAC** Merkur Wiener Mercure. 250 g ~~4.20~~ **3.60**
- Merlot del Veneto** Harmonieux et plein de saveur. 1 litre ~~2.90~~ **2.40** (+ dépôt -40)
- RUPPNER** Bière export d'Allemagne 1/2 litre ~~1.70~~ **1.50** (+ dépôt -30)
- Sais Spezial** crème d'huile végétale pour rôtis-sages-croustillants. 4,5 dl ~~3.40~~ **2.95** (1 dl -66)
- ASTRA 10%** à la fine saveur (avec 10% de beurre). 450 g ~~3.85~~ **3.35** (100 g -74)
- Farmer Tom's Rice** Parboiled USA Vitamin Rice. 1,8 kg ~~3.95~~ **3.15** (100 g -18)
- Maggi** Bouillon gras corsé 1 kg ~~15.75~~ **13.25**
- Maggi** Sauce liée 1 kg ~~13.25~~ **10.90**
- Maggi** Arôme liquide 1 kg ~~7.95~~ **6.50**
- Maggi** Grill, con-sommé 750 g ~~12.25~~ **10.70** (100 g 1.43)
- ajax** ammoniac Nettoie-tout la puissance qui nettoie tout! 1500 ml ~~4.95~~ **4.30**
- Wonder** Wonder piles alcalines Super qualité pour des grandes exigences Piles alcalines = garantie pour une consommation constante et une plus longue durée. 2 pièces UM1 ~~3.70~~ **2.95**; 2 pièces UM2 ~~2.90~~ **2.40**; 4 pièces UM3 ~~3.85~~ **2.95**
- MENNEN** Coffret de Noël **5.90**
- Dana Tabu Dana Canoe** **11.90**
- badedas** Vita Gel 900 ml **14.50** (100 ml 1.61) Do 47/191181

### A LOUER

**CHÉZARD**  
A louer pour fin mars 1982

### ferme transformée de 5 pièces

avec cheminées de salon, garage et jardin. Loyer Fr. 1500.—  
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 46690-26

### À LOUER 150 m<sup>2</sup> de surface commerciale

1<sup>er</sup> étage, accès direct, zone piétonnière, centre de Neuchâtel. Faire offres à : La Maison du Tricot S.A. Case postale 3292 1002 Lausanne. 36289-26

A LOUER rue de l'Évole 68, Neuchâtel

### BOX dans garage collectif

Fr. 90.— par mois. Pour tous renseignements s'adresser à : Fidimmobil S.A. Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel. Tél. 24 03 63. 36776-26

A LOUER À BÔLE

### appartement 1 pièce

Tout confort. Chambre et cuisine orientées sud avec balcon. Vue, jardin. Cave et chambre haute. Loyer 310.— charges comprises. Libre 1<sup>er</sup> janvier 82. Tél. (039) 22 67 23. 36798-26

A louer à Dombresson

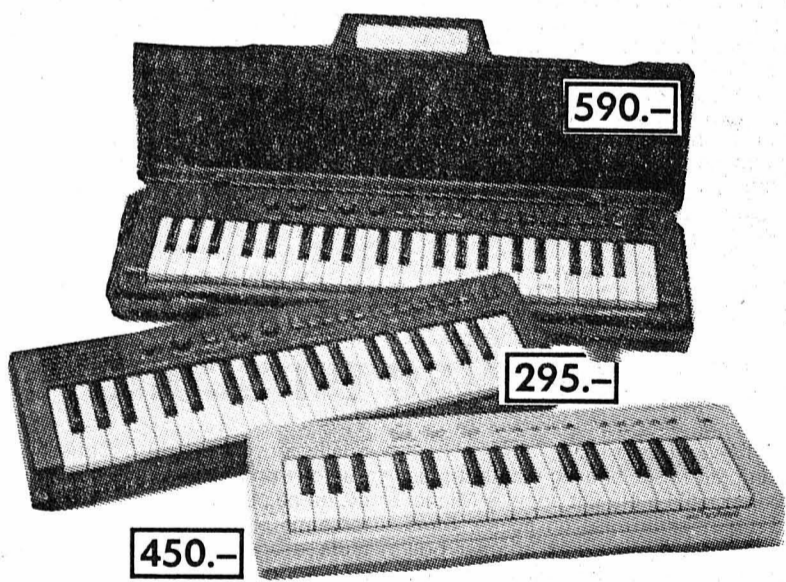
### MAGNIFIQUES APPARTEMENTS NEUFS

2½ pièces de 66 m<sup>2</sup> loyer Fr. 450.— + Fr. 40.— de charges  
3½ pièces de 94 m<sup>2</sup> avec cheminée de salon loyer Fr. 730.— + Fr. 60.— de charges  
5½ pièces de 139 m<sup>2</sup> avec cheminée de salon loyer Fr. 970.— + Fr. 80.— de charges  
Entrée tout de suite ou à convenir. Tél. (038) 57 14 15 (heures de bureau). 36807-26

### AVIS DIVERS

### UN CADEAU SUPER...

Les nouveaux claviers portatifs de YAMAHA sont en démonstration et en vente  
Un orchestre complet dans la paume de la main !



### Hug Musique

la plus grande maison de musique en Suisse  
(038) 25 72 12

28910-10

VERCORIN (VS)  
A louer à l'année

### appartement meublé de 2½ pièces

avec confort dans rez-de-chaussée d'un chalet avec pelouse et entrée indépendante bien situé et très ensoleillé. Libre dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982. Conditions de location à discuter. S'adresser sous chiffres P 36-901529 à Publicitas, 1951 Sion. 36784-26



A LOUER

Portes-Rouges,

### studios meublés

Fr. 435.—  
date à convenir. 46575-26

S'adresser à :

RÉGENCE S.A.

rue Coulon 2,

tél. (038) 25 17 25

2001 Neuchâtel

A LOUER À PESEUX : pour janvier 1982 aux Pralaz, rez-de-chaussée,

### appartement 3½ pièces

Fiduciaire Herschdorfer 25, fbg de l'Hôpital 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 32 27-28. 36371-26

FONTAINEMELON

à louer divers appartements de

### 3 pièces

Libres dès le 1<sup>er</sup> décembre ou date à convenir.

Pour tous renseignements : Tél. (038) 25 66 66, entre 8 h-11 h, 14 h-16 h. 46222-26

### APPARTEMENTS DE VACANCES

### Studios et appartements de vacances à Anzère en Valais

Pour 2 à 6 personnes aménagement très moderne avec bain/WC, cuisine.

Balcon avec vue panoramique, situation calme et très ensoleillée.

A proximité de la piscine et des remontées mécaniques. 30 km de pistes de ski sur une altitude de 1500-2420 m.

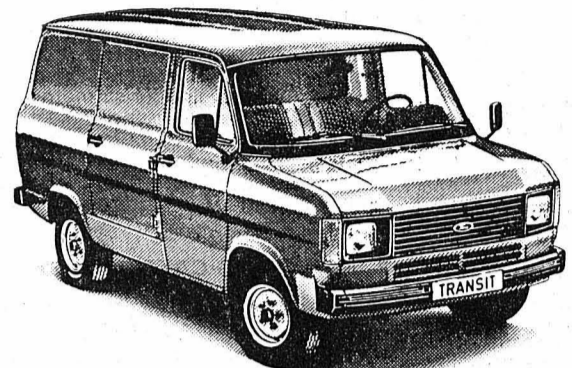
A partir de Frs. 175.- / 434.- par semaine et par appartement, excl. les frais supplémentaires. 36169-34

Demandez les détails Tél. 031/51 66 13 ou 01/221 33 43

### Ford Transit. Valeur accrue. Nouveau: valeur accrue gratuite pour le Transit.

● moteur ACT de 2,0 l/78 ch (nouveau sur empattement court, de série sur empattement long) ● radio OL/OM/OUIC à présélection (empattement court) ● tableau de bord DeLuxe avec bac, allume-cigares, montre à quartz, totalisateur journalier, couvercle de boîte à gants ● cabine DeLuxe avec siège du conducteur réglable sur 3 axes, revêtements en tissu, garnitures latérales de sièges, bacs de portières ● insonorisation supplémentaire ● marche-pied arrière, pare-chocs garnis de plastique (empattement court)

### Et rentabilité accrue!



De plus: Transit 1600 E au prix incroyable de Fr. 16'160.-! Chez nous: Le n° 1 des utilitaires en Europe.

### GARAGE DES 3 ROIS SA

2000 NEUCHÂTEL  
Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Garage Bassel - Fleurier  
Garage Nappex - Les Geneveys-sur-Coffrane  
Garage Hauser - Le Landeron

36261-10

### CHAUFFAGE

### INSTALLATIONS

Nous sommes à votre entière disposition pour études et installations des divers systèmes de chauffage:

Mazout - gaz - électricité - par sol - pompe à chaleur - récupération de chaleur

### DES ATOUTS À NE PAS NÉGLIGER!

- service après-vente
- dépannage 24 h sur 24
- révision et entretien des brûleurs à mazout
- détartrage des boilers

46617-10



### DEPANNAGE

### OFFREZ LA PLUS BELLE FLEUR...

### Amaryllis

une fleur royale en pots de céramique, préplantée.

- LEMANIA rouge
- MONT ROSE rose foncé
- ROMANDIE rose clair
- LA SUISSE rouge+blanc
- MONTREUX orange
- Gr. St-BERNARD blanc

la pièce Fr. 18.90



36777-10

### NEUCHÂTEL

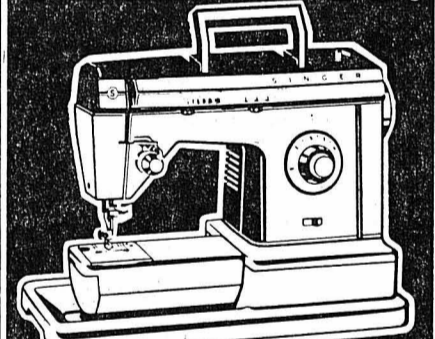
Pl. des Halles 13  
Tél. 25 48 22

M<sup>me</sup> M. Hirschi



NANT/VULLY  
M. Schmitz  
Tél. 037/73.14.06

### Venez chez nous:



Singer, bras-libre avec points utilitaires pour 590.-  
**SINGER**

F.W. KLEIN SA  
Centre à coudre Singer  
11, rue du Seyon,  
2000 Neuchâtel,  
tél. (038) 25 12 70

L'important groupement indépendant des centres à coudre en Suisse.

### Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

46624-10

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose :

**Bouilli** bœuf I les 100 g **1 15**  
(au lieu de 1.40)

**Ragoût de bœuf I** les 100 g **1 55**  
(au lieu de 1.70)

dans tous nos magasins :

### Truites

importées, surgelées, pièces de 200 g env.

**.80**  
les 100 g (au lieu de 1.-)



fraîcheur MIGROS

fraîcheur proverbiale

Prix. Qualité. Choix.

**MIGROS**

# CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

## Au tribunal de police Epilogue d'un grave accident

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé dernièrement à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitué au greffe.

Le 29 décembre 1980, H. W. circulait sur la route cantonale Dombresson - Valangin au volant de son automobile. A quelque 350 m après la sortie du village de Dombresson, il entreprit le dépassement d'une file de quatre voitures en procédant par saute-mouton. Alors qu'il dépassait l'ultime voiture qui le précédait, le véhicule de H. W. se mit à zigzaguer sur la chaussée partiellement recouverte de neige et de glace. Malheureusement, en sens inverse survint G. I. qui se rendait sur les pistes de ski avec sa famille.

Il s'ensuivit une effroyable collision frontale qui occasionna de graves blessures aux deux conducteurs ainsi qu'à la famille du plaignant. A l'heure actuelle, celui-ci subit encore une incapacité partielle de travail. Sa fille, âgée de 13 ans, se déplace encore au moyen de deux béquilles, après avoir subi, dans cet accident, une double fracture du bassin... C'est en raison de ces circonstances que, dans le cadre de la procédure, le tribunal a étendu la prévention contre le prévenu H. W. à l'article 125, alinéa 2 du code pénal suisse : lésions corporelles graves par négligence.

A l'audience de jugement, le défenseur de H. W. s'est attaché à démontrer que, ce jour-là, le comportement de son client n'avait pas été inadéquat. La preuve, c'est que si la route avait été sèche, le dépassement se serait déroulé sans problème. Pour lui, H. W. n'a pas commis une violation grave des règles de la circulation et conclut à sa condamnation à une peine d'amende réduite. Mais pour le président, il en va tout autrement. Il considère que la manœuvre du prévenu était dangereuse en raison des conditions de la route. Si le prévenu a perdu la maîtrise

de son véhicule, c'est en raison de sa vitesse inadaptée, sur une chaussée partiellement recouverte de neige et de glace.

La faute, compte tenu de l'état de cette route, est grave. Elle est d'ailleurs en relation de causalité directe avec les graves lésions subies, notamment, par la fille du plaignant. H. W. est condamné à 500 fr. d'amende qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 352 fr. 60 de frais. Il versera, en outre, une indemnité de dépens de 250 fr. au plaignant.

R. P. circulait, le 29 août, vers 22 h, au volant de sa voiture de La Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel. Peu avant la poste des Loges, son véhicule est entré en collision avec celui d'un automobiliste circulant en sens inverse, sur la voie centrale, en pleine manœuvre de dépassement. Le mandataire du prévenu expose que son client n'est pas responsable de l'accident et demande son acquittement. Il explique l'accident par le fait que, dans ce léger virage, l'autre conducteur aurait été déporté sur sa gauche en raison de la force centrifuge. Ce n'est toutefois pas l'avis du tribunal. Constatant que les traces laissées par les deux véhicules immédiatement après le choc commencent sur la piste montante, le tribunal retient que le prévenu avait forcé franchi la ligne de sécurité et circulait donc à gauche de celle-ci, provoquant par cette faute grave l'accident. R. P. est donc condamné à 300 fr. d'amende qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 99 fr. de frais de justice.

M. J. M. a acheté, en août dernier, une carabine « Winchester » et trouva tout naturel de l'essayer, le lendemain, dans une carrière de la région. Il tira, en tout et pour tout, deux balles, mais la première va lui coûter fort cher. En effet, dans cette carrière, apercevant une

citerne à mazout qui lui paraissait abandonnée, M. J. M. tira un premier coup de feu dans sa direction. Son intention n'était pas de la toucher, mais son arme étant mal réglée, la balle troua la citerne. L'enquête, c'est que celle-ci n'était pas abandonnée, mais se trouvait là en dépôt provisoire. Son propriétaire, plaignant, réclame 2540 fr. comme frais de réparation. Cela fait cher le coup au but ! Le prévenu s'étant engagé à payer cette somme, moyennant présentation de devis, la plainte est retirée. Mais M. J. M., en pénétrant dans la carrière, porteur d'une arme à feu, alors que ce terrain est situé dans une zone de chasse, s'est rendu coupable d'infraction à la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux. Il est donc condamné à 30 fr. d'amende et 79 fr. 60 de frais de justice.

### LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

#### Concert de « L'Eglantine »

C'est un public clairsemé qui assistait samedi au concert annuel de la société d'accordéonistes « L'Eglantine » à la salle de gymnastique des Geneveys-sur-Coffrane. Ce peu d'intérêt pour l'accordéon est dommage si l'on songe à l'énorme préparation et à la qualité du concert.

M. Francis Huguenin, président, souhaita la bienvenue à chacun et distribua les récompenses aux accordéonistes assidus et réguliers aux répétitions : M<sup>mes</sup> et M<sup>lle</sup> Suzanne Grillat, Marlyse Clerc, Cécile Perregaux, Patricia Bron, M. Christian Huguenin. Dirigés par M<sup>me</sup> P. Ramsbacher, les musiciens de « L'Eglantine » interprétèrent huit morceaux de choix dont « Reiterparade », « Polka chouette », « Boogie in G », de Renato Bui. En intermède, M<sup>me</sup> Isabelle Hecencia présentait son morceau de concours préparé pour la « Médaille d'Or de l'accordéon 1981 », exécution qui lui valut la médaille de bronze. La soirée se poursuivit avec l'orchestre « Dynamic Mélodies » qui conduisit le bal jusqu'aux premières heures du jour.

## DEUX CONFÉRENCES À CERNIER Quelle place pour le jouet dans le jeu de l'enfant ?

De notre correspondant : Les jouets défilent, c'est bientôt Noël, l'école des parents du Val-de-Ruz tombe à point nommé avec deux conférences sur le jouet, son rôle, son importance, pour répondre aux questions que se posent les parents. La première de ces conférences a eu lieu la semaine dernière à la Fontenelle, la seconde sera donnée ce soir jeudi, Mme R. Caffari, de l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, était l'oratrice de la première soirée. Elle a d'abord situé le jeu, ses fonctions diverses chez l'enfant, l'adulte, l'animal. En effet, l'enfant n'est pas seul à jouer : l'animal joue pour son apprentissage, fait fonctionner les mécanismes de son espèce ; l'adulte se détend, prend sa récréation par le jeu. Pour l'enfant, il s'agit d'une pulsion vitale à travers laquelle il satisfait plusieurs besoins fondamentaux : développer sa motricité ; se détacher du réel ; utiliser divers langages autres que le quotidien ; exercer les rapports sociaux ; éprouver son affectivité ; revivre ou décharger ses frustrations ; imiter, et par là faire partie du monde des adultes.

jusqu'à l'adolescence, se poursuivent dans la tête de l'enfant des rêveries, toute une vie intérieure. Le jouet déclenche le jeu, qui ne se déroule pas n'importe où, ni n'importe quand, ni avec n'importe qui. L'enfant petit a besoin de la présence de l'adulte pour jouer ; ça le reconforte. Plus grand, il se délimite un espace de jeu, espace qui grandit en même temps que lui et l'éloigne de l'adulte. L'adolescent qui joue ne veut pas être vu en train de jouer. Les heures du jour, les saisons déterminent d'autres jeux. L'école rend le jeu difficile, car elle hache le rythme des journées.

Ainsi donc, avec quoi l'enfant joue-t-il ? Ce peut-être un objet qui symbolise le monde adulte, même un objet partiel, usuel, un objet qui ne représente rien, par exemple un carton, qui vaut par son manque de détermination mais et peut être investi de n'importe quelle fonction, bateau, chambre, lit, voiture. Un bon exemple de jouet fonctionnel : la bicyclette, qui entraîne à monter, descendre, tourner, etc. Les jeux de règles peuvent avoir un support, comme le jeu de l'oie ou les jeux de cartes, ou n'en pas avoir, comme les gendarmes et les voleurs. Quand au jeu symbolique, il peut avoir des accessoires, un téléphone, un épécier miniature, une dinette, etc. Le jouet est donc un stimulant au jeu, dont l'emploi d'ailleurs est sporadique. Il prend, comme toutes choses, plus de valeur par sa rareté ; il ne convient donc pas d'inonder l'enfant de jouets, cela n'accroîtra pas nécessairement le recours à cette saine activité, cela risque même de l'inhiber.

Outre toutes ces valeurs pour l'enfant, le jouet assume une importante fonction affective : il rappelle la personne qui l'a donné, il constitue un support de souvenir, de tendresse. Ce qui explique la concurrence que se livrent parfois les adultes pour entourer le cher petit du plus beau cadeau, du plus intelligent jouet, de celui qui marquera plus que tous les autres. Sur ce plan, ils peuvent toutefois connaître bien des déceptions : le beau jouet de matière noble ne sera pas forcément aimé, parce qu'il ne correspond pas aux

besoins, parce qu'il tombe au mauvais moment, ou qu'il n'est simplement pas à la mode - mais oui, à partir d'un certain âge, ce critère compte aussi, et certains enfants ont absolument besoin de disposer des mêmes jouets que leur voisin ! D'autre part, le jouet aimé par l'un des enfants d'une famille ne sera pas forcément apprécié par les autres. Donateurs, préparez vous à réfléchir : il est souvent très difficile de choisir un jouet pour un enfant. Et soyez généreux jusqu'au bout : la gratitude et l'utilisation ne font pas nécessairement partie du jeu !

Ce soir, on continuera de s'interroger, en collaboration avec la ludothèque de Fontainemelon, avec Mme A. Liebrecht, de Vevey, sur comment choisir dans la jungle publicitaire, et que choisir : un jouet qui éduque, qui amuse, qui occupe, qui réunit ? Et surtout, question fondamentale, le jouet choisi fait-il plaisir à l'enfant, ou à nous-mêmes ? Une sélection sera présentée.

### CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, tél. 532172 ou 533030.  
Permanence médicale : votre médecin habituel.  
Soins à domicile : tél. 531531.  
Aide familiale : tél. 531003.  
Hôpital de Landeueux : tél. 533444.  
Ambulance : tél. 532133.  
Société protectrice des animaux : tél. 533658.  
DANSE - Les Geneveys-sur-Coffrane : « Le Grenier », tous les jours sauf mardi.  
EXPOSITION  
Aux Ateliers sylvagnins : poteries, marionnettes, aquarelles, mercredi, jeudi, dimanche de 15 h à 18 h, samedi de 15 h à 21 heures. Conférences : Cernier, La Fontenelle, 20h15. Ecole des Parents, «Jouets anciens et nouveaux», une sélection de bons jouets présentés par M<sup>me</sup> A. Liebrecht, ludothécaire. Université populaire : Cernier, La Fontenelle, 20h15. «Initiation à l'observation du ciel» par M. Jean-François Willemin, physicien.

## À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

### Travailleurs au noir : la FOBB explique

Dans notre édition du 29 octobre dernier, un article était consacré aux travailleurs au noir, toujours plus recherchés en pays neuchâtelois. Il mentionnait la recrudescence du phénomène qui ne se manifeste plus seulement dans l'hôtellerie mais également dans l'industrie de la construction, et signalait l'augmentation devant les tribunaux des causes pour infraction à la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers ; il n'avait toutefois nullement la prétention d'exposer le problème dans son ensemble. Celui-ci est bien trop vaste avec ses multiples aspects économi-

ques, sociaux, administratifs, juridiques et moraux.

Peut-être piquée au vif par notre assertion selon laquelle les syndicats exerçaient des pressions sur les autorités afin que des contrôles plus stricts soient opérés, la FOBB de Neuchâtel nous a fait part de ses considérations sur le problème. Sans vouloir lancer une polémique, nous résumons le point de vue des ouvriers sur bois et du bâtiment.

Curieusement, la FOBB assure, avec virulence, que tout le mal vient de l'hôtellerie et de la restauration. Elle estime que ces deux branches d'activité ne

sont pas soumises, dans le canton de Neuchâtel, à un régime saisonnier, aussi devraient-elles faire appel au marché normal du travail.

Mais - poursuit-elle - les hôteliers et restaurateurs pratiquent des salaires de misère, qu'aucun Suisse ne saurait accepter ! Et l'on doit malheureusement constater que les travailleurs au noir sont souvent rémunérés largement en dessous du minimum de 1000 fr. plus nourriture et logement, accordé aux étrangers titulaires d'un permis de travail. « Nous connaissons de nombreux cas où les salaires étaient de 600 fr. par mois pour des

horaires de 10 à 12 heures par jour », précise-t-elle encore en qualifiant cela d'« exploitation éhontée ».

Dans les milieux des restaurateurs et hôteliers, on rejette avec véhémence ces accusations. On admet honnêtement qu'il y a eu quelques rares abus, mais ce n'est pas une raison pour jeter l'anathème sur toute une corporation qui ne dispose que d'un contingent incongru de main-d'œuvre étrangère pour faire face à ses obligations.

L'accusation portée par la FOBB selon laquelle les travailleurs au noir ne sont généralement déclarés à aucune caisse sociale, AVS, CNA, assurance-maladie, etc., est aussi démentie avec vigueur par les hôteliers et restaurateurs. A ce sujet, force est de constater que, selon les preuves fournies aux tribunaux, les travailleurs au noir ont, dans la plupart des cas, payé leurs cotisations sociales. Tout au plus,

n'étant pas déclarés auprès de l'administration fiscale, ont-ils éludé leurs impôts directs sur le revenu, comme les soustrait d'ailleurs toute personne rémunérée pour son travail ou son capital et qui ne porte pas les montants encaissés sur sa déclaration fiscale !

#### TIMBRE ROUGE

En revanche, il est vrai que le travailleur étranger, surpris en mal d'autorisation, se voit apposer sur son passeport un timbre rouge qui lui interdira de venir travailler en Suisse pendant deux ans, alors que son employeur s'entendra infliger une amende de quelques dizaines, voire de quelques centaines de francs.

La FOBB admet que dans l'industrie de la construction, certains employeurs se sont mis à transgresser, eux aussi, les dispositions légales en

matière de séjour et d'établissement des étrangers. Dans sa lettre, le secrétaire de la FOBB confirme le cas de l'entrepreneur - mentionné dans notre édition du 29 octobre - dont la moitié de l'effectif était constitué de travailleur au noir. Il fustige le goût du lucre de celui-ci et conclut : « Si les employeurs avaient toujours respecté les salaires et l'annonce à la sécurité sociale de tous ces travailleurs au noir, on aurait peut-être aujourd'hui un peu moins de problèmes concernant les travailleurs saisonniers étrangers travaillant sans permis ».

Peut-être un tout petit peu moins de problèmes ! Ce n'est même pas certain ; le phénomène est en effet si complexe et si vaste qu'il dépasse le cadre des frontières helvétiques.

Il n'en reste pas moins qu'il est particulièrement préoccupant. M. B.

### CARNET DU JOUR

#### NEUCHÂTEL

Université : 20 h 15. « Guy de Pourtalès et Neuchâtel », conférence de Jean-Pierre Chuard.  
Temple du bas : 20 h 30, Réclat de piano Olivier Sørensen.  
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30. « A l'Asile, Basile » de Gilbert Pingeon.  
Bibliothèque de la ville : lecture publique, lundi de 13 h à 20 h, du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire : Musée des beaux-arts : Retrospective Claude Løwter.  
Musée d'ethnographie : Exposition Naïtre, vivre et mourir.  
Musée d'histoire naturelle.  
Galerie des Amis des Arts : Walter Wehinger.  
Galerie Ditesheim : Bernard Cathelin, peintures.  
Galerie de l'Orangerie : Exposition Stéphanie, gravures et V. Mosset, céramiques.

Galerie Media : M. Bill, M. Bözem, F. Morellet, Z. Sykora, O. Mosset.  
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Christophe Brandt.  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.  
CINÉMAS.  
Apollo : 15 h, 20 h 30. Les aventuriers de l'Arche perdue. 12 ans. 4<sup>ème</sup> semaine. 17 h 45, Le bal des vampires. 16 ans. 2<sup>ème</sup> semaine.  
Palace : 15 h, 20 h 45. Tais-toi quand tu parles. 14 ans. 2<sup>ème</sup> semaine. 18 h 30, Hôtesse très spéciale. 20 ans.  
Arcades : 15 h, 20 h 30. Garde à vue. 14 ans. 3<sup>ème</sup> semaine.  
Rex : 20 h 45. Le maître d'école. Enfants admis. 3<sup>ème</sup> semaine.  
Studio : 15 h, 21 h. L'implacable Ninja. 16 ans.  
Bio : 18 h 30, 20 h 45. La bête. 18 ans.  
CONCERT. — Jazzland : Madras Express.  
DISCOTHÈQUE : Kim's club.  
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)  
L'ABC, L'Escalier, La Rotonde.  
DANCINGS (jusqu'à 2 h)  
Big Ben bar, Bied club, Bavaria, Au Vieux-Val, Play Boy (Thelma).  
Parents informations : Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 24 h.  
Télébiblé : Tél. 46 18 78.  
SOS Futures mères (24 sur 24 h) : Tél. 66 16 66.Office d'information sur le diabète : Tél. 24 11 52.Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).  
Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignements pour les cas urgents.Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.  
Pharmacie d'office : J. C. Bornand, Saint-Maurice 2. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

### « A l'Asile, Basile ! » au CCN

## Un beau travail de mise en scène

de « A l'Asile, Basile ! ».

Vous souvenez-vous de ces gravures allégoriques du siècle passé qui, d'un pragmatisme teinté d'un peu de cynisme, prétendaient figurer les « Ages de la Vie » ? De l'enfance, on passait en courbe ascendante à l'âge mûr, pour redescendre ensuite, par des paliers successifs, jusqu'à l'« âge de la décrépitude », au seuil de la mort. Les personnages de « A l'Asile, Basile ! », qu'on peut voir depuis vendredi dernier au Centre culturel neuchâtelois, ont pour la plupart atteint ce âge sinistre. Et pourtant leur passé ne semble guère plus brillant ; tranquillement garés dans un asile pour personnes âgées, ils vivent comme ils ont toujours vécu, un peu plus lucides peut-être, un peu plus grotesques sans doute.

#### PANTINS ?

Mais n'allez surtout pas croire qu'ils semblent des pantins. Gilbert Pingeon, l'auteur de la pièce, la dédie à sa « marraine, que 60 ans d'usine ont menée à l'asile d'aliénés ». Il aurait aussi pu la dédier à d'autres membres de sa famille qui eux aussi, une fois leur devoir accompli, ne surent que faire d'une vie déjà jouée, presque déjà finie. Marraine, oncles ou tantes, il garde tendresse et respect pour ces vieillards pathétiques qu'il craint juste un peu de devoir rejoindre, plus tard. Et il pose dans sa pièce cette question hallucinée : que serons-nous dans vingt ou quarante ans, et aussi qu'aurons-nous fait ?

#### ÉCHANGES

On sait l'importance de la création artistique dans une institution comme le CCN. Sans elle, il ne peut y avoir de véritables rencontres ni d'échanges. Pour préserver une réelle dynamique culturelle, le CCN, et il en est conscient, ne peut se contenter de faire venir des spectacles ; il doit en créer. Voilà pourquoi on peut déjà saluer avec chaleur la création

qualité du décor (dû à Christian Rätz), qui joue un rôle essentiel dans cette pièce, on ne peut néanmoins s'empêcher de ressentir parfois durement certains défauts des comédiens. Mais c'est là la rançon du théâtre d'amateurs ; à certains moments faibles, succèdent des instants d'une telle intensité, d'une telle fulgurance, qu'ils marquent la pièce entière.

« A l'Asile, Basile ! » est riche de tels instants ; la maturité des acteurs l'explique sans doute en grande partie. Et pour cette seule raison, la pièce vaudrait le déplacement : voit-on souvent d'allègres quinquagénaires « se donner en spectacle » ?

Souhaitons une belle carrière à cette pièce, pour laquelle dix représentations sont encore prévues, qui s'étagent en fin de semaine jusqu'au 12 décembre.

A. R.



D'allègres quinquagénaires plutôt convaincants.

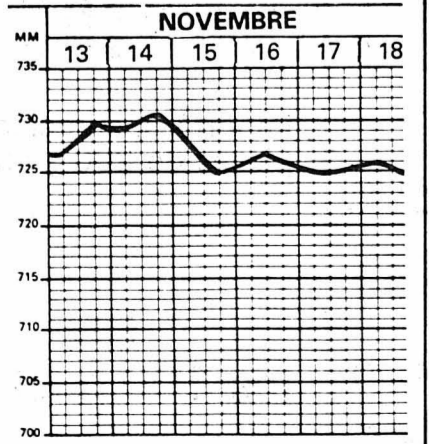
(Avipress-Henry)



#### Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, 10 degrés ; Bâle-Mulhouse: nuageux, 12 ; Berne: serain, 10 ; Genève-Cointrin: peu nuageux, 11 ; Sion: peu nuageux, 10 ; Locarno-Monti: serain, 8 ; Saentis: nuageux, -3 ; Paris: couvert 11 ; Amsterdam: couvert, 10 ; Francfort: couvert, 8 ; Berlin: nuageux, 7 ; Copenhague: couvert, 7 ; Oslo: nuageux, 3 ; Stockholm: couvert, 5 ; Helsinki: couvert, -1 ; Munich: nuageux, 7 ; Innsbruck: nuageux, 4 ; Vienne: nuageux, 1 ; Prague: nuageux, 4 ; Varsovie: nuageux, 1 ; Moscou: nuageux, -3 ; Budapest: brouillard, -1 ; Belgrade: serain, 6 ; Rome: serain, 13 ; Nice: serain, 14 ; Palma: peu nuageux, 20 ; Madrid: serain, 15 ; Tel-Aviv: nuageux, 17.

#### PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac le 18 novembre 1981: 429.05

#### Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 18 novembre 1981. Température: moyenne: 6,3 ; min.: 2,6 ; max.: 10,0. Baromètre: moyenne: 725,0. Eau tombée: 0,3 mm. Vent dominant: direction: sud, sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: légèrement nuageux et brumeux.

Evolution probable pour vendredi et samedi: Peu de changement.

**marché Diga**

DISCOUNT ALIMENTAIRE

OMO  
tambour 5 kg  
**15.90**

**Tripes fraîches** kg **6.50**  
**Tranches de porc jambon** 100 g **1.65**  
**Incarom** bocal 550 g **6.70**  
**Corall** box 1,5 kg **6.90**  
**Morgon Ac 80 Sél. Echanson** bout. 7 dl **6.70**

**Bordeaux blanc AC 80 « Château d'Arches »** bout. 7 dl **3.65**  
**Merlot del Piave DOC** litre **2.20**  
**Ricard 45°** litre **25.90**  
**Cognac Gaston de Lagrange 40°** bout. 7 dl **38.50**

**Mâcon AC 79** bout. 7 dl **4.10**  
**Côtes de Nuits-Villages AC 79 « Sél. Echanson »** bout. 7 dl **13.50**  
**Côtes de Beaune-Villages AC 79 « Sél. Echanson »** bout. 7 dl **12.50**  
**Mercury AC 79 « Sél. Echanson »** bout. 7 dl **11.80**

**EN VEDETTE:**

**Huile à friture « Saïs »** bidon 3 l **13.80**  
**Beaujolais-Primeur (nouveau)** bout. 7 dl **4.70**

CERNIER  
Tél. (038) 53 11 44

**marin centre**  
Tél. (038) 33 73 33

LE LANDERON  
Tél. (038) 51 46 46

36846-10

IMPORTATION DIRECTE

Doublé chaud



265.-

245.-

**JACK-POT**

Rue du Concert 6  
Neuchâtel Tél. 24 60 40

**DÉMÉNAGEMENTS**

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

GARDE-MEUBLES

Tél. (038) 25 35 90

**D. ROTHPLETZ**

Trois-Portes 63 - Neuchâtel  
133487-10

L'imprimerie Centrale S.A.  
rue Saint-Maurice 4  
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

Une bonne adresse!

**G. Lagnaz Nettoyages**

Immeubles - Appartements - Bureaux  
Traitement anti-poussière des sols en béton  
Nettoyage de tapis par injection-extraction  
Nettoyage de meubles rembourrés  
Nettoyage chimique d'intérieurs de voitures  
Shampooing à sec

Colline 9, 2013 Colombier.  
Tél. (038) 41 26 18

135142-10

Allez-vous au sauna, lundi ?

Pour faire des analyses scientifiques, au sujet des habitudes de sauna en Suisse, nous cherchons

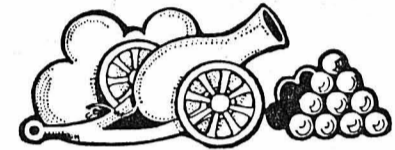
100 familles

qui seraient prêtes à collaborer pour une expérience de programme. Comme dédommagement à ces familles, nous mettons un sauna privé à la disposition pour un prix spécial.

Sauna - Bau AG  
Loosistrasse 36/40, 3027 Berne  
Tél. (031) 55 48 75.

28700-10

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE...  
VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ



SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01

Arrivage des premiers superbes



**DINDONNEAUX OIES**  
frais du pays  
avantageux!  
de notre élevage de Marin.

• FARCE POUR DINDE

Farce viande de veau, foie de volaille, champignons, herbes fraîches, épices fines, arrosé d'un excellent cognac.

Soul le spécialiste vous offre cette qualité exceptionnelle

**Lehnherr frères**

rue Fleury 7 Neuchâtel

Tél. 25 30 92  
36335-10



2000 choses à voir au  
**COMPTOIR de Payerne**

DU 13 AU 22 NOVEMBRE 1981

À LA HALLE DES FÊTES

Tous les jours de 18 à 22 h 30 (samedi et dimanche dès 14 h)

Pensez à vos cadeaux de Noël!

31915-10



**Latour Lautrec**  
Blanc de Blancs de France

Un Brut

Au Cœur Tendre



En bouteilles numérotées de 7 dl. et 3,5 dl.  
Egalement en magnums (1,5 l.) et en mignonnettes de 2 dl.

46270-10

**marantz Jeanneret**

UN MARIAGE DE HAUTE FIDÉLITÉ  
POUR CEUX QUI AIMENT LA QUALITÉ



Fr. **1290.-**  
(livraison et mise en service gratuite)

**CHAÎNE ENTIÈREMENT MARANTZ DC 350**

Tourne-disque Marantz : TT 1200 (semi-aut.)  
Amplificateur Marantz : PM 25 (2 x 35 W)  
Tuner Marantz : ST 25  
Enregistreur à cassettes Marantz : SD 25  
2 haut-parleurs Marantz : SP 235  
En supplément Rack Marantz Fr. 150.—

**HI-FI Jeanneret & C° SA**

Seyon 26-30

NEUCHÂTEL

Tél. 24 57 77

36423-10

Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

## prêt comptant

**Vous n'avez pas besoin de nous envoyer de coupon.**

Il vous suffit de nous téléphoner si vous désirez obtenir un prêt comptant BPS. Nous vous donnerons volontiers tout renseignement utile et ferons immédiatement le nécessaire.

Le numéro de téléphone de la BPS la plus proche figure dans la colonne ci-contre.

Votre partenaire dans toutes les questions financières  
**BANQUE POPULAIRE SUISSE**

Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	52
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	14
Neuchâtel	038 24 77 66	27
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tramelan	032 97 54 33	16

10899-10

## OFFRES D'EMPLOIS

**F.J. BURRUS & CIE SA**

Fabricant de marques de cigarettes renommées

**PARISIENNE - SELECT - GALLANT - VIRGINIE**  
cherche pour la région : Neuchâtel - Yverdon - Orbe - Vallorbe

## REPRÉSENTANT

avec domicile dans cette région d'activité.

### Exigences :

- de langue maternelle française
- formation commerciale et/ou expérience du service externe
- excellente présentation, aimant le contact avec les consommateurs et la clientèle des différents canaux de distribution
- apte à participer à de grandes manifestations, tel le Tour de Romandie, à des expositions, etc.
- esprit d'initiative et d'engagement lui permettant d'agir par soi-même et avec succès dans sa région de voyages
- âge : 24 à 28 ans

### Nous offrons :

- activité intéressante à l'extérieur
- formation interne et externe de vente
- bonne équipe de travail et conditions d'engagement intéressantes
- véhicule d'entreprise à disposition et remboursement des frais

Si vous vous sentez concernés, c'est avec plaisir que nous ferons votre connaissance. Prière d'envoyer votre offre accompagnée des annexes usuelles à :

**F. J. BURRUS & CIE S.A.**  
Département de vente  
Case postale 123 - 8052 Zurich

36313-36

## BUHLER

Désirez-vous perfectionner vos connaissances en allemand tout en découvrant une belle région de la Suisse orientale ? Nous cherchons une

## EMPLOYÉE DE COMMERCE

pour un travail très varié, comprenant principalement les relations avec notre clientèle étrangère (correspondance, rapport, offres, traductions, etc.)

Nous demandons - certificat fédéral de capacité commerciale  
- langue maternelle française avec bonnes connaissances d'allemand

Nous offrons - ambiance de travail agréable dans une équipe jeune  
- avantages sociaux d'une entreprise mondiale  
- conditions de travail modernes

Nous nous efforcerons de vous apprendre l'allemand bien et juste. Une chambre ou un appartement à Uzwil, Wil ou Saint-Gall est facile à trouver.

N'hésitez donc pas à prendre contact avec nous ! Mademoiselle V. Egli, service du personnel, se tient à votre disposition, ligne directe : (073) 50 28 33.

36293-36

**Gebrüder Bühler AG, Maschinenfabrik**  
9240 Uzwil Tel. 073 · 50 11 11



Nous fabriquons des fours industriels et des installations de traitement thermique.

Nous désirons engager

## 1 CONSTRUCTEUR 1 DESSINATEUR SUR MACHINES

De bonnes connaissances en constructions métalliques soudées et tôles pliées seraient appréciées. Travail intéressant dans petite équipe. Horaire variable.

Veillez vous adresser à M. Voutat, (032) 25 61 61 ou envoyer vos offres à SOLO, Fours industriels, rue Aebi 75, 2500 Bienne.

36802-36

**Café-restaurant du Théâtre**  
engage pour le 1<sup>er</sup> décembre ou date à convenir

## SOMMELIER-SOMMELIÈRE FILLE OU GARÇON DE BUFFET

Suisse ou permis B.

S'adresser à la direction.  
Tél. 25 29 77.

36827-36

## JOLIAT-INTÉRIUM EMPLOIS ENGAGE

personnel qualifié toute branche du bâtiment et de l'industrie mécanique. Suisse ou permis valable.

Fausse-Brayes 19  
Neuchâtel  
038/24 21 88

Je cherche tout de suite  
Suisse ou permis valable

## mécaniciens autos et tôliers

Bon salaire  
+ 13<sup>me</sup> salaire.  
Tél. (038) 25 05 73  
M. Schaller. 36290-36

## MEDIA

Engage  
personnel  
pour l'industrie et le bâtiment pour travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.  
Tél. Bienne (032) 23 66 33  
Lausanne (021) 20 40 77  
24520-36

Hôtel restaurant de la Mouette  
2028 Vaumarcus  
Tél. (038) 55 14 44  
cherche

**casserolier**  
évent. seulement les soirs  
dès 18 h. et le dimanche.  
36843-36

Cherchons :  
**ménagers**  
Tél. 038/25 02 35  
36356-36

Bar à café à Cornaux  
cherche

**une sommelière**  
pour le soir de 20 h à 24 h.  
Tél. 47 23 47.  
46492-36

Hôtel du Lac-Auvernier  
Tél. (038) 31 21 94  
cherche

**un garçon de cuisine**  
Suisse ou avec permis.  
36805-36

Cherchons :  
**serruriers**  
Tél. 038/25 02 35  
36357-36

## emploi libre

LIBRE EMPLOI  
11, rue de l'Hôpital  
2000 Neuchâtel  
(038) 24 00 00

Engageons immédiatement pour travaux dans la région, plusieurs professionnels ou aides expérimentés, Suisses ou « C »

- maçons
- serruriers
- électriciens
- menuisiers
- manœuvres

Emplois libres, stables ou temporaires. Salaires élevés, prime, plan de carrière.  
31807-36

## 1 mécanicien sur automobiles

qualifié, excellentes prestations.  
Garage des Gouttes-d'Or  
Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 18 42.  
36795-36

## 1 poseur avec permis de conduire 1 menuisier pour l'établi

Entrée début 1982 ou à convenir.  
Ecrire sous chiffres PV 902371  
à Publicitas, 1002 Lausanne.  
36783-36

## AIDE DE BUREAU

habile dactylographe, précise et consciencieuse.  
Nous offrons un travail varié au sein d'une jeune entreprise et les avantages d'une entreprise moderne.  
Faire offres écrites à Sponta S.A., 2016 Cortaillod.  
36764-36

## pâtissier-confiseur

entrée tout de suite ou date à convenir.  
Pour rendez-vous tél. 25 12 54.  
49075-36

## DAME

habile et consciencieuse pour divers travaux d'atelier.  
Bonne rémunération à personne capable.  
Adresser offres écrites à CX 2206 au bureau du journal.  
48467-36

## couvreur-ferblantier

Veillez téléphoner au (038) 33 60 50 pour rendez-vous.  
46488-36

## serviceman

pour samedi et dimanche.  
Garage des Falaises S.A.  
Tél. 25 02 72.  
36773-36

## ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

C'est bien agréable de travailler chez

## GIDOR COIFFURE

Nous cherchons encore une coiffeuse. Cela te tente-t-il?

Salon Gidor, Grand-Rue 12, Neuchâtel, 038/25 90 00



36800-36

## 70 CENTIMES LE MOT !

C'est le prix d'une

## petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
  - vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
  - vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
  - vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel
- (Annonces commerciales exclues)

## VÉHICULES A MOTEUR

### Fiat 124 Sp + 1600

Pour bricoleur, moteur bon état, 90.000 km.  
Tél. 33 58 13.  
48485-42

### Suzuki Katana

650, peu roulée, prix intéressant.  
Expertisée 06/81 (neuve).  
Tél. 25 62 01, int. 96 bureau ; 25 54 88 heures de repos.  
48468-42

### Voitures neuves

livrables tout de suite  
Datsun Cherry 3 p.  
Datsun Cherry 5 p.  
Datsun Sunny Break  
Datsun 280 2X  
Datsun Blue bird Break  
Datsun Blue bird limousine  
Toyota Tercel 4 p.  
Toyota Corolla GT  
Bus 7 places  
GARAGE LEDERMANN  
Agence Datsun 2525  
Le Landeron  
Tél. 51 31 81  
49025-42

### Honda Civic

expertisée, 3 portes, 80.000 km.  
Tél. (038) 33 70 30 ou (038) 33 36 55.  
36373-42

### Belles occasions

Austin Allegro spécial  
4 portes, 1978, 48.000 km, bleu métallisé.  
VW Passat LX  
1976, 70.000 km, avec hayon arrière. Facilités de paiement.  
Garage Beau-Site  
Cernier,  
tél. (038) 53 23 36.  
36970-42

### Alfa Romeo

1978, 60.000 km, expertisée.  
Tél. 24 28 35, heures des repas.  
49082-42

### BMW 728 i

1979, 48.000 km, parfait état, expertisée. Prix intéressant.  
Tél. (038) 24 18 42.  
36838-42

### ALFASUD 2000 L

1979, 48.000 km, parfait état, expertisée. Prix intéressant.  
Tél. (038) 24 18 42.  
36838-42

### 2 CV 6,

72.000 km, mod. 1974, non expertisée.  
Tél. 31 35 50, heures des repas et soir.  
49072-42

### ESCORT XR3

1981-07, 12.000 km, voiture de direction.  
(038) 24 34 90.  
49050-42

### VW Polo LX

2700 km, immatriculée septembre 1981. Etat de neuf.  
Tél. 33 67 20. 49040-42

### Opel Manta GTE

1979, expertisée, Fr. 8900.—  
Tél. (038) 24 29 53.  
49256-42

### Renault 5 TS

1978, expertisée, Fr. 6300.—  
Tél. (038) 31 72 69.  
36806-42

### BMW 320

1977, expertisée, 66.500 km, bon prix à discuter.  
Tél. 31 23 94, à partir 18 h. 49053-42

### ACHAT TOUTES VOITURES DES 1973 PAIE IMMÉDIAT - CASH - TEL. 021 / 56 21 86 (08.00 h - 21.00 h)

### AUTO KLÖTI PUIDOUX-CHEVRES

24772-42

### M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie

GARAGE DU LITTORAL Pierre-à-Mazel 51  
CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931

### PEUGEOT

PEUGEOT 104 GL6	1978	Fr. 5.800.—
PEUGEOT 304 GL break	1976	Fr. 5.800.—
PEUGEOT 304 SLS	1978	31.000 km
PEUGEOT 305 GLS	1979	30.000 km
PEUGEOT 305 SR break		46.000 km
PEUGEOT 305 SR	1970	Fr. 8.800.—
PEUGEOT 404 GL	1967	Fr. 3.800.—
PEUGEOT 504 TI sp suisse	1979	48.000 km
PEUGEOT 504 coupé TI	1979	50.000 km
PEUGEOT 504 L	1977	57.000 km
PEUGEOT 504 Fam.	1978	Fr. 8.900.—
PEUGEOT 504 L	1980	32.000 km
PEUGEOT 604 SL aut.	1976	Fr. 8.800.—
AUDI 80 L	1974	Fr. 3.300.—
VW SCIROCCO TS	1976	Fr. 7.800.—
MERCEDES 230	1973	57.000 km
RENAULT R12 break	1978/10	59.000 km

Livrables tout de suite - garanties - reprises  
ouvert le samedi de 9 h à 16 heures  
Tél. (038) 25 99 91  
36817-42

### R 5 - TL

1978, 60.000 km, expertisée.  
Tél. 24 28 35, heures des repas.  
49082-42

### Alfa Romeo

Julia Sprint, expertisée.  
1900 francs.  
Tél. 24 64 36, le soir.  
48496-42

### BMW 728 i

1979, 48.000 km, parfait état, expertisée. Prix intéressant.  
Tél. (038) 24 18 42.  
36838-42

## SUBARU

Traction avant et sur 4 roues dès  
**LEASING Fr. 13.990.—**

Exemple en 48 mois : **Fr. 298.—** mensuel + casco

Nous reprenons votre ancienne voiture à bon prix / paiement comptant

## R. WASER

Garage de La Côte  
Route de Neuchâtel 15, PESEUX  
Tél. (038) 31 75 73  
36826-10

## EGGER

engage pour le bâtiment  
**monteurs en chauffage ferblantier installateurs sanitaire électriciens menuisiers peintres maçons**

pour l'industrie  
**serruriers**

Nous offrons excellent salaire, vacances et jours fériés payés, 13<sup>me</sup> mois pour longue durée, place stable ou temporaire. Vous êtes intéressés par une de ces places

tél. 24 31 31  
36044-36



LA CHAUX-DE-FONDS

Home de la Sombaille : le rendez-vous cantonal des artistes du 3<sup>me</sup> âge

De l'un de nos correspondants : En prologue au vernissage de l'exposition réservée aux artistes amateurs du 3<sup>me</sup> âge du canton, exposition qui est en passe de devenir une belle tradition...

Béguin, chef du département de l'intérieur, avec le concours de M. Galland, secrétaire de la fondation pour personnes âgées, M. Meyrat, ancien directeur de la Sombaille qui occupera le poste nouvellement créé d'administrateur de la fondation...

par la fondation se concrétisent parfaitement par cette troisième exposition cantonale. Car il ne s'agit pas seulement d'animer les homes, mais aussi de provoquer des échanges, d'ouvrir les établissements spécialisés au public.

manifestation. Relevons qu'elle s'adresse à toutes les personnes ayant atteint l'âge de la retraite, pensionnaires d'un home ou non, et surtout à ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de présenter leur travail au public.

PALMARÈS

- Mais comme dans tout concours, un palmarès s'établit. Nous en donnerons l'essentiel, l'essentiel étant, en définitive, de participer... pour son plaisir. - Catégorie peinture à l'huile et acrylique : Jeanne-Marie Leuba, de Savagnier; Violette Wenger, d'Auvergnier; Georges Diacon, des Geneveys-sur-Coffrane.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

La Banque nationale désenfile le franc

Notre institut fédéral d'émission mène une habile politique monétaire qui consiste à intervenir de temps à autre sur le marché des devises. Suivant les niveaux atteints par les principales monnaies étrangères vis-à-vis du franc suisse, la Banque nationale achète ou vend des devises dans le but de réduire les distorsions de prix par trop criardes.

Depuis onze années, notre franc jouit d'un prestige international qui l'a porté souvent à une estimation tel qu'il élevée. Si ces niveaux enflés facilitent nos importations, ils amènent en revanche nos capacités d'écouler nos produits à l'étranger et ces déséquilibres vont parfois jusqu'à mettre en péril nombre d'entreprises helvétiques.

Ce niveau d'alerte paraît avoir été atteint en raison du glissement vers le bas du dollar au cours de cet automne; les devises du marché commun suivent la même érosion. Hier, une vigoureuse action d'épongeage de moyens de paiement américain et allemand a renversé la tendance.

BONNE JOURNÉE EN SUISSE où les obligations se renforcent d'une fraction tandis que les actions terminent pour la plupart en hausse, même si les avances n'excèdent pas les normes quotidiennes. Brown Boveri poursuit sa réhabilitation en avançant de 900 à 940 en deux séances; Buhle, Landis et Gyr ainsi qu'Electrowatt et Alusuisse confirment le gain d'attention porté aux industrielles.

PARIS affiche de l'irrégularité. MILAN, très en verve, avance de 5500 sur Assicurazioni generali. AMSTERDAM s'érode avec un indice en baisse contenue. FRANCFORT demeure inchangé dans un attentisme justifié par l'attente de la visite de M. Brejnev à Bonn. BRUXELLES se distingue par une pression de la demande, tant aux industrielles qu'aux financières. MADRID perd du terrain. LONDRES ne maintient ses prix qu'aux pétrolières. NEW-YORK essuie des prises de bénéfices.

E. D. B.

« Broadway-Broadway » au théâtre

De notre correspondant : L'histoire d'une grande avenue présentée par une revue musicale venue de New-York. Une histoire contée par les chants et les danses. Une double expression qui, par petites touches fugaces, retrace en une vaste palette quasi toutes les influences de la comédie musicale américaine.

LES COWBOYS

On joue aux cowboys à cheval sur des mélodies certes archi-connuës, mais au demeurant remarquablement interprétées. De l'opérette américaine aux accents surannés en passant allègrement par un vaudeville où s'agglutinent le drame, l'opéra et le ballet.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

- CINÉMAS Corso : 20h30, Des gens comme les autres. Eden : 20h45, Le choix des armes. Plaza : 20h30, Tarzan l'homme singe. Scala : 20h45, Condorman, (10 ans). TOURISME. - Bureau officiel de renseignements : 11, rue Neuve, tél. (039) 224821. DANSE ET ATTRACTIONS Cabaret Rodéo : 21h30 - 4heures. Le Scotch : 21h30 - 4heures. La Boule d'Or : 21h30 - 4heures. Cabaret 55 : 21h30 - 4heures. Le Domino : 21h30 - 4heures. EXPOSITIONS Musée d'histoire : fermé. Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.

- Musée d'histoire naturelle : les collections. Musée des beaux-arts : Zoltan Kemeny, Vivarium (Jardinière 61); batraciens, reptiles et biotopes. Galerie du Club 44 : peinture de Suzanne Auber. Galerie du Manoir : Jacqueline Padovani (sculptures) et Albert Prat (peintures). Galerie de l'Atelier : arts de l'Afrique rituelle. Bibliothèque de la ville : Carlo Baratelli. Home de La Sombaille : artistes amateurs du 3<sup>me</sup> âge du canton. Centre de rencontre : Jacques Berthet. Galerie La Plume : artisanat. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017. Pharmacie d'office : Forges, 2a rue Charles-Naine, jusqu'à 21h, ensuite

- tél. 221017. DIVERS Club 44 : 20h30, Ce qui a changé en France en 1981, par René Rémond. LE LOCLE EXPOSITIONS Musée des beaux-arts : les collections. Château des Monts : musée d'horlogerie. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252. Pharmacie d'office : Casino, 39, rue Daniel-Jeanrichard. Ensuite le N° 117 renseigne.

BULLETIN BOURSIER

Table with multiple columns listing stock prices and market data for various locations including Neuchâtel, Lausanne, Genève, Bâle, Zurich, Paris, London, and New York. Includes sections for 'Cours des devises du 18 11 1981', 'Cours des billets du 18 11 1981', and 'Marché libre de l'or'.

Advertisement for Super-Centre Portes-Rouges. Features a chef character and a menu listing items like 'du boudin à la crème', 'de la saucisse au foie', 'des tripes au vin blanc', 'ses tranches de gâteau aux noisettes', and 'ses coupes de crèmes diverses'. Includes a 'GRATUIT' logo and phone number 38824-10.

# VAL-DE-TRAVERS



A la découverte du

Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

## Jean-Louis Garcin préférerait la poésie au ministère du Bon Dieu

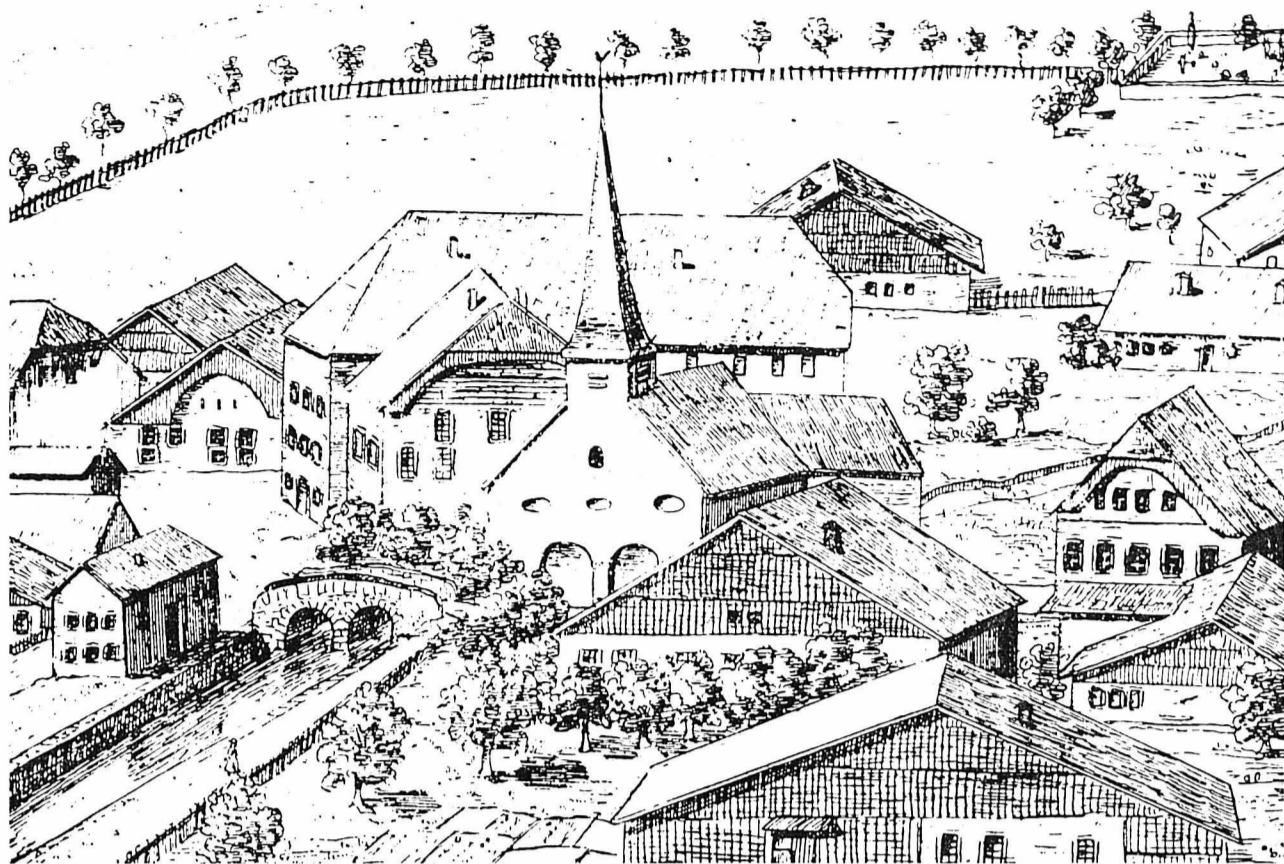
Chaque région a ses poètes. Grands ou petits. Ainsi en a-t-il été pendant la première moitié de ce siècle pour le Val-de-Travers avec Jules Baillods et François Jaques, deux amis de bonne compagnie.

Fleurier connu précédemment un écrivain talentueux, Fritz Berthoud mais aussi un personnage assez curieux: Jean-Louis Garcin, fils d'un médecin d'origine française établi à Nyon où, après la révocation de l'Edit de Nantes, il se vantait de guérir d'innombrables maladies avec de l'eau, réunissant toutes les vertus des sources de France et de Navarre.

### Un ministre inconstant

A la suite de maintes péripéties Jean-Louis Garcin fut nommé suffragant du pasteur Jonas de Géliou. Une nomination accueillie par l'élite sans enthousiasme dans une localité où, avant de se livrer à des dérobades peu édifiantes pour un ministre du Bon Dieu il n'eut guère l'heur de plaire. Et cette nostalgie lui fit écrire:

C'est là que pendant dix mois  
d'un exil volontaire  
j'ai subi les dures lois  
et que plaintif, solitaire,  
comme Ovide j'ai chanté  
la perte, non de Julie,  
mais de cette liberté  
qui vaut mille fois la vie.



Le Temple de Fleurier en 1813 d'après un dessin du professeur Gilliard.

(Avipress P. Treuthardt)

Pourtant Garcin ne manquait pas de talent oratoire. Dans ses prêches, il attirait la grande foule. Ses discours, il les voulait sérieux. Il présentait des idées banales sous une forme charmante, sa voix était prenante. Mais a-t-on dit «il ne manquait pas d'ambition et le théâtre était trop petit pour le satisfaire»...

Ses manquements à la parole donnée, Garcin les paya de son renvoi de Fleurier. Ce ne dut pas lui être pénible car il songeait surtout à se retirer d'une profession dans laquelle il avait été embarqué à contresens...

une idée assez juste du genre poétique neuchâtelois de l'époque.

Il était revenu des sentiments mêlés éprouvés à Fleurier et a même un peu forcé la note parnassienne. Car il proclamait alors:

Mille campagne riantes  
mille coteaux fortunés  
offrent aux yeux étonnés  
des peintures ravissantes...

Garcin devait finir sa vie en paix au commerce des muses profanes et sacrées, car dans son domaine de Cottens, il fut selon son propre mot, «l'un de ces êtres hors série pour lequel le monde est plein de fugitifs d'eux-mêmes».

G. D.

### A l'école de Grasset

Poète de l'école de Grasset, Garcin composa une œuvre d'environ six cent cinquante vers. La partie consacrée au Val-de-Travers fut la mieux réussie et donnait

## L'Hôtel Central de Couvet un bien nommé au centre du Vallon

L'Hôtel Central, le bien nommé. Au centre de Couvet, au centre du Vallon, cet établissement a été repris, il y a près de deux ans par M. et M<sup>me</sup> Santos.

Tout d'abord l'accueil. Les patrons font eux-mêmes le service, ce qui leur permet d'avoir un contact plus étroit avec leur clientèle. Une clientèle importante puisque la maison dispose de six salles de réunions pouvant recevoir jusqu'à deux cent vingt personnes. C'est l'une des raisons pour laquelle l'établissement est réputé. En effet, vingt-quatre sociétés ont leur siège en ces lieux. Cette réputation s'étend bien au-delà du Val-de-Travers, car l'hôtelier-restaureur du Central peut recevoir des cars complets de touristes et héberger jusqu'à soixante personnes.

Mais l'Hôtel Central est aussi un lieu de rendez-vous pour gourmets. Une cheminée en pierre taillée, l'une des plus belles que l'on puisse admirer dans un établissement public du canton, permet à M. Santos de préparer des rôtisseries au feu de bois.

Dans une vitrine réfrigérée sont disposés quartiers de viande et bien d'autres mets propres à éveiller les papilles gustatives. Le client choisit un morceau qui sera découpé devant lui et rôti en cheminée à quelques pas de son assiette. Plusieurs salades sont à disposition des gastronomes qui peuvent choisir et se servir.

Un exemple de menu au grill qui débute par du saumon, suivi d'une fricassée de porc, la côte d'agneau, le steak de veau ou de bœuf, avec garniture de légumes, trois beurrés au choix et un dessert ne revient pas même à trente francs...

Autre spécialité de la maison, les crevettes géantes grillées et servies avec du riz. Bien entendu, on pourra aussi se faire servir la côte de bœuf, le châteaubriant et autres tournedos avec la côte d'agneau accompagnée de haricots rouges.

Une carte de mets très riche en variétés n'exclut pas les menus de tous les jours, même servis sur assiette.

En dehors des boissons courantes, l'Hôtel Central peut offrir aux amateurs, un choix de six sortes de bières belges dont la «busch beer» qui est la plus forte du monde.

Après une certaine traversée du désert, l'Hôtel Central de Couvet a repris sa vitesse de croisière, grâce surtout au dynamisme et au savoir-faire des nouveaux patrons. Il est d'ailleurs réjouissant de constater que le milieu de la restauration, à Couvet, s'est profondément transformé ces dernières années avec l'arrivée de jeunes loups compétents.

En raison d'une très grande affluence pour les repas de midi, la cheminée-rôtisserie ne fonctionne que le soir en semaine bien sûr, les samedis et dimanches.

Un cadre chaleureux, un accueil qui l'est tout autant, un choix très vaste, ce sont quelques bonnes raisons qui font se retrouver à l'Hôtel Central une clientèle de tous milieux, appréciant le calme pour déguster une excellente cuisine ou simplement boire un verre sauf le lundi, jour de fermeture de l'établissement.

Publireportage FAN.



A gauche, M. et M<sup>me</sup> A. Santos et leur fille; au grill, le cuisinier, P. Langenegger.

(Avipress P. Treuthardt)

## TEINTURERIE EHINGER SUCCESEUR: M<sup>me</sup> Gaby Merat



COUVET

GRAND-RUE 1a - Tél. 63 12 35

- Nettoyage chimique perfectionné
- Nettoyage au poids (5 kg Fr. 13.—)
- Blanchissage

## HÔTEL CENTRAL COUVET

Nous vous proposons à notre nouvelle  
«rôtisserie Le Central»  
pour la saison de la chasse:

- chevreuil: civet, médaillon,
- «selle et côtelettes de sanglier grillées au feu de bois», ainsi que de nombreuses grillades.

M. et M<sup>me</sup> SANTOS

Tél. (038) 63 23 81

130934-96

## AGENCE OFFICIELLE POUR LE VAL-DE-TRAVERS



## GARAGETOURING SERGE ANTIFORA

2105 TRAVERS

Tél. (038) 63 13 32

130929-96



Agence officielle  
pour le Val-de-Travers

Réparations rapides et soignées

## GARAGE TIVOLI J.-M. Vaucher

Tél. (038) 61 25 22

2115 Buttes

130937-96

## CAVES DE LA CITADELLE

Réserve de  
la Citadelle

Le vin de tous les jours.  
Vin fin de la commune  
de TARRAGONE



Tél. 61 10 96

C. Jacot  
& Cie  
Fleurier

130935-96

## BUFFET DE LA GARE Buttes

Nous vous proposons  
toute l'année, nos spécialités:  
ENTRECÔTE AU VIN  
ROUGE  
«GATTINARA»  
PICCATO DE VEAU  
LOMBARDE  
et de nombreux mets  
à la carte



RENDEZ-NOUS  
VISITE!

M. ET M<sup>me</sup> STODMANN  
2115 Buttes, tél. (038) 61 13 73

Fermé le mercredi

15899-96

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT  
POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

annonces Suisses Schweizer Annoncen  
**ASSA**

Asso Annonces Suisses SA  
2, Faubourg du Lac  
2001 Neuchâtel  
Tél. 038-24 40 00, Télex 35372

Lecteurs, annonceurs,  
éditeurs... tous solidaires  
via Assa.

## CUISINES DE RÊVES

Droz & Perrin S.A.

EXPOSITIONS PERMANENTES  
À COUVET ET TRAVERS

TÉL. (038) 63 13 59

130932-96

## STOLLER

RADIO-TV  
COUVET - FLEURIER  
RÉPARATIONS  
SONORISATION  
LOCATION-VENTE

Couvet: Nouveaux locaux  
Tél. (038) 63 16 44



130931-96



FLEURIER - Tél. (038) 61 16 37

GARAGE  
CLAUDE DUTHÉ

130930-96

## CHEZ MARCELINE

### MERCERIE

- Chemises de nuit
- Pyjamas
- Combinaisons
- Soutiens-gorge - Gains
- Broderie - Laine
- Pulls dames
- Habillements enfants
- Mercerie



M<sup>me</sup> Tonus - COUVET - Tél. 63 22 13

130935-96

127<sup>e</sup> année

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Correction de la route des Verrières : c'est l'heure du bilan

## Sociologie et paysannerie



M. François Hainard. (Avipress-P. Treuthardt)

(sp) Natif des Bayards, M. François Hainard, licencié ès sciences sociales de l'Université de Neuchâtel est actuellement occupé à des recherches sur les rapports urbains-ruraux à l'Université de Cornell (Ithaca, Etat de New-York), a soutenu cette année une thèse de doctorat, après avoir été assistant à l'Institut de sociologie et de science politique de l'Alma mater de Neuchâtel. Cette thèse vient de sortir de presse et elle contribue à une meilleure compréhension de divers aspects actuels du Val-de-Travers, puisqu'elle porte sur une approche pluraliste de la collectivité paysanne de ce district, dans l'optique de la sociologie moderne. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette étude qui aborde les principales particularités et le changement social spécifiques à une minorité rurale dans une région industrialisée du Jura neuchâtelois.

**De notre correspondant :**  
Avec l'achèvement du carrefour à l'entrée des Verrières, la correction de la route entre le Haut-de-la-Tour et la commune frontalière est virtuellement terminée. Il aura fallu trois étés pour la réaliser. C'est maintenant l'heure du bilan.

Les sondages de reconnaissance géologique et géotechnique, au nombre d'une vingtaine à une profondeur de trois à dix mètres, ont été exécutés en 1978 déjà, par une entreprise de La Chaux-de-Fonds. La correction routière proprement dite a été exécutée en deux phases :

d'abord sur territoire communal des Bayards de mars 1979 à octobre 1980, ensuite sur territoire des Verrières cette année.

reconstruction du chemin de desserte des tourbières, déplacé au sud sur environ 450 mètres.

### MATÉRIAUX ET DÉPENSES

Sur l'ensemble du chantier, les terrassements ont été de 47.000 m<sup>3</sup>, les remblais de 14.000 m<sup>3</sup>, les canalisation de 5000 m, la mise en place du tout venant de 23.000 m<sup>3</sup>, la mise en place des enrobés bitumeux de 10.000 t, la mise en place des matériaux filtrants pour l'emposièu de 900 m<sup>3</sup>; il a été utilisé 170 m<sup>3</sup> de béton et 14 t d'acier.

Le devis estimatif de cette correction a été évalué par phases, chacune d'elle ayant fait l'objet d'une demande de crédit.

Pour la première phase, le coût total a été estimé à 4.830.000 fr., la subvention fédérale escomptée étant de 1.690.000 fr. et la part du canton de 3.140.000 francs. Pour la seconde phase, le coût total a été évalué à 2.500.000 fr., la subvention fédérale étant de 800.000 fr. et de 1.700.000 fr. la part cantonale.

Le trafic moyen journalier relevé en 1976 était de 1500 véhicules sur cette route internationale et de 1900 en 1978 avec des pointes de 4000 véhicules par jour en été. Ce trafic correspond à 15% de celui traversant la frontière le long du Jura. Il est celui d'une route touristique internationale et justifiait pleinement les travaux exécutés.

G. D.

## Pas de mois théâtral pendant deux ans mais...

(sp) Lors de la récente assemblée du conseil de fondation du Centre culturel du Val-de-Travers, le rapporteur du Groupe théâtral des Mascarones a commenté les sept spectacles qui figuraient au programme du septième mois théâtral, organisé en juin dernier. Il a profité de l'occasion pour annoncer un important changement dans ce secteur d'activité du GTM : dès 1982 et pour deux ans, ce mois théâtral n'aura plus lieu sous la forme qu'on lui connaissait jusqu'à présent. Il cédera la place à des spectacles ponctuels, dispersés tout au long de l'année, cela pour évi-

ter une concentration que bien des amateurs de théâtre - hormis les plus mordus d'entre eux - avaient quelque peine à digérer à raison de deux ou trois rendez-vous hebdomadaires aux Mascarones et en dépit de la qualité propre des différentes manifestations à l'affiche.

Il faut aussi rappeler que le GTM ne se contente pas d'inviter des troupes et des artistes de l'extérieur, mais qu'il monte lui-même des spectacles. Ainsi, dès le 17 décembre, il jouera à Môtiers un grand mélodrame, à la fois très drôle et émouvant : « La Goualeuse », alors qu'au printemps prochain il proposera aux enfants une pièce spécialement écrite à leur intention « Et crac dans le sac ! ».

### DEUXIÈME PHASE

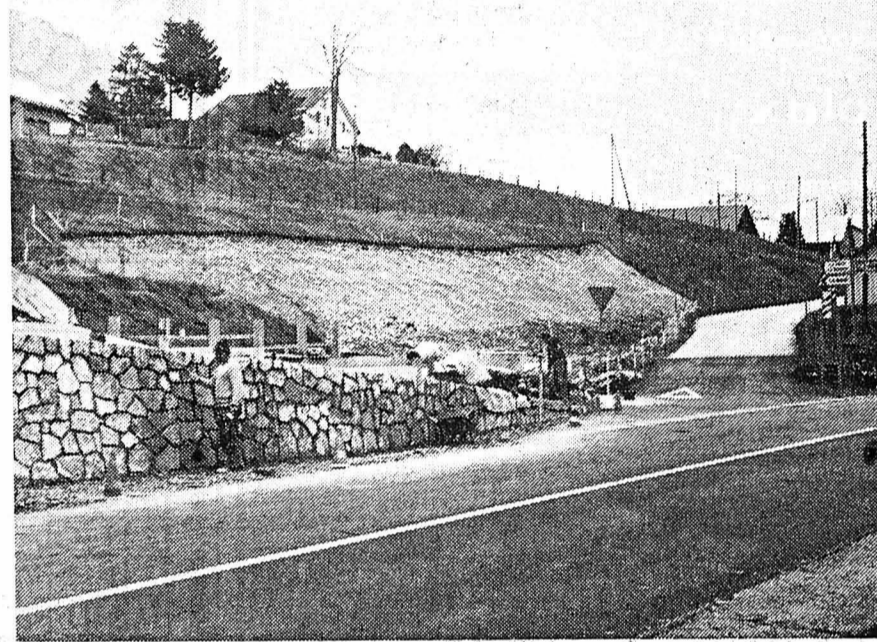
Entre la limite communale des Bayards et l'entrée des Verrières, la nouvelle route a été déplacée vers le sud. La correction dans cette zone a nécessité un important remblaiement. Il a posé des problèmes en raison de la présence des tourbières. Il a fallu remblayer la tourbe sur une largeur d'environ 6 m, jusqu'à une profondeur de 2 m 50 à 3 m sur quelque 150 m de longueur.

Une autre question délicate dans ce secteur a été celui de l'évacuation des eaux de la route. Il a été résolu par l'exécution d'ouvrages annexes importants. Il a fallu aussi procéder à la

## FLEURIER

### Epreuves du niveau 4 au Collège régional

(sp) Les 24 et 25 novembre auront lieu au Collège régional, à Fleurier, les épreuves du niveau 4, organisées par le département de l'instruction publique. Ces épreuves, qui ne sont pas prises en considération pour la réussite en fin de scolarité obligatoire, se déroulent dans les classes de quatrième année des sections classique, scientifique et moderne du degré secondaire inférieur. Leur résultat peut toutefois, en cas d'excellence, permettre à un élève de la section moderne de poursuivre des études dites longues dans un gymnase, une école de commerce ou une école technique supérieure, moyennant un cours de rattachement ad hoc.



Désormais, la route des Verrières est super-confortable pour tout ce qui roule. (Avipress-P. Treuthardt)

### Alerte au feu

(c) Un commencement d'incendie s'est déclaré hier après-midi au deuxième étage de la pharmacie Delavy, 1 rue du Grenier, à Fleurier, où une casserole contenant de la graisse a été oubliée sur le poêle.

Le feu s'est communiqué à la hotte de la cheminée qui a dû être démontée. D'autres dégâts ont été provoqués par la fumée.

Le centre de secours et les premiers secours sont intervenus. Quant à la casserole surchauffée, elle a été jetée, par une habitante du logement, dans le jardin de la propriété...

### Un camp de ski aussi pour les gymnasiens

(sp) Dernièrement, nous avons énuméré ici les divers camps qui seront proposés cet hiver aux élèves des quatre sections du degré secondaire inférieur du Collège régional. Les gymnasiens du Val-de-Travers (une cinquantaine) auront, eux aussi, leur camp de ski alpin qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 6 février 1982 à Champ-Poussin, près des Crosets, dans le val d'Illiez.

### Retour d'Alain Morisod

(c) Alain Morisod et son orchestre, dans un nouveau programme, seront lundi 30 novembre au temple de Fleurier pour y donner un concert de Noël. Sûrement ils attireront, comme de coutume, un nombreux public.

Offrez les plus prestigieux parfums du monde



F. TRIPET Parfumerie, Seyon 8, Neuchâtel

A notre dernier jeu, M<sup>me</sup> D. Kohler de Neuchâtel a gagné la Fiat 126. Vous trouverez votre propre billet numéroté ces prochains jours dans votre boîte aux lettres. Cette année, c'est peut-être vous qui allez gagner.

## VIGNOBLE

PERREUX

### Collision : un blessé

Hier vers 12 h 20, à Perreux, M. R. S., de Marly (FR), quittait une place de stationnement située à l'est du bâtiment de la direction de l'hôpital de Perreux, avec l'intention d'emprunter la route conduisant à la N 5. En tournant à gauche, sa voiture est entrée en collision avec celle de M<sup>lle</sup> Eliane Brunner, de Cortaillod, qui arrivait normalement en sens inverse. Blessée, M<sup>lle</sup> Brunner a été transportée à l'hôpital des Cadolles. Dégâts importants.

NEUCHÂTEL

### Cyclomotoriste blessée

Hier vers 7 h 50, à Neuchâtel, M<sup>lle</sup> M. V. R., de Neuchâtel, circulait avenue de la Gare, direction centre ville. Peu avant l'intersection avec la rue Louis Favre, son cyclomoteur a été heurté par la voiture de M<sup>me</sup> S. C., de Neuchâtel, qui arrivait de la rue Louis Favre, après avoir quitté prématurément le stop. Blessée, M<sup>lle</sup> V. R. a été transportée à l'hôpital des Cadolles. Elle a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20h30, Le professionnel, avec Belmondo.  
Fleurier, l'Alambic bar-dancing : ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, sauf le lundi.  
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert tous les soirs excepté le mardi.

Môtiers, Musée Rousseau : musée d'histoire et d'artisanat et musée du bois, ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi.

Môtiers, château et musée Léon Perrin : ouverts tous les jours sauf le lundi.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.  
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Sage-femme : tél. 63 17 27.  
Infirmière-visiteuse : tél. 61 38 48.  
Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet tél. 63 24 46.

## AVIS TARDIFS

### Festival

### de films de montagne

avec le concours du guide René Mayor

Ce soir, à 20 h 15 au collège de Buttes

Prix des places : Fr. 5.-

Collaboration COOP Neuchâtel

Organisation : Club Alpin suisse section Chasseron

36825-76

## AVIS DIVERS

HÔTEL DE VILLE - MÔTIERS  
Vendredi 20 novembre  
dès 20 h 30

### MATCH AUX CARTES

par équipes 36363-84

HÔTEL DU PONT - COUVET  
cherche pour soirée Saint-Sylvestre

### DUO ACCORDÉONISTES

ou ANIMATEURS

Faire offres : F. Juillerat - Tél. (038) 63 11 15

36758-84

## AVIS MORTUAIRE

L'Union chorale de Couvet a le regret de faire part du décès de

Madame

### Marlène FERUGLIO

sœur de Monsieur Roland Junod, membre actif de la société. 36973-78

## REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages d'affection, de sympathie ou d'envois de fleurs reçus en ces jours de profonde tristesse, la famille de

Madame

### Henri BLANC

prie tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont entourée pendant ces pénibles journées de séparation, de trouver dans ces lignes l'expression émue de sa profonde gratitude.

Noiraigue, novembre 1981. 36772-79

## NOTRE FEUILLETON

## LA MENTEUSE ADORÉE

par Ginette BRIANT

PRESSE DE LA CITÉ

39

— Je sais Greg, mais je la plains tout de même. Elle désirait tant de la vie et quand elle obtenait quelque chose, que se soit de l'argent, de la gloire ou de l'amour, cela ne durait jamais. Elle avait l'habitude de pleurer et de dire. « Pour moi, tout se transforme toujours en cendres ».

— Felton est-il venu vous voir ?  
— Non, seule une vieille nurse aux cheveux gris, qui a l'air d'un dragon, s'occupait de moi.

— Porte-t-elle des lorgnons avec une monture d'acier ?  
Laurel répondit affirmativement.

— Je crois l'avoir rencontrée hier.  
— Je suis un cas spécial, une schizophrène... dangereuse parfois, c'est pourquoi l'on m'enferme. Je me demande ce qu'ils ont à l'esprit. Vous savez, j'attendais, sachant que quand cela arriverait, ce serait terrible. J'ai vu une chose une fois... dans les camps de concentration - cela m'a tellement effrayée que j'en rêve. Je regarde mes amis

disparaître un à un dans la chambre à gaz, me demandant quand viendra mon tour. Chaque fois que la porte s'ouvre, je pense : « C'est le moment ». Seulement, ici, il n'y a que moi.

Les yeux bleus étaient à la fois candides et terrifiés. — Vous devez avoir pensé à cela aussi, Greg. Ils ne peuvent pas se permettre de me garder ici indéfiniment. Si quelqu'un était négligent et si je m'échappais...

J'ouvris la porte. La servante, toujours à genoux, récurait au-delà de la chambre; elle nous tournait le dos. « Et si quelqu'un était négligent et si je m'échappais... » avait dit Laurel.

La réponse à cette question nous fut donnée beaucoup plus tôt que nous l'attendions. Et avec elle, j'eus l'explication de la facilité que j'avais éprouvée à retrouver Laurel. Tout avait été si aisé... bien trop aisé!

Hartley Rowe, avec sa passion pour les proverbes, aurait cité celui-ci :

« Tuer deux oiseaux avec la même pierre ! »

### Chapitre XIX

Après avoir respiré profondément, je sortis de la prison de Laurel, en espérant que mon expression sévère donnerait de la consistance à mon personnage de médecin jeune et ardent. Laurel me suivait à quelques pas, ses cheveux dissimulés sous son bonnet et la tête penchée sur une pile de pansements. J'avais roulé son sweater et sa jupe sous ma veste pour les utiliser plus tard. La seule chose à laquelle je n'avais pu remédier en si bref délai c'était ses souliers à hauts talons et ses bas nylon.

Avant d'atteindre le premier palier, j'avais pris une carte de température sur une table roulante et je commençais à penser que nous pourrions couvrir tout le trajet sans incident, quand deux nurses venant le long du corridor en bavardant regardèrent Laurel, et l'une d'elle l'interpella :

— Hé, nurse, vous êtes nouvelle ici ?  
Laurel murmura oui.

La plus âgée des nurses dit en souriant :  
— Eh bien! vous auriez avantage à mettre le plus rapidement possible vos souliers et vos bas d'uniforme. Ne me dites pas que vous n'avez pas lu le tableau d'affichage et que vous ignorez les punitions qui attendent celles qui ne sont pas vêtues réglementairement.

— Je ne l'ai pas lu, chuchota Laurel.

— Vous le regretterez. La directrice est sur le sentier de la guerre et la Soeur vous fera passer un mauvais quart d'heure si elle vous voit ainsi chaussée.

— Je vais aller me changer, dit Laurel d'un air effrayé.

Les nurses portèrent ensuite leur attention sur moi qui m'étais arrêté, attendant avec une impatience manifeste. La nurse aux cheveux gris pouvait surgir d'un instant à l'autre.

La plus jeune dit gaiement :

— Et pas de flirt avec les docteurs, nurse!

En riant elles s'éloignèrent dans le corridor.

Laurel vacillait dangereusement, son visage était mornellement pâle, je lui saisis le coude.  
— Pour l'amour du ciel, continuez à avancer... nous avons perdu suffisamment de temps.

En titubant elle me suivit au rez-de-chaussée. Le bureau de la réception était vide, l'entrée aussi. Comme une oasis la porte vitrée nous apparaissait. Nous étions dehors.

Presque!  
Laurel vacillait, à bout de forces et de fatigue!

— Allons chérie, encore quelques pas.  
Nous atteignîmes la porte.

Ma main était sur la poignée, quand, grimpaient lestement les marches en face de nous, nous vîmes la silhouette massive du Dr. Felton.

Nous nous retournâmes; derrière nous, avançant vivement dans l'entrée, il y avait la nurse aux yeux méchants. Nous étions pris au piège. Je regardai Laurel, me demandant si je pouvais la prendre dans mes bras et essayer une sortie...

Un coup d'œil sur Felton me fit changer d'avis.

Je sais que cela paraît du plus mauvais mélodrame de parler de médecins armés de méchants revolvers dans les entrées vides des hôpitaux, pour persuader les malades qui s'y refusent à monter dans une ambulance, mais nous restions là, paralysés comme un couple de lapins. Tout était si irréel. J'avais envie de rire et d'attendre que la force de dissuasion de Felton se dissolve dans l'air avant la fin du drame.

Puis je songeai au téléphone.

Pouvais-je m'y précipiter et appeler Wiggs avant que Felton ne me maîtrise? Laurel ne me fut pas d'une grande aide, car, quand je lâchai son bras, elle tomba à terre comme un pantin dont le son s'échappe. C'était bien le moment de s'évanouir!  
A suivre

# Pneus à neige de MIGROL - comparez les prix

MIGROL - la voie des économies

Par exemple «tubeless»	NATIONAL	FULDA	Toutes autres marques
155 SR 12	66.-	86.-	89.-
145 SR 13	60.-	78.-	82.-
155 SR 13	70.-	91.-	95.-
165 SR 13	79.-	103.-	108.-
175 SR 14	96.-	124.-	130.-
175/70 SR 13	85.-	110.-	115.-
185/70 SR 13	93.-	120.-	126.-

Montage Fr. 5.- Equilibrage électronique Fr. 5.-  
Toutes autres dimensions sur demande

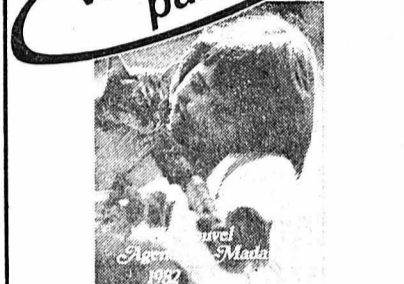
## MIGROL AUTO SERVICE

### marin centre

Marin-Centre Téléphone: 038-33 64 66

MIGROL AUTO SERVICE BULLE/FR, Gruyère-Centre, 029-2 54 50 ● CORSEAUX/VEVEY, 021-52 82 22 ● GIVISIEZ/FR, 037-26 36 26 ● MARIN/NE, Marin-Centre, 038-33 64 66 ● MURTEN, 037-71 36 03 ● PFÄFFIKON/SZ, Seedamm-Center, 055-48 10 78 ● ROPRAZ/VD, 021-93 10 86 ● SURSEE, beim Surseepark, 045-21 39 44 ● SCHLIEREN/ZH, Badenerstr. 42, 01-730 28 38 ● ST. GALLEN, Zürcherstr. 114, 071-27 89 45 ● ZÜRICH-SCHWAMENDINGEN, 01-41 45 73 ● WERRIKON/USTER, 01-941 39 77 ● WINTERTHUR-TÖSS, 052-22 57 74 ●

**Vient de paraître**



Le nouvel Agenda de Madame 1982  
En vente dans les librairies ou les kiosques ou chez l'éditeur  
Chapalay + Mottier  
Case postale 86  
1211 Genève 11  
Tél. (022) 29 16 53 46306-10

**TOUT FRAIS**  
Le miel sauvage, le vrai, c'est une réserve naturelle d'énergie, de résistance, de santé pour le sport, le travail, et surtout pour les enfants.  
Une spécialité de: Centre de santé BIONA  
Au Friand Faubourg de l'Hôpital 1 Neuchâtel (038) 25 43 52. 46619-10

**MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE**  
neuve, avec touche de correction.  
Fr. 375.- Tél. (038) 31 48 61. 36847-10

### Votre ancienne machine répond-elle encore à vos exigences?

Les nouveaux automates à laver le linge.

**Electrolux**

- disposent d'un programme «économie d'énergie» qui économise jusqu'à 45% de courant électrique.
- sont de toute confiance, ménagent votre linge, ont une longue durée de vie et sont d'un emploi simple.
- le modèle WH 1075 dispose d'un réglage individuel continu de la vitesse d'essorage, de 400 à 1000 t/min.

Votre revendeur spécialisé vous donnera volontiers d'autres renseignements, également sur les possibilités d'échanges très avantageux.

**Gratuit** Ce set de tissu-éponge vous sera remis gracieusement lors de l'achat d'une machine à laver Electrolux WH 1075, WH 875, WH 565

**H. Carcani & Cie**  
Entreprise d'électricité  
Rue Ls-Favre 5  
2017 Boudry

**René Tanner**  
Appareils Ménagers  
Av. Portes-Rouges 149  
2000 Neuchâtel

**ENSA**  
Electricité  
Neuchâtoise S.A.  
Agence de Cernier et des Ponts-de-Martel

**Vuilliomonet & Co S.A.**  
Electricité  
Grand-Rue 4  
2001 Neuchâtel 46316-10

### ÉTOILE D'HIVER!

La conduite devient à nouveau plus difficile. C'est pourquoi nous vous proposons la Talbot Solara et son équipement d'hiver complet: quatre pneus d'hiver Conti Contact supplémentaires montés sur jantes



Vous économisez FR.1000.-

Gratuit: cours de conduite anti-dérapiage pour tout achat d'une «Étoile d'hiver».

**TALBOT SOLARA**

**NEUCHÂTEL**  
Parcs 147  
Tél. (038) 24 12 65  
24 19 55  
24 19 65 36323-10

### Le style folklore fait fureur

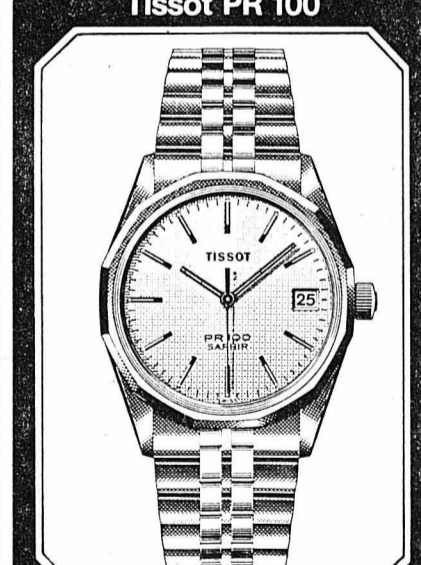
Folklore - en cette saison, c'est le grand thème de la mode. «Knirps» le module en teintes ravissantes. Recherchez la garantie «Point Rouge», car chaque parapluie de poche n'est pas un «Knirps».

Voyagez avec «Knirps», restez à la mode.

**MAISON BIEDERMANN**  
Rue du Bassin  
Neuchâtel 36422-10

### TISSOT QUARTZ

La nouvelle Tissot PR 100



Design extra-plat. Construction robuste et sportive. Etanche à 100 mètres. Glace saphir. Dès Fr. 398.-

**Steiner**  
Horlogerie - Bijouterie  
Orfèvrerie - Etais  
2000 Neuchâtel - St-Honoré 3  
Tél. (038) 25 22 81 36412-10

# armourins

Votre innovation à Neuchâtel

**DISCOUNT**

**Emincé de porc**  
le kg **14.50**

**Pâté de viande**  
100 g **1.50**

**Canapés assortis**  
la pièce **1.30**

**Veau de mer**  
100 g **1.50**

**Boucherie 2<sup>me</sup> étage**  
**Poissonnerie 2<sup>me</sup> étage**  
Service commande par téléphone  
(038) 25 64 64 int. 284. 36810-10

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

### CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	N	F	E	M	E	O	L	A	M	T	N	I	A	S
E	I	O	A	Q	O	P	O	R	J	E	M	A	D	R
L	P	R	Y	B	U	I	U	U	T	R	E	U	S	
M	N	I	O	A	S	A	R	O	L	X	L	E	T	T
E	I	L	N	E	R	A	T	E	C	E	D	I	N	I
J	E	E	L	O	S	E	U	E	C	O	O	A	N	S
T	U	E	I	S	C	D	U	T	U	T	I	J	O	I
R	U	R	I	R	I	H	A	G	A	R	O	I	C	A
R	A	E	I	V	E	T	E	P	O	N	R	E	U	N
B	N	D	I	S	I	T	O	R	C	G	D	T	L	A
R	B	D	O	O	T	C	N	T	A	N	A	L	I	V
U	N	I	N	T	S	E	I	A	A	B	O	M	O	A
I	I	E	I	A	O	R	F	N	A	I	E	J		
T	O	G	P	N	N	G	U	M	G	N	C	T	E	D
S	L	E	N	U	E	J	E	E	E	I	N	E	D	

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un produit qui nettoie.

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Aux - Bien - Bruit - Coupe - Dame - Délectation - Démagogue - Epinoche - Episcopat - Equateur - Fil - Injonction - Infanterie - Individuel - Juriste - Jurande - Javanais - Jurassien - Jeune - Loir - Longe - Marne - Mie - Oiseleur - Oculi - Odeur - Obole - Rayon - Radotage - Riant - Rabat - Sueur - Saint-Malo - Soir - Soin - Toit - Terme - Voici.

(Solution en page radio)

### DEMANDES D'EMPLOIS

**Employée de commerce 22 ans**  
trilingue avec expérience dans la vente, cherche emploi varié dans bureau, commerce ou réception, (contact avec la clientèle) dès janvier 1982.  
Région Bienne - Neuchâtel - Yverdon.  
Tél. (01) 810 03 06 ou (01) 814 22 38, demander M<sup>lle</sup> Léchet. 49039-38

**Comptable expérimenté**  
cherche place stable avec responsabilités à Neuchâtel ou aux alentours. Bonnes références.  
Adresser offres écrites à CY 2215 au bureau du journal. 49062-38

**Jeune cadre**  
(35 ans) cherche changement de situation. Préférence dans gérance immobilière.  
Adresser offres écrites à BV 2193 au bureau du journal. 31649-38

Demande d'emploi:  
**employée de commerce**  
(20 ans) cherche travail jusqu'à fin janvier (év. magasin, bar, etc.).  
Tél. 24 70 72, 48482-38

**Dem. à acheter**  
**ACHÈTE**  
antiquités meubles anciens appartement complet successions.  
Tél. (032) 25 06 81. 36801-44

Nous achetons et payons comptant  
**VIEIL OR**  
Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche et argent ou en or.  
Antiquités et également anciennes cartes postales.  
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone.  
En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.  
Gloor-Zwilling, horlogerie-bijouterie  
Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 13841-10

**COMMERCES**  
A vendre ou location-vente  
**SALON DE COIFFURE**  
4 places. Situation: Le Landeron. Prix à convenir.  
Pour tout renseignement, s'adresser à:  
Fiduciaire **MICHEL BERTHOUD**  
Les Bourguillards 16  
2072 Saint-Blaise  
Tél. (038) 33 64 33 46726-52

A remettre pour le 15.12.81, à l'est de Neuchâtel  
**RESTAURANT**  
entièrement rénové, 80 places. Salle à manger 60 places, terrasse 35 places, parc pour 40 voitures. Reprise éventuelle.  
Adresser offres écrites à KG 2223 au bureau du journal. 49255-52

**X**

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

31771-10

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_  
Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP/localité \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5  
Tél. 038-24 63 63 82 M3

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

**Service de publicité FAN-L'EXPRESS**  
Tél. (038) 25 65 01

**Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 70 centimes le mot**

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL**  
4, rue Saint-Maurice  
Tél. (038) 25 65 01 met à votre disposition

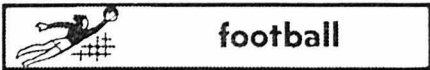
- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

**BAUX À LOYER**  
à vendre à l'imprimerie de ce journal

**DEUX YEUX UN OPTICIEN**

**COMMINOT**

maîtres opticiens - Hôpital 17  
2000 Neuchâtel - Tél. 25 18 91 119049-A



# Deux fois vice-championne du monde la Hollande n'ira pas en Espagne

## La France joue et gagne

FRANCE - HOLLANDE 2-0 (0-0)

MARQUEURS : Platini 53<sup>me</sup> ; Six 82<sup>me</sup>

FRANCE : Castaneda ; Tresor ; Janvion, Lopez, Bossis ; Genghini, Giresse, Platini (76<sup>me</sup> Tigana) ; Rochetau, Lacombe (70<sup>me</sup> Zimako), Six.

HOLLANDE : van Breukelen ; Krol ; Wijnstekers, van de Korput (73<sup>me</sup> La Ling), Poortvliet ; Peters, Neeskens, Metgod (46<sup>me</sup> Tahamata), Muhren ; van Kooten, Rep.

ARBITRE : M. Garrido (Portugal). NOTES : Parc des Princes, 50.000 spectateurs. Avertissements à Poortvliet (38<sup>me</sup>) et van de Korput (61<sup>me</sup>).

Une page s'est tournée, mercredi soir au Parc des Princes de Paris, dans l'histoire du football hollandais. Deux fois vice-championne du monde, la Hollande ne sera pas présente, l'an prochain,

au «Mundial» espagnol. Devant 50.000 spectateurs, les Néerlandais ont été défaits par la France. Après cette rencontre, la situation s'est clarifiée dans ce groupe 2 du tour préliminaire de la Coupe du monde. Le nom du deuxième qualifié sera connu le 5 décembre à l'issue du match France-Chypre. Si la France l'emporte, elle ira en Espagne. En cas de match nul ou de défaite des Tricolores, c'est l'Eire qui accompagnera la Belgique.

Pour cette rencontre capitale, le sélectionneur néerlandais avait opté, comme contre la Belgique le mois dernier à Rotterdam, pour l'expérience. Les cinq «mercenaires» alignés au Parc par Cees Rijvers devaient apporter toute l'expérience voulue à l'ensemble hollandais. Pendant 53 minutes, cette option s'était révélée la bonne. Mais, le but de Platini a complètement changé les données du match. Les coéquipiers de Krol ne bénéficiaient pas de la fraîcheur nécessaire pour prendre l'initiative du jeu.

Les Hollandais ont montré deux visages au Parc des Princes. Avant la pause, ils avaient livré, avec succès, une bataille essentiellement défensive. Après la pau-

se, Rijvers a pris des risques offensifs certains en introduisant un troisième attaquant, le Moluquois du Standard de Liège Tahamata, à la place de Metgod, qui avait abattu un travail défensif énorme dans les 45 premières minutes. Virevoltant pendant dix minutes, Tahamata s'est heurté, par la suite, à l'intransigeance de Janvion.

Soumis à une pression terrible depuis la défaite de Dublin le 14 octobre dernier, les Français ont eu le mérite de répondre présent à ce rendez-vous capital. Hélas, craintive pendant 50 minutes, l'équipe de France a été libérée par le but de son capitaine Michel Platini. Dès cet instant, les hommes de Michel Hidalgo retrouvaient leur jeu plein de finesse et d'habileté dans les actions de rupture. C'est d'ailleurs sur une contre-attaque que Didier Six devait inscrire le but de la sécurité à la 84<sup>me</sup> minute.

Pendant la première mi-temps, Ruud Krol, l'un des trois «rescapés» de la finale de Munich avec Rep et Neeskens, a su organiser à merveille sa défense. Le «libero» néerlandais a toujours eu le mérite d'évoluer à la hauteur de ses défenseurs. Son sens du placement, la pré-

cision de sa relance ont rendu la tâche des attaquants français difficile. En première mi-temps, les Français ne se créaient que deux occasions de «goal» (Lacombe 18<sup>me</sup> et Platini 39<sup>me</sup>).

Huit minutes après le thé, Michel Platini ouvrait la marque dans son exercice favori : le coup franc. En effet, l'arbitre portugais Garrido sanctionnait très sévèrement une faute de main de Peters. Platini trouvait enfin l'ouverture sur ce coup de pied arrêté. Le gardien hollandais semblait mal placé sur cette action. Les Français auraient pu réaliser le «break» plus tôt, lorsqu'à la 62<sup>me</sup> minute, Lacombe tergiversait devant la cage, désertée par van Breukelen. Mais, le Parc des Princes «se libérait» complètement à la 82<sup>me</sup> minute. Lancé par Genghini, Dominique Rochetau offrait sur un plateau à Didier Six la balle de 2-0.



C'EST FAIT ! - Le Français Lopez (à droite) ira très probablement en Espagne alors que le Hollandais Krol (deux fois vice-champion du monde) restera à la maison. A moins que Chypre ne crée la sensation le 8 décembre contre la France... (Téléphoto AP)

### Coupe de l'UEFA

#### L'horaire

L'Union européenne a publié l'horaire des rencontres des 8<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe de l'UEFA. Selon cet horaire, le match Sporting Lisbonne - Neuchâtel/Xamax débutera, le 25 novembre, à 21 h 15 locales, soit à 22 h 15 heure suisse.

#### Horaire (heure suisse)

- Lokeren - Kaiserslautern à 20h00
- Rapid Vienne - Real Madrid à 19h00 (le match aller sera joué à Vienne, contrairement au tirage au sort)
- Aberdeen - SV Hambourg à 20h30
- Goeteborg - Dynamo Bucarest à 19h00
- Sporting Lisbonne - Neuchâtel/Xamax à 22h15
- Winterslag - Dundee United à 20h00 (le 1<sup>er</sup> décembre seulement)
- Radnicki Nis - Feyenoord Rotterdam à 13h00
- Valencia - Hajduk Split à 21h00.

## Mariner qualifie l'Angleterre

ANGLETERRE - HONGRIE 1-0 (1-0)

MARQUEUR : Mariner 16<sup>me</sup>.

ANGLETERRE : Shilton ; Neal ; Thompson, Martin, Mills ; Coppell, McDermott, Robson ; Brooking, Mariner, Keegan.

HONGRIE : Meszaros ; Martos ; Balint, Garaba, Toth ; Muller, Csapo, Sallai, Fazekas, Torocsik, Kiss.

ARBITRE : M. Konrath (France). NOTES : Wembley, 92.000 spectateurs.

Pour la première fois depuis 1970, l'Angleterre va pouvoir participer, l'an prochain, au tour final de la Coupe du monde, en Espagne. Elle a obtenu sa

qualification en battant la Hongrie, d'oies et déjà qualifiée, par 1-0 sur un but de Paul Mariner, l'avant-centre d'Ipswich Town, marqué après 16 minutes de jeu déjà. Après avoir connu passablement de mésaventures dans ce tour préliminaire, les Anglais espéraient au moins terminer en beauté face à des adversaires qui s'étaient un peu déplacés en touristes. Ils n'y sont pas parvenus. En dépit d'une assez nette supériorité territoriale et de plusieurs occasions, ils ont dû se contenter de cet unique but. Ce succès a permis à l'Angleterre de devancer d'un point la Roumanie. Elle se serait qualifiée même en cas de match nul puisque, alors, elle aurait possédé la meilleure différence de but.

## Carton des Allemands de l'Ouest

RFA - ALBANIE 8-0 (5-0)

MARQUEURS : Rummenigge 5<sup>me</sup> et 19<sup>me</sup> ; Fischer 32<sup>me</sup> ; Kaltz 36<sup>me</sup> ; Rummenigge 43<sup>me</sup> ; Litbarski 52<sup>me</sup> ; Breitter (penalty) 67<sup>me</sup> ; Fischer 72<sup>me</sup>.

RFA : Immel ; Stielike ; Kaltz (60<sup>me</sup> Matthaeus), Karl-Heinz Foerster, Briegel ; Dremmler, Breitter, Magath ; Rummenigge (48<sup>me</sup> Milewski), Fischer, Litbarski.

ARBITRE : M. Bjoernestad (Norvège).

NOTES : Westfalenstadion de Dortmund, 45.000 spectateurs.

Malgré l'absence de son buteur patentié Horst Hrubesch, la RFA n'a fait qu'une bouchée de l'Albanie dans une rencontre jouée à Dortmund devant 45.000 spectateurs. Les Allemands ont évolué en toute décontraction, leur qualification étant assurée grâce à leur succès obtenu en Autriche le 14 octobre dernier à Vienne.

L'addition aurait pu être lourde encore pour les Albanais. Avec une plus grande concentration dans la dernière demi-heure, les hommes de Jupp Derwall étaient en mesure de franchir la «barre» des dix buts. La tâche de la

défense albanaise a été quelque peu allégée par la sortie de Rummenigge, remplacé à la 48<sup>me</sup> minute par le jeune Milewski (Hambourg). La vedette munichoise avait été l'élément le plus incisif avant la pause en inscrivant trois buts.

## Amical : l'Espagne bat la Pologne

En match amical, à Lodz, devant 30.000 spectateurs, l'Espagne a battu la Pologne par 3-2 (1-0).

Trois jours après avoir terminé son «pensum» de la phase préliminaire de la Coupe du monde (Pologne-Malte 6-0, la Pologne était déjà assurée d'aller en Espagne), les équipiers autour du capitaine Zbigniew Boniek n'ont plus fait preuve de la fraîcheur et de la concentration souhaitées devant l'organisateur du «Mundial 82».

Grâce à un but de Lopez-Ufarte (10<sup>me</sup>), les Espagnols menaient déjà à la mi-temps. Andrej Palasz égalisa 10 minutes après la reprise et le capitaine Boniek donna même l'avantage à la Pologne (74<sup>me</sup>). Mais Jose Alesanco (79<sup>me</sup>) et Miguel Alonso, à trois minutes de la fin du match, permettait à l'Espagne de s'imposer, ce que l'Argentine, elle-même, n'avait pas réussi contre la Pologne à Buenos Aires.

## Et voilà déjà le championnat d'Europe !

Le championnat du monde n'est encore pas entré dans sa phase finale que l'on parle déjà de l'épreuve suivante inscrite au calendrier des équipes nationales européennes : le championnat d'Europe. La phase éliminatoire débutera en 1982 déjà, le tour final se déroulera en 1984. L'organisateur en sera désigné le 10 décembre prochain à Zurich. Quatre candidatures ont été enregistrées dans les délais (15 novembre) : celles de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne de l'Ouest et de la Grèce.

C'est un nombre record de 33 pays qui s'est inscrit à ce championnat d'Europe. Seul le pays organisateur sera qualifié d'office pour le tour final. Les 32 autres pays seront répartis en 7 groupes éliminatoires, dont le vainqueur est qualifié pour le tour final, lequel, pour la seconde fois, se déroulera avec 8 nations. Le tirage au sort aura lieu en

janvier, vraisemblablement au pays organisateur. Les matches de la phase éliminatoire devront se dérouler entre le 1<sup>er</sup> août 1982 et le 31 décembre 1983.

Les 33 nations : Albanie, Angleterre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Ecosse, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande du Sud (Eire), Irlande du Nord, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles, Pologne, Portugal, République démocratique d'Allemagne (Allemagne de l'Est), République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest), Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, URSS, Yougoslavie.

Seul des membres de l'UEFA à ne s'être pas inscrit : le Liechtenstein.

Les championnats d'Europe du passé : ● 1968 (tour final en Italie) : Italie

● 1972 (tour final en Belgique) : Allemagne de l'Ouest

● 1976 (tour final en Yougoslavie) : Tchécoslovaquie

● 1980 (tour final en Italie) : Allemagne de l'Ouest.

En 1959/60 et en 1963/64, eurent également lieu deux épreuves appelées «coupe d'Europe des nations», disputées selon le modes des coupes européennes de clubs (élimination directe, matches aller et retour). Les vainqueurs : 1960 : URSS. - 1964 : Espagne.

Les résultats de l'équipe de Suisse lors du dernier championnat d'Europe (1978-80) :

Groupe 4 : Suisse-Hollande (1-3 0-3), Suisse-Pologne (0-2 0-2), Suisse-RDA (0-2 2-5), Suisse-Islande (2-0 2-1). - Classement : 1. Hollande 8/13 ; 2. Pologne 8/12 ; 3. RDA 8/11 ; 4. Suisse 8/4 ; 5. Islande 8/0.

## hockey sur glace

### Zoug se sépare de son entraîneur

Après Grindelwald, c'est au tour de l'autre lanterne rouge, l'EV Zoug (groupe est) de limoger son entraîneur. Cliff Stewart a fait preuve de beaucoup d'élan et d'enthousiasme, communique le club, mais ne possédait plus la confiance de ses joueurs après la récente défaite de Rapperswil et la situation précaire, dans laquelle se trouve l'équipe au classement. C'est Bruce Rollin, engagé dernièrement comme arrière en lieu et place de Barry Alter, qui exercera le rôle d'entraîneur (et de joueur) à titre intérimaire.

## volleyball

## Championnat de Suisse de Ligue B

## Marin recolle au peloton... des mal nantis !

En ligue A, Servette Star Onex a gagné contre Chênôis le match en retard de la cinquième journée. Toujours engagés en Coupe d'Europe, les Servettiens ont vu leur déplacement à Naefels être reporté au 19 de ce mois.

Pour le reste, à signaler la deuxième défaite consécutive de Chênôis qui, après Servette, a été battu par le LUC.

Du côté féminin, le «leader» était au repos, car engagé en Coupe d'Europe. Les autres rencontres ont vu la première moitié du classement s'imposer aisément contre la seconde.

Tous les résultats et classements de la ligue nationale A ont été publiés dans l'édition de lundi.

### COLOMBIER ET LE LOCLE À LA TRAÎNE

Tant du côté féminin que du côté masculin, c'est une formation neuchâteloise qui ferme la marche en LNB. Du côté féminin tout d'abord, Colombier s'est incliné à Cescole devant Servette Star Onex. Avant cette rencontre, les filles de Colombier et les Servettiennes occupaient la dernière place. Ce match constituait donc un véritable test pour les deux formations, un test dont l'issue doit sérieusement inquiéter les dirigeants neuchâtelois. Perdre 3-0 contre une équipe qui occupait également la dernière place, voilà qui peut être lourd de conséquences.

Au même moment, mais au Panespo, les filles de NE-Sports subsisiaient le même sort contre VBC Berne. Pour elles cependant, c'est la première place qui était en jeu...

Chez les hommes, Colombier a renoué avec le succès en disposant du Servette par 3-0, se replaçant du même coup dans la zone d'où sortira vraisemblablement le champion de groupe.

A l'autre bout du classement, Marin a remporté le derby des mal lotis. En disposant du Locle par 3 sets à 2, les gars du bas recollent au peloton puisque ce ne sont pas moins de quatre formations qui totalisent deux points. Pour les joueurs de la Mère commune, la situation est un peu plus sérieuse. Le Locle occupant seul la dernière place. J.C.

### Programme du week-end

LNA masculine : Servette Star Onex - VBC Voléro-Chênôis - Bienne / Uni Bâle - LUC / Spada Academica - MTV Naefels.

LNA féminine : Carouge - Bienne / Lausanne VBC - Lucerne / Basler VB - LUC / Spada Academica - Uni Bâle.

LNB masculine : Lausanne - Marin / Le Locle - Colombier.

LNB féminine : Koeniz - NE-Sports / Guin - Colombier.

## Colombier : ombre et lumière

### ● FÉMININ

SFG Colombier - VBC Servette-Star Onex

0-3 (6-15 12-15 14-16)

Colombier : J. Croci, R. Dardel, N. Gafner, A. Delay, E. Veuve, M. Walzer, C. Monney, M. Quienholz, C. Inderwildi, C. Picci. Entraîneur : R. Guy.

L'équipe de Colombier a laissé échapper sa chance face à Servette-Star, une équipe qui était pourtant à sa portée. Le travail de J. Croci, tant au filet qu'en défense, n'a pas amélioré la prestation et la concentration collective de la majorité des joueuses au moment décisif. C'est vers la fin du 2<sup>me</sup> set que les filles de Colombier commencent à croire à une possible victoire. Après avoir fait une remontée spectaculaire (14-7 à 14-12) une faute personnelle inutile de Colombier permit aux visiteuses de reprendre le service et de remporter le set, alors que ces dernières n'étaient plus psychiquement capables d'organiser la moindre offensive.

Au 3<sup>me</sup> set, Colombier réagit très bien et prit l'avantage jusqu'à 14-12, pour perdre le set 16-14 et la partie, malgré toutes les consignes prodiguées par l'entraîneur R. Guy.

Cette équipe semblait avoir peur de gagner, comme si les filles avaient les jambes coupées au moment décisif. Seule la routine de la compétition pourra remédier à ce grand problème.

### ● MASCULIN

SFG Colombier - VBC Servette-Star Onex

3-0 (15-9 17-15 15-9)

Colombier : J.-C. Briquet, J.-J. Rapin, D. Voiriol, A. Vicario, O. Gossauer, P.-A. Houriet, G. Montandon, J. Gibson, S. Croci, F. Romanens, Y. Colomb, R. Méroni. Entraîneur : J.-C. Briquet.

Trois petits sets et puis s'en vont. Une formule expéditive pour un verdict programmé. Victoire donc aussi rapide que logique de Colombier.

L'entraîneur neuchâtelois J.-C. Briquet possède certainement l'équipe la plus forte et la plus homogène dans ce championnat de ligue B.

Samedi à CESCOLE, Colombier aurait pu présenter deux équipes différentes sur le terrain, sans qu'on ait pu remarquer la moindre différence de valeur entre ces 2 équipes.

Malgré la défaite de la semaine passée à Leysin, les Neuchâtelois ne doivent pas se relâcher, un championnat est long et avec un contingent aussi impressionnant que le leur, tôt au tard, le résultat ne saurait tarder.

Samedi à CESCOLE, sur le terrain, il n'y avait qu'une seule équipe. L'entraîneur neuchâtelois a dirigé cette partie d'une façon exemplaire : dans les moments de flottements de l'équipe, il a su introduire l'élément le plus apte, pour redonner confiance et augmenter le potentiel défensif surtout au bloc, d'où on a pu remarquer le brillant comportement de F. Romanens.

Toute l'équipe est à signaler pour son excellent comportement, mais à part le début du 3<sup>me</sup> set, où Colombier s'est montré trop confiant. M. YAÏCHE

## LETTRE OUVERTE

### Manifeste de Neuchâtel-Sports sur les patinoires et les piscines

Neuchâtel, Ville d'études et de séjour, de séjour peut-être, ... d'études oui, hélas !

Témoins, les centaines de milliers de francs qui ont déjà été dépensés en mandats pour de multiples études, souvent parallèles, et qui trop rarement ont abouti (Jeunes-Rives, Théâtre, Salle des conférences, Aménagement de Pierre-à-Bot, Stade de la Maladière, etc.).

C'est vrai, nous sommes une ville d'études et une fois de plus nous le prouvons. Répondant à un besoin urgent, non seulement pour la Ville, mais pour tout le Littoral neuchâtelois, un centre de sports comprenant patinoire et piscine sur les Jeunes-Rives a fait l'objet d'un projet examiné

- par la Commission consultative des sports de la Ville, - puis accepté par le Conseil communal et - par le Conseil général.

Tout nous laissait croire qu'enfin nous allions de l'avant. Mais, le soir même de la décision, un référendum était lancé.

Depuis 15 ans, nous attendons des installations groupées, justement dimensionnées, répondant à des critères sportifs, et qui doivent, de plus, jouer un rôle de centre d'animation.

Le référendum ayant abouti, Neuchâtel-Sports se doit de prendre une position ferme dans ces votations des 28 et 29 novembre 1981. N'oublions jamais que le NS est né d'une volonté de doter notre région d'équipements valables qui font cruellement défaut.

Mis à part les sports de glace et de natation, nous ne disposons d'aucun anneau d'athlétisme pour la population de Neuchâtel et des communes suburbaines (environ 80.000 âmes), bien que notre Ville abrite des écoles renommées et une Université. C'est un comble !

Sportifs ou non-sportifs, habitants de Neuchâtel ou des alentours, vous devez être solidaires et résolus dans votre choix parce qu'au-delà de ces projets, toute une conception touchant notre avenir et celui de notre jeunesse se joue.

Alors que la conception globale de ce centre de sports est acceptée, le projet n'est qu'esquissé. J'ose espérer que dans la saine gestion d'un projet, l'enveloppe des dépenses votées ne sera pas nécessairement utilisée, que des économies réelles pourront être réalisées lors de l'élaboration des plans de détail. Des éléments nouveaux sont déjà apparus, d'autres apparaîtront encore, donnant ainsi au maître de l'œuvre toute liberté de manœuvrer.

Faire plus petit aurait pour conséquence que la Ville assumerait seule les frais d'exploitation. Ces installations arriveront rapidement à saturation et n'intéresseront de ce fait plus les communes du Littoral. Les 19 sections de Neuchâtel-Sports, soit 5400 membres, comprennent mal qu'après tant d'années, et au vu des dépenses engagées pour les études, Neuchâtel renonce à des réalisations élémentaires. Donc, les 28 et 29 novembre 1981, tous aux urnes pour manifester notre volonté !

Moins d'études, plus de réalisations. VOTEZ MASSIVEMENT OUI. Le président du Neuchâtel-Sports : A. Roussy

### Sous le signe de sa gastronomie

### L'emblème du Tessin flotte à Boudry

Les périodes gastronomiques organisées par M. Lorenzo Grande, sympathique et dynamique tenancier du RESTAURANT DES TROIS TOURS à Boudry, rencontrent toujours le succès escompté. Aussi, il était normal de rééditer les semaines consacrées à la cuisine typique du Tessin. Fidèle à l'établissement boudryen, le chef de cuisine du restaurant des Alpes au Monteceneri, M. Tony Giupponi, collabore à nouveau afin d'apprendre les différentes spécialités qui font le bonheur des Tessinois... et des Confédérés !

Cette cuisine subit l'influence de la Lombardie voisine et mérite d'être découverte ou retrouvée. Le Merlot tessinois, vin rouge renommé, est, bien entendu, mis en vedette et accompagne agréablement les charcuteries fournies par un spécialiste de Bodio, les «Gnocchi», pâtes apprêtées à une sauce relevée, la saucisse à rôti assaisonnée à la tessinoise servie avec un risotto aux bolets, et le bœuf braisé couplé à l'inévitable polenta du pays. Les gourmets se laisseront encore tenter par le dessert. Là, c'est Lorenzo en personne qui s'en occupe. Le «chaud-froid» appelé Monte-Tamara est le résultat d'un montage sur barquette de différentes glaces, de biscuit «Maison», d'une couverture meringuée arrosée de cognac à l'orange. Le résultat est plus que satisfaisant.

Par cette cuisine simple mais combien appétissante, la clientèle des Trois-Tours pourra se satisfaire par le choix porté sur une gamme qui va du petit casse-croûte au menu complet.

36939-80

Stade de la Maladière  
Mercredi 9 décembre  
20 heures

NEUCHÂTEL XAMAX  
SPORTING LISBONNE  
COUPE UEFA 1/4 FINALE

Pelouse enfants jusqu'à 15 ans Fr. 4.-  
Etudiants, apprentis, AVS Fr. 10.-  
Adultes Fr. 15.-, Tribune Fr. 50.-

Location d'avance :  
Stade de la Maladière, Delley Sport,  
Muller Sport, Sport Vignoble Peseux

36493-80

football

LIGUE A : l'équipe de Jeandupeux terminera-t-elle le premier tour invaincue ?

Zurich - Neuchâtel Xamax sommet de la 13<sup>me</sup> ronde

Servette battu ? ce n'est pas une surprise, il fallait bien que ça saute une fois, ce qu'apprendra également Zurich. Si l'intérêt du championnat est préservé en tête, (pour combien de temps ?), le bas du classement n'a rien à lui envier, la mêlée étant générale ! En fin de semaine, journée pour les superstitieux, la ronde portant le numéro treize. Une fois encore, elle sera scindée, deux parties se déroulant samedi, le reste dimanche. Un seul match-phare, Zurich-Neuchâtel Xamax, tout le restant concernant, peu ou prou, la relégation.

Zurich-Neuchâtel Xamax (2-1, 2-0)

Zurich, équipe invaincue, se heurte à la meilleure défense d'un club, qui, par ailleurs n'a perdu que deux fois : au Wankdorf et à Bellinzone. Après sa victoire contre Servette, Jeandupeux, s'il bat les Neuchâtelois, pourrait bien terminer le premier tour sans défaite, les deux derniers adversaires étant Nordstern et Lausanne.

Gageons que Xamax va s'accrocher, sans trop penser au prochain voyage à Lisbonne.

Servette-Nordstern (1-0, 1-1)

Deuxième match du samedi, les adversaires ayant la tâche précise : de défendre leur position pour les Genevois, de lâcher la dernière pour les Bâlois. Les résultats de la saison passée inciteront les fils de la Mère Royaume à se décarcasser, d'autant plus qu'une certaine défaite zuricoise est à effacer. Quant à Nordstern, ce n'est plus une équipe, mais un... parachute !

Dimanche, jour de non-repos pour un tas de malheureux se cramponnant aux basques de la ligue A.

Bulle-Lausanne

La crème gruérienne pourrait avoir un drôle de goût pour le délicat Lausanne, dont la fébrilité consterne. « Poisse » ou pas, il possède, en valeur de joueurs, un contingent supérieur à bien des autres.

Chez lui, Bulle ne lâche ses rondelles de bon salami qu'avec parcimonie. Lui a battu Aarau ! pris un point à Chiasso et à Sion, ne s'est incliné que par 0-1 contre Zurich. Il est favori lo-

gique...

Chiasso-Young Boys (1-1, 0-3)

Membre du quatuor à huit points, Chiasso ne sera pas à la noce, l'ours ne s'inclinant que contre les grands : Zurich, Grasshopper et Servette, et toujours en déplacement. Chiasso souffre du manque de réalisation, ce qui, face à Young Boys, ne pardonne pas. Un point, peut-être.

Lucerne-Bellinzone (3-2, 0-0)

Le gros avantage lucernois est de vaincre à domicile, d'où six matches et dix points, Zurich ayant été le seul à s'imposer. Comme Bellinzone n'est pas « terrible » en voyage (1-5, contre Lausanne, c'est dire), le retour de Tanner devrait permettre à Lucerne de continuer à satisfaire son public.

Vevey-Sion

Après deux victoires en Copet, contre Nordstern et Bellinzone, Vevey ajoutera-t-il la troisième ? Il est en forme ascendante, mais Sion aussi, même si Richard sera suspendu. Sans victoire à l'extérieur, les Sedunois partagent volontiers, comme en témoignent leurs trois derniers voyages, à Bellinzone, Bulle et Grasshopper. Un quatrième n'est pas exclu.

Aarau-Grasshopper

Elle est sympathique, l'équipe argovienne, et elle « bosse ». Toujours en mouvement, elle ne laisse guère le temps à la réflexion. Les « Sauterelles » devront agir rapidement, si elles ne veulent pas connaître un méchant mécompte.

Bâle-Saint-Gall (1-0, 2-1)

Fribourg, pour sa part, se rend à la Schützenwiese où l'attend un Winterthour capable de traduire son ambition dans les faits. Le lion pourrait bien « bouffer » le pingouin ! Toutefois, Fribourg a déjà surpris ses partisans en bien à plus d'une reprise, cette saison. Il ne nous étonnerait pas outre mesure en glanant un point en terre zuricoise.

Le derby romand Monthey-Chênois n'aurait guère animé les discussions voici huit jours. Entre-temps, l'équipe valaisanne a réussi un exploit en allant battre... Lugano sur son terrain. L'équipe tessinoise est certes fantasque mais on ne la pensait pas « capable » de perdre devant Monthey qui a remporté la deuxième victoire de la saison. Chênois est averti de ce qui l'attend. Et comme il

points. La meilleure défense. Sept dernières parties sans perdre. Retour de Sarasin. Nordstern. Dernier. Cinq points. La plus faible défense. Six défaites d'affilée, bilan : 4-21. Saint-Gall. 8<sup>me</sup>. Onze points. Première absence de Gisiger. Deuxième défaite à domicile. Reste sur deux in-succès par 0-1. Servette. Premier. Vingt-deux points. Valentini pour la première fois remplaçant. Première défaite. Retour de Pleimelding. Sion. 6<sup>me</sup>. Quinze points. Premier but de Cernicky, débuts de Moulin, première absence de Balet. Sept derniers matches sans perdre. Vevey. 11<sup>me</sup>. Huit points. A joué les quatre dernières rencontres dans la même formation. Acquiète son deuxième point en déplacement. Young Boys. 5<sup>me</sup>. Seize points. Première absence de Brodard, débuts de Berkemeier. Cinq joueurs seulement ont participé à tous les matches. Zurich. Deuxième. Dix-neuf points. Seule équipe invaincue. Seuls Grob, Zappa, Elsener et Seiler ont participé à toutes les rencontres. A.E.M.



AU LETZIGROUND. - Samedi en fin d'après-midi, les Xamaxiens auront affaire, notamment, au robuste défenseur Ludi qui tente ici de neutraliser le Servettien Mustapha. (Keystone)

LIGUE B : les positions sont des plus serrées L'étonnant Bienne à la Charrière

Rude journée pour les premiers de la ligue nationale B. Aucun n'a réussi à empêcher le maximum de points, ce qui fait l'affaire de La Chaux-de-Fonds, seule équipe du milieu du classement, avec Fribourg, à avoir goûté à la joie de la victoire. La formation montagnarde se trouve ainsi au 5<sup>me</sup> rang, à deux longueurs seulement du deuxième, Winterthour. Une position plutôt confortable et qui ouvre de séduisants horizons. Il s'agit maintenant, pour les gars de Blaise Richard, de ne plus commettre de faux pas; le printemps pourrait alors être joyeux !

Avant de voir aussi loin, La Chaux-de-Fonds a encore quelques caps délicats à franchir, dont celui de ce week-end. Le passage de Bienne à la Charrière est synonyme de derby, certes, mais aussi de difficultés. La formation seelandaïse n'est pas de celles qui se laissent manœuvrer. En dépit d'une certaine malchance, elle a pris un point sur le terrain de Chênois. L'air de rien, elle côtoie La Chaux-de-Fonds. Cette situation n'était pas prévue; elle est tout à l'avantage des Biennois qui, dans les Montagnes, n'hésiteront pas à jouer tous leurs atouts. L'appétit vient en mangeant et il faut reconnaître que l'équipe d'Egli et Fleury ne manque pas de possibilités. Une belle rencontre en perspective. Quant à devenir le nom du vainqueur, s'il y en a un... Restons dans la région avec Aurore-Wettingen. Rassuré par son étonnant succès (5-2) au détriment d'Altstaetten, le néo-promu biennois va-t-il causer une surprise en tentant un croc-en-jambe à l'un des « leaders » ? Ce serait joli mais on n'ose pas trop y croire !

Fribourg, pour sa part, se rend à la Schützenwiese où l'attend un Winterthour capable de traduire son ambition dans les faits. Le lion pourrait bien « bouffer » le pingouin ! Toutefois, Fribourg a déjà surpris ses partisans en bien à plus d'une reprise, cette saison. Il ne nous étonnerait pas outre mesure en glanant un point en terre zuricoise.

Le derby romand Monthey-Chênois n'aurait guère animé les discussions voici huit jours. Entre-temps, l'équipe valaisanne a réussi un exploit en allant battre... Lugano sur son terrain. L'équipe tessinoise est certes fantasque mais on ne la pensait pas « capable » de perdre devant Monthey qui a remporté la deuxième victoire de la saison. Chênois est averti de ce qui l'attend. Et comme il

paraît être quelque peu émoussé, un partage des points n'est pas à exclure d'emblée. Berne va mal. Pire n'est pas possible. Il est dernier du classement. Ne parlons pas encore de relégation, les positions étant très serrées au bas de l'échelle comme en haut, mais il est temps pour lui de réagir. En est-il capable ? Le passage de Lugano au Neufeld nous renseignera sur son état de santé morale et physique. Lugano n'étant pas moins efficace hors de ses terres que chez lui (ce qui est peu dire, en l'occurrence) ! Des points également précieux seront en jeu, tant à Mendrisio (où se rend Frauenfeld) qu'à Locarno (où s'en va un autre promu, Ibach). Les positions respectives des quatre formations laissent augurer des explications serrées. Il fera moins froid autour des terrains. F.P.

pronostics SPORT-TOTO pronostics

- 1. Aarau (10<sup>me</sup> rang) - Grasshopper (3.). - Les Sauterelles doivent s'attendre à une vive résistance de leurs adversaires. Néanmoins, la victoire ne devrait pas leur échapper. 2 2 2. Bâle (7.) - St-Gall (8.). - Une victoire sur St-Gall redonnerait confiance aux Bâlois qui n'ont pas encore surmonté la crise qui a secoué leur club. 1 X 1. 3. Bulle (15.) - Lausanne-Sp. (11.). - Bulle a ici l'occasion d'empêcher un, voire deux points face à des Vaudois qui ne réussissent pas à sortir du creux de la vague. X X 1. 4. Chiasso (13.) - Young Boys (5.). - Match ouvert. Tout est possible. X 2 1. 5. Lucerne (9.) - Bellinzone (14.). - Deux points assurés pour Lucerne, pour ainsi dire imbattable devant son public. 1 1 1. 6. Servette (1<sup>er</sup>) - Nordstern (16.). - La supériorité des Genevois est évidente. 1 1 1. 7. Vevey (12.) - Sion (6.). - Partie équilibrée où il faut envisager toutes les possibilités. 1 2 X. 8. Zurich (2.) - Neuchâtel Xamax (4.). - Après le programme chargé de ces dernières semaines, la fatigue pourrait jouer un mauvais tour aux Neuchâtelois. 1 1 1. 9. Altstaetten (15.) - Granges (3.). - A l'extérieur, la tactique de Granges consiste à viser le match nul; cette fois-ci, contre Altstaetten, une victoire est à sa portée. 2 2 X. 10. Aurore (13.) - Wettingen (1<sup>er</sup>). - Grâce à leur régularité, les Argoviens ont peu à peu escaladé les échelons menant à la tête du classement; Aurore ne sera qu'une étape sur le chemin du succès. 2 2 2. 11. Berne (16.) - Lugano (11.). - Après leur récente victoire sur Winterthour, les Tessinois ont montré qu'ils étaient décidés à remonter la pente. X X X. 12. La Chaux-de-Fonds (5.) - Bienne (6.). - L'avantage du terrain jouera un rôle déterminant dans cette rencontre équilibrée. X 1 X. 13. Mendrisio (10.) - Frauenfeld (12.). - Les Tessinois ont réussi à s'éloigner de la zone de relégation, alors que Frauenfeld, au contraire, s'en rapproche à grands pas. 1 2 X.

Table with 3 columns: Team name, Result, and Score. Lists teams like Aarau, Bâle, Bulle, Chiasso, Lucerne, Servette, Vevey-Sports, Zurich, Altstaetten, Aurore, Berne, La Chaux-de-Fonds, Mendrisio, Grasshopper, St-Gall, Lausanne, Young Boys, Bellinzone, Nordstern, Sion, Neuchâtel Xamax, Granges, Wettingen, Lugano, Bienne, and Frauenfeld with their respective results and scores.

LIGUE A table showing league standings with columns for rank, team name, and points. Lists teams from Servette to Nordstern.

Les marqueurs table listing top scorers with columns for name, team, and goals scored. Lists players like Schnyder, Elia, Favre, Bregy, Peterhans, Franz, Hagi, Mustapha, Seiler, Brigger, and Sengeler.

LIGUE B table showing league standings with columns for rank, team name, and points. Lists teams from Wettingen to Berne.

Table with 3 columns: Team name, Result, and Score. Lists teams like Aarau, Bâle, Bulle, Chiasso, Lucerne, Servette, Vevey-Sports, Zurich, Altstaetten, Aurore, Berne, La Chaux-de-Fonds, Mendrisio, Grasshopper, St-Gall, Lausanne, Young Boys, Bellinzone, Nordstern, Sion, Neuchâtel Xamax, Granges, Wettingen, Lugano, Bienne, and Frauenfeld with their respective results and scores.

A l'étranger

Démision de l'entraîneur d'Atletico Madrid Luis Cid Carriaga, l'entraîneur de l'Atletico Madrid, vient de donner sa démission, apprend-on dans les milieux proches du club. Cette démission, qui a été acceptée par le comité directeur du club, intervient au moment où l'Atletico, actuellement dixième du championnat d'Espagne, à huit points du « leader », Real de Sociedad, traverse une grave crise sportive et financière. Jesus Martinez Jayo, jusqu'alors entraîneur adjoint, a pris provisoirement la responsabilité de l'équipe.

LE BULLETIN DE SANTÉ

Aarau. 10<sup>me</sup>. Neuf points. Première absence de Tschuppert. L'ex-YB, Schmocker joue pour la deuxième fois. Bâle. 7<sup>me</sup>. Douze points. Retour de Maradan qui joue son troisième match. Sept dernières parties sans gagner. Bellinzone. 11<sup>me</sup>. Huit points. Première défection de Leoni. Comme Bâle, sept derniers matches sans gagner. Bulle. 15<sup>me</sup>. Sept points. Retour de Duc. S'incline deux fois de suite par 0-1. Moser, Lambelet et Ruberti n'ont joué qu'une fois. Chiasso. 11<sup>me</sup>. Huit points. La plus faible ligne d'avants. Première victoire à l'extérieur. Premier but de Bevilacqua. Grasshopper. 3<sup>me</sup>. Dix-sept points. Première absence de Herberth Hermann, retour de Bauer, qui n'avait joué que le match initial, en août. Débuts de Haechler. Lausanne. 11<sup>me</sup>. Huit points. Sur six matches à domicile, que deux victoires. Premier but de Mauron, Kok en est à deux. Lucerne. 9<sup>me</sup>. Dix points. Deuxième absence de Tanner. Six déplacements, autant de défaites. Neuchâtel Xamax. 3<sup>me</sup>. Dix-sept

échecs

Steinitz: 28 ans champion du monde. Steinitz, « fondateur » des échecs modernes et champion du monde de 1886 à 1894, naquit à Prague le 18 mai 1836 et mourut, dans la pauvreté, à l'hôpital de New York, le 12 août 1900. Nimzowitch le juge ainsi : « Steinitz est grand et profond dans la conception du centre », et Lasker ajoute qu'« il semblait avoir le don mystérieux de deviner longtemps à l'avance les combinaisons qui allaient se dérouler sur l'échiquier. » Steinitz n'était pas très modeste car il disait : « J'ai été 28 ans champion du monde parce que j'avais 20 ans d'avance sur mon temps ! » Dans sa partie contre Bardeleben, Hastings 1895, la position suivante se présente :

Championnat cantonal 81/82. Résultats de la première ronde. Série A : Del-Val : A. Robert 0-1 ; P.A. Bex-J. Bizzi 1-0 ; J.-L. Abbet-A. Porret 1/2-1/2 ; E. Zahnd-F. Budai 1/2-1/2 ; E. Horlbeck-H. Eymann 1/2-1/2 ; C. Kraiko-F. Dubois 1-0 ; R. Genné-P. Berset 1/2-1/2 ; M. Bilat-J.-P. Richard 1/2-1/2 ; C. Juvet-J. Favre 0-1 ; C. Dubois-P.A. Jatou 1/2-1/2 ; C. Loup-E. Soeren 1/2-1/2. Série B : S. Schafflützel-C. H. Matile 1/2-1/2 ; R. Gfeller-C. Barrabas 1/2-1/2 ; H. Guignot-J. Croisier 0-1 ; J. Tissot-B. Grossenbacher 0-1 ; J. Ammon-C. Gibilini 0-1 ; G. Bouchev-C. Rappo 1-0 ; J. E. Grandjean-J.P. Guye 0-1 ; G. Pellegrini-J. Richard 1-0 ; M. Volorio-Richard 1-0 ; M. Tissot-R. Winkler 0-1 ; L. Meyer-R. Dubois 1-0 ; W. Schneider-A. Vuilleumier 1-0 ; R. Bondalaz-S. Brossard 0-1 ; J. Perez-L. Morales 1-0 ; T. Paladino-A. Juillerat 1-0 ; D. Meyerat-C. Huguenin 0-1. C.K.

motocyclisme C'était la fête, samedi, aux Verrières

Roby Schlaefli meilleur amateur neuchâtelois

Samedi dernier aux Verrières, l'Auto-Moto Racing local procédait à la remise des prix de la « Coupe neuchâteloise moto 81 » dans le cadre de la fête des champions. Les organisateurs avaient établi un classement cantonal des coureurs des 4 disciplines de la course motocycliste en catégories juniors, et nationales, sur la base des 7 meilleurs résultats de la saison. Une coupe a récompensé le meilleur amateur neuchâtelois du mo-

ment, Roby Schlaefli (Norton-club Neuchâtel), qui a reçu, en même temps, une prime de 600 fr. qu'il a distribuée à deux « jeunes loups », Jacques Grandjean (Moto-club Les Bayards) et Urs Meier (Norton-club Neuchâtel). Quelle belle preuve de sportivité ! Bravo à Roby pour son magnifique geste. La planche des prix était belle, car elle représentait plus de 7000 francs, en primes, accessoires, casques et matériel, pour les 52 concurrents classés.

NOMBREUSES RÉCOMPENSES. A noter que le Moto-club Les Bayards a lui-même reçu une coupe pour sa collaboration exemplaire avec l'AMR. Voici la destination des autres challengers.

monde 350), Patrick Schmalz (Champion suisse 250), Constant Pittet (vice-champion suisse 350 cc<sup>3</sup>), Alain Roethlisberger (licencié GP), Roby Schlaefli (vainqueur du Challenge Honda 500), Urs Meier (3<sup>me</sup> du championnat suisse juniors 250), Charles Matthey (5<sup>me</sup> en cross du championnat suisse 500) ainsi qu'avec l'ancien pilote Sylvain Caffari, actuel organisateur des courses à Dijon. Tous ont re-tracé leur saison 81 et présenté la future. Aux Verrières, samedi, c'était vraiment une grande fête, dont chacun gardera un excellent souvenir. Un grand merci à tous, mais particulièrement aux donateurs et à tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour le succès de cette manifestation. A l'année prochaine !

Patronage FAN-L'EXPRESS. Premier classé en trial, Daniel Visinand (Auto-moto club Le Locle) ; premier classé en cross, Alain Singele (Moto-club Les Centaures) ; premier classé sur route, Roby Schlaefli. Gérard Margueron (Norton-club) et Frédéric Robert (La Sagne) ont reçu la Coupe des plus malchanceux de la saison. « Kiko » Aebi (Moto-club Val-de-Ruz) a été également fêté pour son titre de champion de Suisse 350 cc sur route. C'est dans une salle pleine à craquer que cette magnifique soirée s'est déroulée. Chacun a pu admirer un « super-Diarama » du challengeur Charles Pécout, ainsi que les merveilleux films « At speed » et « Paris-Dakar ».

VRAIE FÊTE. Pour couronner la fête, le public a fait connaissance avec Roland Freymond (3<sup>me</sup> du championnat du monde 250), Kiko Aebi, Jacques Cornu (7<sup>me</sup> du championnat du monde 350), Patrick Schmalz (Champion suisse 250), Constant Pittet (vice-champion suisse 350 cc<sup>3</sup>), Alain Roethlisberger (licencié GP), Roby Schlaefli (vainqueur du Challenge Honda 500), Urs Meier (3<sup>me</sup> du championnat suisse juniors 250), Charles Matthey (5<sup>me</sup> en cross du championnat suisse 500) ainsi qu'avec l'ancien pilote Sylvain Caffari, actuel organisateur des courses à Dijon. Tous ont re-tracé leur saison 81 et présenté la future. Aux Verrières, samedi, c'était vraiment une grande fête, dont chacun gardera un excellent souvenir. Un grand merci à tous, mais particulièrement aux donateurs et à tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour le succès de cette manifestation. A l'année prochaine !



BRAVO. - Les 600 francs qu'il a reçus pour sa première place, Roby Schlaefli (au centre) les a généreusement offerts à deux méritants débutants, Jacques Grandjean (à gauche) et Urs Meier. Cela mérite un coup de chapeau ! (Avispress-Guye)

Offres intéressantes...

- Spaghetti Barilla 500 g **1.25**
- Pizza 4 saisons Frisco 250 g **3.60**
- Bâtons aux noisettes 250 g **1.80**
- Parfait de Nestlé 180 g **2.20**
- Côtes-du-Rhône a.c. le litre **3.95** + verre

Pinot noir Villani de Hongrie bout. 7 dl **2.95**

Castillo Los Infantes D.O. bout. 7 dl **3.90**

Kanterbrau une excellente bière en sixpack **2.95**

Tahiti douche 165 ml **2.95**

Savon Kamill 150 g **1.20**

Samedi, dès 10 heures...

**le Jodler-club de Anet**

**Attention !**  
les numéros du grand loto anniversaire sont bientôt tous tirés...

**1er prix du SUPER loto gratuit**



Valueur Fr. 8790.-

Tous les numéros sortis seront affichés au Super-Centre et publiés dans COOPERATION et dans la FAN.

84	80
384656	6374
11	20
44	39
20	5768
8	13

À l'occasion de l'anniversaire du Super-Centre Portes-Rouges Neuchâtel 19 novembre - 5 décembre 1981

Les cartes de loto doivent être envoyées ou déposées au Super-Centre, Portes-Rouges, jusqu'au 5 décembre 1981, au plus tard.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

# Coop-informations:

Studio Coop  
chaque mercredi  
entre 19.15-19.25

**Hits <weekend>** du jeudi 19 novembre au samedi 21 novembre 1981

**Nesquik**  
Boisson instantanée au cacao



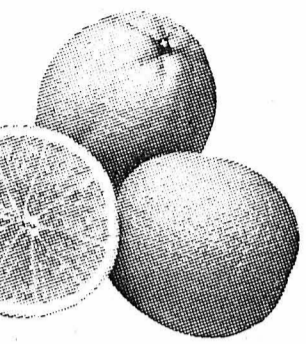
**Boîte de 1 kg**  
**6.90** au lieu de 7.95

**Ovomaltine**  
Aliment fortifiant moderne - pour mieux réussir



**Boîte de 1 kg**  
**9.30** au lieu de 9.95


**Oranges espagnoles**  
Navelinas



**le kg**  
**1.10**

**Prix choc**

**Tasses à café <Coffeemug>**  
en faïence avec 4 motifs différents



**1 pièce**  
**2.-**

**Action** ...c'est bientôt Noël. Profitez-en!



Pêches Mondial moitiés Boîte de 822 g poids égoutté 510 g	Garnitures de légumes avec chanterelles midi Gastronomie Boîte de 425 g poids égoutté 280 g	Cocktail de fruits Mondial Boîte de 822 g poids égoutté 510 g	Ananas Mondial 10 tranches Boîte de 587 g poids égoutté 350 g	Haricots fins midi Gastronomie Boîte de 425 g poids égoutté 200 g	Pointes d'asperges Coop Boîte de 280 g poids égoutté 200 g
<b>1.80</b> au lieu de 2.10	<b>2.30</b> au lieu de 2.80	<b>2.10</b> au lieu de 2.60	<b>2.20</b> au lieu de 3.-	<b>3.10</b> au lieu de 3.60	<b>3.60</b> au lieu de 4.40

**Hits hebdo** 18.-24.11.1981

**Pur miel étranger Floramiel**



**1 kg**  
**4.20** au lieu de 5.-

**Sérés aux fruits**



**Gobelet de 150 g**  
**1.-80** au lieu de 1.-

**Cafés en grains**

**Excellento 250 g** **2.90** au lieu de 3.40

**Excellento 500 g** **5.40** au lieu de 6.30

**Café du Connaisseur 250 g** **3.30** au lieu de 3.80

**Viennoises** emballées sous vide

**2 paires de 100 g** **2.10** au lieu de 2.50

**Pommes Croquettes** surgelées

**500 g** **1.70** au lieu de 2.20

**Etoile de Noël** plusieurs pousses



**1 plante** **3.90**

**Pâte brisée** 500 g **1.50** au lieu de 1.80

**Pâte feuilletée** 500 g **1.70** au lieu de 2.-

**Confitures midi**

**Gelée de groseilles 450 g** **1.75** au lieu de 2.15

**Cerises noires 450 g** **1.90** au lieu de 2.30

**Fraises 1 kg** **3.40** au lieu de 4.10

**Abricots Frutina** beaucoup de fruits - peu de sucre **430 g** **1.80** au lieu de 2.20

**Les fêtes du 8<sup>me</sup> anniversaire du Super-Centre commencent !**

Demain et samedi... Maurice Rey animera le stand

**Martini & Rossi**

Profitez « aussi » de notre offre :  
**Martini blanc ou rouge** le litre **10.40**

**Les Bugnenets**

lors de l'achat d'une paire de skis

le Super-Centre offre un abonnement pour 6 remontées mécaniques au moyen de l'une ou l'autre des installations des Bugnenets (valeur Fr. 12.50)

**Nos actions boucherie...**

- Bouilli** 100 g **1.15**
- Ragoût de bœuf** 100 g **1.40**
- Viande hachée de bœuf** 100 g **1.10**

**Super-Centre Centres Coop + principaux magasins**

**COOP P GRATUIT**

## Super-Centre Portes-Rouges

CANTON DU JURA

RJ

# Assemblée renvoyée

Le comité directeur prendra « les mesures qu'imposent les circonstances »

De notre correspondant : Nouvelle péripétie à inscrire dans le cadre de l'affaire qui soulève actuellement de gros remous au Rassemblement jurassien : l'assemblée des délégués, qui était convoquée pour dimanche prochain à Boncourt, et dont l'ordre du jour était entièrement consacré à la coopération transfrontalière entre le Jura et les départements français voisins, est renvoyée à une date ultérieure. C'est à la demande du mouvement autonomiste du Sud du Jura Unité jurassienne (voir FAN-L'Express d'hier) que ce renvoi intervient. Cette fédération du RJ avait en effet demandé le renvoi en raison de « la gravité de la situation créée par les événements récents ». Elle l'a obtenu, comme on pouvait le prévoir, étant donné, ainsi que nous l'expliquons dans notre précédente édition, la place prépondérante occupée désormais par Unité jurassienne au sein du Rassemblement jurassien. Les dissensions internes du RJ ne peuvent pas causer de gros « dégâts » dans le nouveau canton. En revanche, elles pourraient avoir des effets nocifs dans le Jura méridional où

l'on se prépare à vivre des élections communales importantes, pour ne pas dire décisives, à Moutier en particulier.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

A noter aussi l'annonce d'une prochaine réunion de comité directeur du mouvement autonomiste « pour prendre les décisions qu'imposent les circonstances ». C'est évidemment une manière très évasive d'annoncer les choses. En fait, les décisions évoquées peuvent aller d'une remise sur le métier de l'arrangement qui a raté l'autre semaine à des solutions beaucoup plus « radicales ». Il reste une bonne dizaine de jours aux diplomates pour tenter une problématique réconciliation. S'ils ne parviennent pas à leurs fins, alors il faudrait bien que le comité directeur assume ses responsabilités. Et on peut déjà imaginer dans quel sens il le ferait, puisqu'il qualifie d'« outrageant » l'article publié vendredi dernier par le président de la fédération de Delémont du Rassemblement jurassien, Louis Domeniconi.

BEVI

## Le communiqué du bureau exécutif

Le communiqué publié par le bureau exécutif du RJ est le suivant : « Le bureau exécutif du Rassemblement jurassien s'est réuni mardi 17 novembre 1981 à Moutier. Il a pris connaissance de la déclaration publiée par le comité directeur et les présidents des sections de la fédération « Unité jurassienne », qui représente l'ensemble du Jura méridional. » Cette fédération s'est vue dans l'obligation de réagir vigoureusement à la suite de la publication d'un article outrageant dans la presse de vendredi dernier. Ce texte mettait notamment en cause le communiqué d'Unité jurassienne publié le 5 novembre 1981 et s'en prenait de façon virulente aux membres dirigeants de ladite fédération.

» Considérant la gravité des faits, le

comité directeur et les présidents des sections d'Unité jurassienne ont demandé le renvoi de l'assemblée des délégués qui devait avoir lieu à Boncourt le 22 novembre.

» Après avoir pris l'avis du bureau exécutif, le président du Rassemblement jurassien, usant de ses prérogatives et donnant suite à la lettre qu'il avait adressée aux membres du comité directeur en date du 12 novembre, a décidé de faire droit à la requête d'Unité jurassienne. Par conséquent, cette assemblée est renvoyée à une date qui sera communiquée ultérieurement. Sur demande de cette même fédération, le comité directeur du Rassemblement jurassien sera réuni le lundi 30 novembre prochain pour prendre les décisions qu'imposent les circonstances. »

## Inquiétude dans le Jura

La chute de deux avions militaires, tombés près de Moutier (lire ci-contre), mais entrés en collision peut-être dans le ciel jurassien qu'ils venaient de traverser, a suscité passablement de commentaires et d'inquiétude dès que la nouvelle a été connue hier après-midi. C'est que, ces derniers temps particulièrement, les survols à basse, voire à très basse altitude, de nombreuses localités, indisposent la population et créent certains jours

une fatigue nerveuse considérable. Et ne mettent-ils pas en danger l'intégrité corporelle des habitants ? On le redoutait jusqu'à présent, on en est certain désormais. Que serait-il advenu, hier, si ces monstres d'acier étaient tombés sur l'une ou l'autre de nos localités qu'ils venaient de survoler à plusieurs reprises, ou sur Moutier, qu'ils ont évité de justesse ?

CANTON DE BERNE

# Collision de deux avions militaires

Il était 15 h 35 hier après-midi lorsque, sous les regards de nombreux témoins en ville de Moutier, l'accident se produisit. Deux « Tiger 5 E » et deux « Mirage 3 S » évoluaient à haute altitude dans un exercice de combat simulé. L'un des Tiger « attaquant » un Mirage par l'arrière l'a touché, semble-t-il, de son gouvernail sous l'aile gauche. Les appareils auraient, selon plusieurs témoignages, immédiatement pris feu. Ils se sont alors abattus en vrille, puis en vol plané dans les gorges de Moutier où ils ont explosé contre les rochers de la « Grande-Arête du Raimoux » et de la « Combe-du-Pont ». Pendant ce temps, on pouvait voir les corolles rouges et blanches des parachutes des deux pilotes disparaître derrière les montagnes.

Nous nous sommes immédiatement rendus sur les lieux. De nombreux curieux s'y trouvaient déjà. Nous avons dû escalader les rochers abrupts des contreforts de la « Grande-Arête » pour atteindre les débris des appareils. Ceux-ci sont éparpillés sur plusieurs centaines de mètres. Nous avons dû nous mettre à l'abri quelques instants, des explosions se produisant encore près des épaves des deux appareils. Ceux-ci se sont abattus très près l'un de l'autre, le Tiger contre les rochers de la face ouest de la « Grande-Arête », le Mirage sur l'autre flanc de la « Combe-du-Pont ».

Sur place, nous avons rencontré de nombreux témoins de l'accident dont un « spécialiste », M. Kessi, pilote à ses heures. Il a suivi l'évolution de ces avions à la jumelle. Il a pu constater que le Tiger est arrivé sur le Mirage par l'arrière, qu'il a, semble-t-il, touché de son gouvernail l'aile gau-

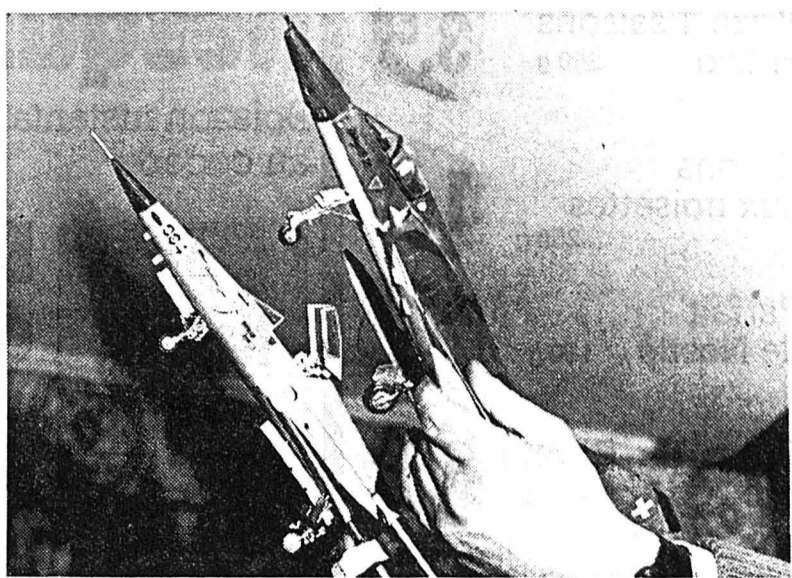
che du Mirage. Une explosion s'est immédiatement produite. M. Kessi a ensuite vu les pilotes éjectés et les parachutes s'ouvrir. Les deux avions se sont abattus en vrille puis en une sorte de vol plané, le Mirage descendant plus rapidement que le Tiger. Ce fut ensuite le bruit sourd de l'explosion puis deux nuages importants de fumée noire dans les gorges de Moutier. Selon M. Kessi, les appareils évoluaient à haute altitude, de 4000 à 5000 mètres, estime-t-il.

DEUX PILOTES-INSTRUCTEURS

Peu après l'accident, on apprenait sur place que l'un des deux pilotes avait été retrouvé près du château de Reymond-Pierre près de Vermes, sur territoire jurassien. L'autre pilote a été retrouvé plus tard, également sur territoire jurassien, par un hélicoptère de l'armée. Il a ensuite été transporté dans un hôpital. Hier soir, le service de presse du département militaire fédéral nous a confirmé ces informations. Le pilote retrouvé à Vermes aurait été blessé à la tête ; celui retrouvé par l'hélicoptère de l'armée aurait une jambe cassée. Un témoin qui nous a appelés dit avoir vu le pilote atterrir dans un arbre à 20 mètres du château de Reymond-Pierre. Ce sont des gens du lieu et la police cantonale jurassienne qui ont « dépendu » le pilote. Celui-ci était inanimé et était blessé à la tête et à une épaule. Un hélicoptère de l'armée l'a ensuite transporté dans un hôpital. Selon notre témoin, le pilote était Suisse alémanique.

Le DMF, hier soir, ne pouvait donner que peu d'informations. Les causes de l'accident ne sont

Près de Moutier



Un témoin simule à l'aide de deux maquettes l'accident aérien. (Avipress-Cortesi)

bien sûr pas encore établies. Les hélicoptères de l'armée se sont bornés à survoler l'endroit de la chute des avions et à prendre des photos. La nuit tombant, l'enquête ne débute que ce matin.

Selon le DMF, c'est au cours d'un exercice tactique — un combat simulé — entre deux appareils « Tiger 5 E » venant de Dubendorf et deux « Mirage 3 S » venant de Payerne que l'accident s'est produit. Les pilotes des deux appareils sont des pilotes-instructeurs, membres de l'escadrille de surveillance du territoire.

Questionné au sujet de la valeur des deux appareils, le DMF est resté approximatif en citant le chiffre de 10 millions par appareil. On nous a assurés qu'un communiqué sera diffusé prochainement. Sitôt l'accident survenu pratiquement sous les yeux de dizaines de personnes à Moutier, une foule

de curieux a voulu se rendre sur place dans les gorges de Moutier. Cela a provoqué d'importantes perturbations du trafic routier. D'autant plus qu'un hélicoptère de l'armée a choisi la route cantonale pour atterrir près des épaves. La police cantonale a eu fort à faire pour régler la circulation à cet endroit.

Les commentaires allaient bon train sur place. Tous avaient vu l'accident. Mais c'est surtout le risque que les deux avions se soient abattus sur la ville qui était le plus souvent évoqué. On l'avait échappé belle. Certains critiquaient aussi le fait que depuis plusieurs semaines, chaque jour et la nuit aussi, le « grand cirque » se produise au-dessus de la ville, avec les désagréments que cela provoque.

Demain, les enquêteurs de l'armée seront sur place. Nous essaierons de suivre leurs travaux. Ivan VECCHI



Une partie des débris du Mirage. (Avipress-Vecchi)



Un hélicoptère de l'armée sur les lieux. (Avipress-Vecchi)

VILLE DE BIENNE

# La leçon d'un « incident de parcours »

De notre rédaction biennoise : A Bienne, tout le monde a encore en mémoire la fuite de listes d'adresses de 1300 rentiers biennois qui avaient tous reçu une lettre presque menaçante les invitant à voter socialiste lors des élections communales de 1980, sinon... La liste de ces personnes âgées avait été obtenue par un candidat socialiste auprès d'un employé municipal. Aujourd'hui, les coupables ont été blâmés voire condamnés et le Conseil municipal biennois semble avoir tiré la leçon de cet « incident de parcours » !

« Le Conseil municipal a pris les mesures nécessaires dès qu'il a eu connaissance de ladite propagande électorale et a fait la lumière voulue sur cette affaire... Il regrette que des collaborateurs de l'administration aient violé les devoirs de leur charge et condamne leur comportement : tel est en substance l'épilogue qui sera apporté ce soir au Conseil de ville à l'affaire des fraudes électorales de

l'an dernier. C'est le 20 novembre 1980 que l'affaire éclate au grand jour, soit peu après la retentissante victoire électorale des socialistes biennois. En effet, à peine sortis des élections communales, les électeurs apprennent, par le truchement d'une motion urgente déposée par la fraction des partis bourgeois, que les votations biennoises ont été le cadre d'une utilisation abusive de données administratives. En clair : mille trois cents traités AVS ont en effet reçu une lettre personnelle, leur expliquant notamment que « le chemin des urnes est moins ardu que celui des œuvres sociales » et leur montrant comment remplir un bulletin de vote... socialiste ! Pour ceux qui tenaient à conserver leur rente complémentaire AVS, il n'était bien sûr plus question de voter autre chose que socialiste !

Après enquête, on retrouve rapidement l'origine de la fuite des listes d'adresses. Employé à l'office de compensation, Max Braunschweiler a divulgué les données pourtant protégées à Max Karrer, candidat socialiste au Conseil de ville. Deux autres candidats socialistes au législatif biennois profitent à leur tour de la bavure administrative : MM. Werner Moeri et Alfred Mueller. Cette grave affaire connaîtra même une tournure pénale puisqu'en date du 5 juin der-

Scandale électoral

## « Incident de parcours »

nier, Max Karrer et Max Braunschweiler sont condamnés à, respectivement, 750 et 250 fr. d'amende pour « violation du secret de fonction ». Pour ce qui est de l'enquête disciplinaire menée au sein même de l'administration, elle n'aboutira qu'à un blâme, le Conseil municipal estimant que la « grande publicité que la presse a donnée à cette affaire a fortement et suffisamment accablé les coupables ».

AMÉLIORATION

Président de la commission pour la protection des données, Hans Brandenberger constate aujourd'hui qu'avant cet incident, beaucoup de fonctionnaires ne prêtait guère attention à la protection des données et aux conséquences que pourrait entraîner la violation de cette protection.

« Cet incident a eu l'heur de nous y rendre encore plus attentifs que par le passé. Nous sommes présentement en passe de recenser toutes les informations qui ne figurent pas encore sur ordinateur, qui devraient y être et qui pourraient être utilisées à diverses fins, explique Hans Brandenberger.

Toujours selon lui, cette opération prendra fin au printemps prochain : — On saura alors avec exactitude qui est responsable de quoi, puisque seules les informations correspondant à un réel besoin administratif seront sur ordinateur. Toutefois, on ne peut jamais exclure entièrement un incident personnel.

Libres opinions

La politique biennoise n'est pas toujours facile à comprendre, et ses subtilités échappent plus d'une fois au profane. Deux affaires actuellement en cours ne sont certes pas de nature à susciter dans l'esprit du citoyen un enthousiasme sans réserves à l'égard de la stratégie des partis.

SUCCESSION CONTESTÉE

Il y a d'abord la manière dont le parti radical romand s'y est pris pour éluder le verdict des électeurs : à la suite de la démission de M. Raoul Kohler, moins d'un an après sa réélection, la fraction des partis bourgeois proposait pour lui succéder M. Jean-Pierre Berthoud. Si trois mille citoyens n'en faisaient pas la demande jusqu'au 23 novembre, un vote populaire n'aurait pas lieu, et la désignation serait définitive. Ni l'Entente biennoise ni le parti socialiste n'avaient réagi, mais deux petits groupes, celui de l'Alliance des indépendants et celui du parti socialiste ouvrier (dissident) se sont lancés dans la lutte. Aux dernières nouvelles, leurs efforts conjugués devraient leur permettre de réunir le nombre nécessaire de signatures, et l'élection du successeur de M. Kohler se ferait en bonne et due forme.

A vrai dire, opposée à un homme appuyé par les partis bourgeois, une candidature émanant de ces deux petits groupements n'aurait guère de chances — à moins que le parti socialiste officiel ou l'Entente

# Le règne de la confusion

biennoise, ou l'un et l'autre, ne sortent de leur réserve. En fait, à supposer qu'un candidat non bourgeois soit proposé et élu, l'exécutif biennois ne comprendrait plus qu'un représentant de la droite sur cinq conseillers municipaux permanents, ce qui serait disproportionné. Et les Romands ne voudraient pas non plus d'un quatrième Alémanique. On doit donc admettre que, sauf imprévu, le choix des partis bourgeois sera confirmé.

L'IMBROGLIO DE LA MAISON DU PEUPLE

Seconde affaire : il y a trois ans, les Biennois rejetaient la proposition d'un rachat par la Ville de la Maison du peuple (en faillite) et, depuis, ce bâtiment historique, témoignage de la période glorieuse du socialisme biennois, ne cesse de se délabrer.

Des promoteurs s'intéressent au bâtiment, font des offres d'achat, puis les retirent. Par la suite, il se crée une « Association pour une utilisation publique de la Maison du peuple », qui lance une initiative visant à engager la commune à acquiescer malgré tout cet encombrant monument. Par ailleurs, un intéressé opiniâtre, M. Viktor Kleinert, réitére son offre, pourrait même, apparemment, envisager un accord avec les auteurs de l'initiative, accord qui laisserait la grande salle à la disposition des sociétés locales, le reste du bâtiment étant rénové et transformé.

Dernière péripétie : le 22 octobre, la fraction des partis bourgeois dépose une interpellation véhémentement libellée : « Devoir de loyauté de la part de hauts fonctionnaires de l'administration communale ». Elle implique que deux d'entre eux auraient agi de manière incompatible avec le « devoir de loyauté » — l'un à cause du « rôle déterminant » qu'il a joué dans la fondation de l'« Association pour une utilisation publique de la Maison du peuple », l'autre à cause de la « fonction importante » qu'il occupe dans le « Comité contre la N 5 ». Le peuple

a rejeté la proposition de rachat de la Maison du peuple par la Ville ; le Conseil municipal et le Conseil de ville se sont nettement prononcés en faveur du tracé de la N 5 : l'opposition de ces deux fonctionnaires ne constitue-t-elle donc pas un sérieux manquement à leur « devoir de loyauté » ?

Voilà qui nous promet une belle bagarre parlementaire. Quant au bon peuple, il reste perplexe. En tout cas, l'une et l'autre affaire ne contribuent guère à accroître sa confiance dans le fonctionnement de nos institutions et dans la largeur de vues de tels politiciens.

R. WALTER

La lumière facilite le travail. Philips fait jaillir la lumière.



PHILIPS Les économies d'énergie sous le meilleur éclairage. 46618-80

CARNET DU JOUR

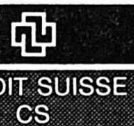
CINÉMAS Apollo : 15h et 20h15. Une vie décente. Capitole : 15h, 17h30, et 20h15. Le professionnel. (avec J.-P. Belmondo). Elite : permanent dès 14h30. Naked afternoon. Lido 1 : 15h, 18h, et 20h15. Gardé à vue. (avec Romy Schneider et Lino Ventura). Lido 2 : 15h, 18h et 20h30. Le cascadeur. Métro : 19h50. Le commando des tigres noirs et Das total verreckte Irenhaus. Palace : 14h et 20h. Ben Hur. Rex : 15h et 20h15. Tarzan l'homme singe. (avec Bo Derek, Richard Harris); 17h45.

Amator-camera buff. Studio : permanent dès 14h30. Toujours prêt au plaisir.

DIVERS Commission des écoles secondaires de la ville de Bienne : aula de l'école secondaire du Château : à 20h. Séances d'information consacrées aux classes de 5<sup>me</sup> à 9<sup>me</sup> années d'école (pour les parents et les élèves de l'est de la ville de Bienne). Pharmacie de service : Pharmacie nouvelle, rue des Marchandises 2, tél. 22 22 40.

CS: des idées-cadeaux Carnets d'épargne CS Plaquettes d'or et d'argent Pièces d'or

Votre caissier CS vous renseignera volontiers.



CREDIT SUISSE CS



**Grande exposition d'articles de SPORT**  
**à Cressier (NE) Hôtel Croix-Blanche**  
 Mercredi 18 novembre 81 13 h à 20 h  
 Jeudi 19 novembre 81 16 h à 20 h  
 Profitez de notre offre avant-saison : Plus de 30 paires de skis modèles 80 cédés avec GROS RABAIS !

**SKIS DE FOND CHAUSSURES HABILLEMENT**

**Schmutz Sport**  
 2114 Fleurier - 2088 Cressier  
 Tél. (038) 61 33 36

**Ecole SORIMONT**  
 Rue Pury 6 NEUCHÂTEL

FORMATION : jardinières d'enfants institutrices privées

maîtres de classe enfantine possibilité de raccordement jusqu'en décembre.  
 Renseignements direction Tél. (038) 24 77 60.

**SUZE**

**PANENSA**  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 Dépt ECOTHERM

Les Vernets, 2035 CORCELLES.  
 (038) 30 11 11

**oui aux économies d'énergie...**  
**LA THERMOGRAPHIE** vous permet de déceler les points faibles de votre bâtiment.  
 Utilisez nos conseils en isolation !

**SUZE**

Pinte du Buisson Areuse  
 Samedi 21 novembre

**SOIRÉE ACCORDÉON**

soupe aux pois, jambon, salade Fr. 14.—  
 Réserver svp tél. 42 24 06.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Sobre et endurante**

La Renault 4 GTL, par exemple! 5,4 l/100 km à 90 km/h et seulement 6,3 l en ville (norme ECE).

**Grand Garage Robert**  
 36-38, Champ-Bougin, Neuchâtel,  
 (038) 25 31 08

Boudevilliers : Garage du Val-de-Ruz, (038) 36 15 15 - Cressier : Garage Schaller, (038) 47 12 66 - Fleurier : Garage Magg, (038) 61 23 08 - Neuchâtel : Garage des Parcs, (038) 25 29 79 - Garage des Poudrières, (038) 24 45 44 - Saint-Aubin : Garage de la Béroche, (038) 55 13 52 - Travers : Garage Sunier, (038) 63 34 63.

**Renault 4**  
 Renault. N°1 en Europe. N°1 en économie.

**armourins** votre innovation à Neuchâtel

Ensemble de ski, 2 pièces antigelisse avec incrustations surpiquées et bordures tricot, capuchon escamotable dans le col et pantalon avec une poche et bretelles réglables. En rouge ou bleu. Tailles 116-176. Dès 69.—

**Prix choc**

Pour nos petits champions

Ensemble de ski 2 pièces dès 69.—

Pour bien protéger les petits de l'humidité et du froid: ensemble de ski, 2 pièces antigelisse. A bordures tricot, capuchon escamotable dans le col et bretelles réglables. En rouge ou bleu. Tailles 86-110. Dès 49.90

Veste de ski sportive munie d'une capuche intérieure. Glissière cachée sous patte munie de boutons-pression. En tissu nylon léger et très solide. Noir/rouge. Tailles 116-176. Dès 39.90

Veste de ski dès 39.90

Ensemble de ski, 2 pièces dès 49.90

en vente aussi à Innovation NEUVEVILLE

**À 100 m DU PARKING DU SEYON**

**SECOURS SUISSE D'HIVER:** soyez solidaires!

**tout de suite?**

**alors:**

**5 à sec**

**le pressing dynamique en 1 heure**  
 nettoyage de qualité avec repassage

Neuchâtel: 3, rue du Seyon  
 MARIN-CENTRE

**SUZE**

MACHINE À ÉCRIRE À BOULE neuve, touche de correction, garantie. Fr. 898.—  
 Tél. (038) 31 62 44.

Ing. dipl. **FUST** Marques de pointe Personnel qualifié Les meilleurs prix Le plus grand choix

**3 Exemples de notre Super-offre!**

**Volta** V 220/225 dès 298.—

**Philips** 1602 dès 118.—

**Moulinex Espresso** PRIX-HIT 139.—

**Novamatic WTA** 1898.—

**Novamatic Z 948** 1190.—

**Bosch R400/12** couverts PRIX-FUST: 990.—

Laver + sécher avec le minimum de place.

1 Année de garantie sur tous les appareils

Garantie de prix: si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

nous avons encore d'autres raisons de première qualité!

Vaste choix dans nos magasins spécialisés!

nous résolvons tous les problèmes d'encastrement!

Lave-linge séchoirs à linge réfrigérateurs et congélateurs armoires

Cuisinières Aspirateurs petits appareils agencements de cuisines

TRANSPORTS **DÉMÉNAGEMENTS**  
 Débarras de caves et galetas  
**Michel PELLET**  
 Neuchâtel - Tél. (038) 24 00 33 - 25 95 34

Réjouissez-vous!

Enfin à Yverdon... une boutique comme vous aimez pleine d'idées pour la maison, la décoration et les cadeaux. Soyez les bienvenus. Une surprise vous attend à l'ouverture le mercredi 25 novembre à 9h.

**Boutique La Maison**

Monique Vulliamoz & Monique Henriod  
 Rue de la Plaine 78 1400 Yverdon-les-Bains

Verrerie  
 Poterie  
 Bougies  
 Vannerie

Linge de maison  
 Objets en bois  
 Cadeaux  
 Listes de mariage

Ouvert tous les jours de 09h à 18h 30  
 Le samedi jusqu'à 17h.  
 Fermé le lundi

**SUZE**

**c'est dingue!**

Marin, Marin-Centre  
 Chaux-de-Fonds, Jumbo  
 Bienne, 36, Rue Centrale

038/33 48 48  
 039/26 68 65  
 032/22 85 25

**ADN**  
**Agence de détective privé, Neuchâtel**  
 autorisé.  
 Investigations, filatures, protection, convoyages, etc.  
 ruelle Du Peyrou 3  
 Tél. 25 82 23

**PETITES ANNONCES**  
 au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)  
 à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**EMPLOYÉE DE MAISON CONSCIENCEUSE** du 10 décembre 81 au 15 janvier 82. Tél. 31 66 85. 48059-65  
**CHERCHONS DAME/DEMOISELLE** désirant travailler les samedis. Tél. 24 16 96. 48452-65

**A VENDRE**  
**PLONGÉE**: compresseur P 91 Rotax, 2 blocs mono Spirotechnique 15 litres, neufs, jamais utilisés, valeur 5200 fr., cédés à 3500 fr. Tél. (038) 25 47 68/24 13 75. 48423-61  
**MANTEAU PATTES ASTRAKAN** bon état, prix modéré. Tél. 25 71 38. 48497-61  
**QUATRE JANTES** pour Audi 80, 155 x 13. Tél. 33 36 83. 48456-61  
**CAUSE DÉPART**: 1 comptoir frigorifique, 300 fr.; 1 comptoir pour bar, long. 5 m, 600 fr.; 12 tabourets de bar, 25 fr. pièce; 1 machine à laver le linge Miele, 1000 fr.; 1 machine à café Cimballi, 1100 fr.; 1 moulin à café, 300 fr.; 3 tables rondes 110 cm, 180 fr. pce; 3 essuie-mains à rouleaux, 220 fr. pce; 1 machine à glace. Tél. 25 38 09. 48480-61

**COSTUME BLEU PASTEL** t. 44, manteau astrakan noir t. 44, 1 commode 4 tiroirs, 1 armoire 2 portes, 1 machine à coudre ancienne. Tél. 31 23 56. 49036-61  
**TÉLÉCOMMANDE** pour modèle réduit, 12 canaux. Tél. 53 33 87, dès 16 heures. 31661-61  
**POTS D'ÉCHAPPEMENT** latéraux spéciaux. Tél. (038) 24 68 37 (heures de repas). 49054-61  
**NICHES À CHIEN**. Tél. (024) 71 14 29. 31859-61

**QUATRE PNEUS NEIGE** sur jantes, Opel Commodore 184/14; lit français avec armoire. Tél. 33 17 12. 49047-61  
**UNE PAROI MURALE** long. 280 cm, haut. 190 cm. Tél. 53 18 64. 48491-61  
**FOURNEAU À MAZOUT** Bornum, 3500 cal/h, garantie, 280 fr. Tél. 31 38 76. 49031-61  
**SALON LOUIS XV** 1300 fr., canapé, 2 fauteuils. Tél. 61 37 10. 48258-61

**MANTEAU CUIR NOIR**: complet pure laine marine, taille 48, jamais porté; prix à discuter. Tél. 33 21 09. 49033-61  
**CAMERA SUPER 8** sonore, Braun Nizo 4080, neuve. Tél. 24 67 16 - 25 93 32. 49014-61  
**ARMOIRE 3 PORTES**, téléviseur couleur, table. Tél. 51 39 84 (19 h à 20 h). 49071-61  
**POUSSETTE 1900**, poignée porcelaine, carcasse de bergère, style transitoire. Tél. 24 23 76. 49042-61

**SKIS DE COMPÉTITION** 200 cm, presque neufs, avec ou sans fixations Nevada. Tél. 33 20 57. 49037-61  
**COMBINAISON DE SKI** taille 38, ensemble de ski taille 36. Tél. 41 12 43. 48244-61  
**CANAPÉ LOUIS-PHILIPPE** d'époque, 3 places, 2200 fr. Tél. 31 38 76. 49032-61  
**TÉLÉVISION COULEUR PHILIPS** 66 cm, 12 programmes, 500 francs. Tél. 42 18 96. 49077-61

**COUVRE-LIT PATCHWORK** couleur beige, 240 cm sur 240 cm. Tél. 31 72 55. 48238-61  
**QUATRE PNEUS NEIGE** + jantes pour Peugeot 304, 100 fr. Tél. 31 20 94. 48396-61  
**CONSOLE ANCIENNE NOYER** magnifiquement sculptée, larg. 80 cm, 1300 fr. Tél. 61 37 10. 49257-61  
**TV COULEUR J.V.C.** avec télécommande, écran 51 cm, utilisé 6 mois, pour téléseur. Prix à discuter. Tél. (037) 28 21 37. 49073-61

**SALON**: 2 fauteuils, 1 canapé, 1 paroi murale en pin, 1 commode en pin, état de neuf. Tél. 25 49 05, dès 20 h 30. 48463-61  
**QUATRE PNEUS NEIGE** sur jantes pour VW Golf. Tél. 31 45 87. 49048-61  
**MANTEAU FOURRURE BRUN** en bon état, taille 38/40, prix modéré. Tél. (038) 25 09 65. 49034-61

**OBJ. NIKKOR 2,8/135** neuf, 350fr. Tél. (038) 53 19 63. 49087-61  
**VÉLOMOTEUR CIAO** orange, parfait état, 450 fr. Tél. (038) 25 99 35. 49066-61  
**VÉLO FILLETTE** 8-10 ans, souliers ski boucles p. 35, anorak-pantalon t. 152, bottes daim neuves p. 37. Bons prix. Tél. 25 95 76. 49046-61  
**POTAGER** quatre plaques avec four/gril, parfait état, prix 250 francs. Tél. 33 66 82, dès 19 heures. 49080-61

**SALON RUSTIQUE** complet, armature bois, velours de Gènes beige, 900 fr. Tél. (039) 28 11 19, heures des repas. 36844-61  
**VIOLON D'ÉTUDE** gr. 1/2, avec archet, étui et housse. Etat de neuf. Prix à discuter. Tél. (038) 42 29 95, heures des repas. 49046-61  
**POUSSETTE DE CHAMBRE** osier, table avec 4 chaises rouges. Tél. 33 53 31. 48483-61

**POUPÉES, POUPONS** achetés dès 150 fr, également tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. M<sup>me</sup> Forney. Tél. (038) 31 75 19. 47905-62  
**VESTE RAGONDIN FONCÉ**, forme raglan, taille 40-42. Tél. 25 40 04, heures des repas. 48095-62  
**POUSSE-POUSSE DEUX PLACES** vis-à-vis, grandes roues. Tél. (038) 63 12 96. 31680-82  
**JANTES OCCASION** pour Lancia Beta Berlina. Tél. (038) 42 49 09, à partir de 18 heures. 48486-62

**A LOUER**  
**CHAMBRE INDÉPENDANTE** meublée, cuisine, toilette, 180 fr., à demoiselle. Tél. 25 29 94, heures des repas. 49252-63  
**APPARTEMENT 1 PIÈCE** pour la fin de l'année. Tél. 33 14 58 après 18 h. 49056-63

# Si vous trouvez plus cher ailleurs, c'est normal!



C'est normal, parce que dès la planche à dessin, nous faisons l'impossible pour faire baisser les prix. Nos meubles sont conçus pour voyager en pièces détachées, ça prend moins de place sur les camions et dans les entrepôts. Et ça nous épargne de la main-d'œuvre. Comme la vente en libre-service. Et le transport à domicile par vos soins. C'est normal, aussi, parce que nos magasins ne sont pas à proximité des grandes agglomérations où le terrain est si cher. C'est normal encore parce qu'on produit nos meubles où c'est le plus rationnel. Et en grandes séries. C'est normal, enfin, parce qu'on économise sur tout, sauf sur la qualité. Alors, l'inflation, hein, vous pouvez toujours chercher, mais c'est pas nous...

Les quatre heures dès trois heures! Chaque jour dès 15 h. au restaurant: tarte aux fruits + thé ou café 2.-

**ALDO. ●möbelfakta** CHAISE. Châssis tube d'acier laqué époxy. Siège et dossier polypropylène. Blanc. Empilable. Haut. 77 cm, larg. 45 cm, prof. 51 cm. 17.-

**LIA. ●möbelfakta** FAUTEUIL. Châssis tube d'acier chromé, pivotant. Rembourrage polyéther. Revêtement 100% viscose, vert, réversible et piqué. Haut. 95 cm, larg. 65 cm, prof. 95 cm. 98.-

**PONTUS. ÉTAGÈRE.** Conifère non traité. 4 rayons réglables. 1 étagère en croix. Haut. 175 cm, larg. 75 cm, prof. 28 cm. 29.-

**ENO. TABOURET.** Hêtre massif non traité. Haut. 46 cm. 31 x 29,6 cm. 5.-

**IKEA** Garderie d'enfants H.M. Boutique dames et enfants Livraison à domicile Restaurant Heures d'ouverture: Lundi-vendredi 10 h. à 19 h. Samedi 8 h. à 17 h. IKEA SA 1170 Aubonne Téléphone: 021/76 38 11 à une minute de la gare d'Allaman 570 places de parc

## L'impossible maison de meubles de Suède.

**DEMANDES A ACHETER**  
**POUPÉES, POUPONS** achetés dès 150 fr, également tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. M<sup>me</sup> Forney. Tél. (038) 31 75 19. 47905-62  
**VESTE RAGONDIN FONCÉ**, forme raglan, taille 40-42. Tél. 25 40 04, heures des repas. 48095-62  
**POUSSE-POUSSE DEUX PLACES** vis-à-vis, grandes roues. Tél. (038) 63 12 96. 31680-82  
**JANTES OCCASION** pour Lancia Beta Berlina. Tél. (038) 42 49 09, à partir de 18 heures. 48486-62

**A LOUER**  
**CHAMBRE INDÉPENDANTE** meublée, cuisine, toilette, 180 fr., à demoiselle. Tél. 25 29 94, heures des repas. 49252-63  
**APPARTEMENT 1 PIÈCE** pour la fin de l'année. Tél. 33 14 58 après 18 h. 49056-63

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**SECRETARIE** cherche à faire facturation ou comptabilité pour petite entreprise, médecin ou autre, quelques heures par semaine, à domicile. Adresser offres écrites à IE 2221 au bureau du journal. 48237-66  
**QUI I ARCHITECTES, INGÉNIEURS,** entreprises ou autres m'occuperait, à mi-temps, pour travaux administratifs, calculs de métrés, vérification de factures, élaboration de devis et soumissions. Longue expérience. Adresser offres écrites à FB 2218 au bureau du journal. 49035-66  
**JEUNE SUISSASSE ALLEMANDE** cherche emploi dans famille comme aide de ménage. Région Val-de-Ruz. Tél. 53 17 84. 49068-66

**DIVERS**  
**PARENTS! AVEZ-VOUS UN PROBLÈME D'ÉDUCATION?** Parents-Informations écoute et renseigne les lundis de 20 h à 22 h et les jeudis de 14 h à 18 h. Tél. 25 56 46. 31568-67  
**HOMME 35 ANS** cherche dames, âge indifférent, pour soirées. Discretion assurée, mariage exclu. Ecrire à AV 2204 au bureau du journal. 49012-67  
**DAME 39 ANS** désire rencontrer un ami au-dessus 1 m 80, sympathique et parlant espagnol. Adresser offres écrites à JF 2222 au bureau du journal. 49088-67  
**RETOUCHE-COUTURE**, doublure vestons, manteaux dames et hommes, fermetures éclair tous genres. Tél. 31 72 81 ou 25 82 56. 48494-67  
**MONSIEUR ALLURE JEUNE**, fin quarantaine, situation stable, possédant voiture, cherche jeune femme sympathique, même avec enfant, pour sorties, promenades, week-ends. Réponse avec photo. Adresser offres écrites à BX 2214 au bureau du journal. 49058-67

**CHARMANTE DAME**, début quarantaine, cheveux foncés, bilingue, sans enfants, souhaite rencontrer monsieur aimable, compréhensif, sérieux et sobre, bonne situation, pour rompre solitude et sorties. Ecrire s.v.p. avec photo et N° de téléphone. Adresser offres écrites à AW 2213 au bureau du journal. 49052-67  
**JEUNE FEMME 25 ANS** cherche amie sincère et moderne pour sorties, shopping et discussions. Adresser offres écrites à HD 2220 au bureau du journal. 48245-67  
**À DONNER CONTRE FRAIS D'INSERTION** et bons soins, un chat vacciné, de préférence à personne ayant une maison. Tél. 24 57 10. 49081-67

**A DONNER CONTRE BONS SOINS** 2 petits chats. Tél. 51 42 56. 49041-67  
**PERDUS-TROUVES**  
**PERDU À CHAMBRELIEN CHAT TIGRE** jaune clair, poitrail blanc, collier brun. Tél. 45 11 06 ou 24 56 66. Bonne récompense. 49030-68  
**PERDU CHIEN DE CHASSE** blanc et taché de brun, race suisse, mâle, avec collier, N° du tatouage dans l'oreille CY PO 52, appartenant à Jean Landry, 6, rue Monge, Pontarlier (FR). Téléphoner au 0033 81 39 61 06. 36842-68  
**PERDU CLEFS DE CONTACT** « Renault ». Tél. 25 80 08. 48481-68  
**PERDU JEUNE CHAT TIGRE** mâle « Chouky », collier brun et antirabique. Quartier Monruz. Tél. 24 46 75. 48500-68  
**PERDU DEPUIS JEUDI CHAT NOIR** avec 2 colliers, région rue de la Côte. Tél. 21 11 71 ou le soir 31 37 61. 49049-68

# INFORMATIONS SUISSES

## Suisse centrale : encore une entreprise en difficulté

Les problèmes financiers de l'entreprise de construction lucernoise Cobau SA sont connus : un trou de 170 millions dans la caisse, la Banque cantonale de Lucerne aux abois et 200 créanciers qui craignent devoir subir des pertes énormes. Second et nouveau coup de Trafalgar en Suisse centrale : cette fois ce sont des sociétés anonymes de l'entreprise de construction Senn (Aldorf) qui sont en difficulté. Contre trois sociétés anonymes de ce groupe, la faillite a déjà été ouverte et le juge d'instruction s'est penché sur toute cette affaire pour examiner s'il y a faillite frauduleuse. Détail important : les patrons des entreprises Cobau et Senn collaboraient.

Au cours de la conférence de presse de la Banque cantonale lucernoise de lundi, un des directeurs, M. Josef F. Felder, avait précisé à l'intention de la presse, que le groupe Senn était co-responsable du krach financier de l'entreprise Cobau. Il avait reproché à l'entreprise uranaise et à ses patrons une gestion d'affaires incorrecte. Ces reproches seront évoqués devant le juge, les patrons de l'entreprise Senn ayant déposé plainte pour diffamation et atteinte au crédit.

## ROMANDIE

### Pleins feux sur Alusuisse

## La direction fait le point avec la presse

La direction d'Alusuisse a joué cette semaine cartes sur table avec la presse recevant les journalistes suisses à Steg, Chippis et Sierre. On a abordé notamment à cette occasion les problèmes posés par les émanations nocives, par le fluor principalement, ainsi que ceux posés dans le domaine de l'emploi.

Le montant des investissements consentis à Steg et à Chippis pour la protection de l'environnement est de l'ordre de 55 millions de francs. On va d'autre part consacrer plus de 160 millions de francs pour moderniser les laminoirs et les presses. Les émissions fluorées ont été réduites à 3,9 kilos de fluor par tonne d'aluminium produite à Chippis et cela pour une production de 25.000 tonnes par an. Le maximum des émissions fluorées sera de 110 tonnes par année à Chippis.

A Steg, les émissions fluorées seront réduites à 1,5 kilo pour une production de 48.000 tonnes d'aluminium par année, le maximum d'émissions fluorées ne devant pas dépasser les 72 tonnes par année. La modernisation des usines de Steg où les travaux seront achevés à fin 1981 va coûter finalement 40 millions de francs, tandis que le coût des nouvelles installations mises en place à Chippis est de l'ordre de 10 millions de fr. Inaugurée en 1929, les usines de Sierre sont à nouveau agrandies. La surface sera ainsi portée à 112.500 mètres carrés. Le coût total des agrandissements est de 23 millions de francs pour l'usine de filage et de 127 millions pour l'usine de laminage.

A l'occasion de ces journées d'informations, il fut rappelé que la première usine de Chippis a été créée en 1908 et celle de

Steg en 1962. La consommation journalière d'alumine est de 450 tonnes. Les usines valaisannes occupent 2900 personnes environ dont 15 % sont des étrangers. La masse salariale annuelle représente plus de 120 millions de francs. La production est de 72.000 tonnes de métal brut par année, de 25.000 tonnes de profilés, de 68.000 tonnes de laminés et 35.000 tonnes d'anodes. 55 % de la production est destinée à l'étranger et 45 % est livrée en Suisse. Des mesures ont dû être prises récemment concernant la production et l'emploi en raison d'une légère baisse du marché. On devra notamment diminuer la production de 500 tonnes par mois jusqu'à la fin du printemps. Tout cela cependant n'entraîne pas des conséquences graves dans le secteur de l'emploi.

M.F.

## Loèche-les-Bains : les bourgeois maîtres de la station

Acceptez-vous de prendre la majorité des actions dans la Société des Sports publics ainsi que dans la Société des bains et des hôtels, telle est l'importante question posée hier mardi aux bourgeois de Loèche-les-Bains réunis en assemblée extraordinaire. La réponse a été oui à l'unanimité. Cette décision va marquer indiscutablement l'avenir de l'une des plus importantes stations valaisannes, une station qui se place directement derrière Zermatt et Saas-Fee, avant même Verbier et Montana de par son importance. A la suite du vote de mardi soir les bourgeois de Loèche-les-Bains, à l'exemple un

peu de ceux de Zermatt qui sont maîtres et seigneurs au pied du Cervin, tiendront désormais en main la majorité des actions dans la Société des transports publics, de l'énergie électrique, dans la Société des bains et des hôtels, laquelle compte sept hôtels dans la station et non des moindres. Les bourgeois seront maîtres de la célèbre source d'eau thermale dite de « Saint-Laurent », la plus importante de la station, une source qui débite plus de mille litres d'eau chaude à la minute.

Ce vote est d'autant plus capital qu'il va exiger des bourgeois de Loèche-les-Bains des débours de près de vingt millions de fr, soit 18,6 exactement. Cela leur permettra d'avoir en poche 75 % des actions de la Société de transports publics de la station soit tous ces cars et bus qui assurent la liaison avec la plaine et 58 % des actions de la Société des bains et des hôtels.

Sans vouloir vendre trop vite la peau de l'ours achetée hier soir à l'Union des banques suisses, les bourgeois de Loèche-les-Bains voient déjà le jour où ils contrôleront pratiquement le tourisme thermal de la station et où ils joueront un peu aux « Arabes de l'électricité » puisqu'ils exploiteront eux-mêmes, avec d'autres communes voisines sans doute à titre de partenaires, les kilowatts produits par l'aménagement de la Daila.

Le président des bourgeois, M. Otto Loretan, ne cache pas sa profonde satisfaction à la suite des mois, voire des années de projets et de pourparlers.

Ajoutons que la bourgeoisie de Loèche-les-Bains est confortablement assise sur ses finances et que l'avenir lui donnera indiscutablement raison.

M.F.

## L'élection des syndicats dans la Broye

(c) Le premier tour de l'élection des syndicats, dans la Broye, se déroulera samedi et dimanche. Il y aura lutte à Payerne, ou trois candidats seront en lice : MM. Robert Rapin, libéral, Pierre Savary, radical, et Pierre Hurmi, socialiste. L'un de ceux-ci devra remplacer M. A. Meyer, syndic, qui se retirera à la fin de l'année.

Il y aura également lutte à Avenches, où deux candidats s'affrontent : M. René Stucki, syndic sortant, PAI-UDC, et M. Jean-Claude Treyvaud, présenté par le rassemblement avenchois.

A Moudon, le syndic sortant, M. Maurice Fauchère, radical, est seul candidat, comme à Lucens, où M. Maurice Michod, radical, sollicite un nouveau mandat.

A Corcelles-près-Payerne, il n'y a également qu'un seul candidat : M. Roger Rosselet, libéral, syndic sortant.

## Augmentation du chômage dans le canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — L'Office du travail du canton a enregistré, fin octobre, 502 chômeurs complets (420 un mois plus tôt, 428 une année auparavant) et 447 chômeurs partiels (contre 169 et 177). La ville de Lausanne compte 266 chômeurs complets. Quant au chômage partiel, il se développe dans la métallurgie et la commune horlogère du Chenit annonce à elle seule 287 cas.

## Maux de gorge?

24 antiseptiques Pastillen

**neo-angin**

24 pastilles antiseptiques

Zur Behandlung | Pour soigner  
von Mund-, Hals- | les affections de la  
und Rachen- | bouche et de  
erkrankungen. | la gorge.

NOUVEAU: Aussi sans sucre / ménage les dents

**soulage immédiatement**

28763-80 Dans les pharmacies et drogueries

## Après quelques difficultés de démarrage

# Tiger : plein succès des affaires compensatoires

BERNE (ATS). — Après quelques difficultés de démarrage, les affaires compensatoires dont devait bénéficier l'industrie suisse après l'achat de la première série de l'avion de combat américain « Tiger » ont connu un plein succès. Des entreprises de toutes les régions de Suisse ont obtenu des commandes à ce titre pour un montant global de 209 millions de dollars (près de 400 millions de francs suisses), soit 55 % environ de la valeur d'achat des « Tiger ». C'est ce qu'a communiqué mercredi le département militaire fédéral en se fondant sur une récente réunion à Zurich de représentants de l'industrie et de l'administration américaines et suisses.

L'accord compensatoire relatif à la première série de 72 avions de combat « Tiger », conclu en 1975, stipulait une compensation aussi élevée que possible, mais au minimum à raison de 30 % du prix d'achat des avions, par des achats de produits suisses. Après quelques difficultés de démarrage, le but minimal de

30 a pu être atteint déjà en été 1980. Aujourd'hui les affaires compensatoires soutenues par la Société suisse des constructeurs de machines (VSM) ont atteint plus de 55 % du prix d'achat. Des entreprises suisses de toutes dimensions et de toutes les régions du pays y ont participé. C'est surtout l'industrie aéronautique, les constructeurs de machines-outils et d'autres secteurs de l'industrie des machines et des métaux qui en ont profité.

Les expériences que l'administration et l'industrie suisses ont acquises lors de la réalisation de l'accord seront d'une grande utilité pour les affaires compensatoires pouvant être conclues en relation avec la deuxième série de « Tiger », a encore indiqué le DMF. Une convention passée avec le ministère américain de la défense permettra aux entreprises intéressées de Suisse de solliciter des commandes de ce ministère aux mêmes conditions que la concurrence américaine, et cela jusqu'au milieu de 1987. Au surplus, les deux fournis-

seurs principaux, les maisons Northrop et General Electric, se sont engagés à livrer au moins 50 % de leurs livraisons de 280 millions de dollars. Cette obligation s'étend également jusqu'en 1987 et a été l'objet d'un contrat conclu directement avec chacune de ces deux entreprises.

Après la remise, au printemps 1981 et dans les délais prévus, du dernier des 72 avions aux troupes d'aviation, il est d'ores et déjà certain que le coût de l'acquisition se situera considérablement au-dessous des frais budgétés. La demande d'un crédit additionnel pour compenser le renchérissement ne sera pas nécessaire, a précisé le DMF.

## PÊLE MÊLE

L'Union suisse du métal (USM) et l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation (ASCE) ont signé lundi une « convention des cadres » qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Cette nouvelle convention règle les conditions d'emploi des cadres — à partir de la fonction de contremaître — occupés dans quelque 2400 entreprises membres de l'USM.

L'entreprise Zweifel Pomy-Chips et le centre de distribution Philips, tous deux établis à Spreitenbach (ZH), ont réalisé en commun un système de chauffage qui économise au moins 80 tonnes de mazout par hiver. Il a été mis sur pied un système de transport d'énergie superflue provenant de la production de pommes chips. Cette énergie est acheminée sous forme d'eau chaude dans un circuit fermé vers le centre de distribution Philips où elle est utilisée pour chauffer les locaux et les entrepôts. Cette installation a nécessité un investissement de 500.000 francs.

Réunie à Saint-Gall, la Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO) a lancé un pressant appel aux fabricants de produits alimentaires contenant du sucre ainsi qu'aux grossistes et aux détaillants pour qu'ils se montrent plus soucieux des conséquences néfastes d'une consommation abusive des produits sucrés.

Dans le cadre de la visite qu'il fait au Pérou, le secrétaire d'Etat Paul Jolles a été reçu mardi à Lima par le président peruvien Fernando Belaunde Terry. Au cours de cet entretien, il a été question de la coopération industrielle entre les deux pays, notamment dans le secteur électrique, et de coopération technique dans le secteur agricole. Le président Belaunde s'est félicité de l'activité de la colonie suisse au Pérou et a émis le vœu que les relations entre la Suisse et le Pérou se renforcent encore à l'avenir.

## Timbres et cartes Pro Juventute: 9,5 millions de francs en 1980

Le rapport annuel 1980/81 de Pro Juventute, paru récemment, fait le bilan du multiple travail de cette fondation dans tout ce qui touche l'aide à l'enfant et à la famille. L'ensemble de ses activités a été soumis à un examen approfondi et adapté aux conditions actuelles. Il en est né de nouveaux principes fondamentaux:

Pro Juventute favorise le développement et l'épanouissement de l'enfant à tous les niveaux. Il encourage les bonnes relations entre l'enfant, ses parents et ses éducateurs. Il soutient les activités communautaires et développe le sens des responsabilités sociales. Enfin, il encourage la protection et l'aménagement de l'environnement.

### VENTE DES TIMBRES

Les recettes provenant de la vente des timbres ont été, pour la plus grande part, mis à la disposition des districts comme c'est toujours le cas. Outre l'aide individuelle, des tâches de prévention ont été aussi accomplies, telles que la collaboration dans l'aménagement d'écoles enfantines dans les Grisons et l'exploitation d'un bus de jeu, en ville de Genève.

L'activité des divers départements de Pro Juventute va de l'intervention en faveur du travail social bénévole, aux campagnes de vacances; de la consultation sociale, à la formation des parents; de l'éducation sanitaire, aux prestations dans le domaine des loisirs et à la publication de livres spécialisés aux Editions

Pro Juventute. Les manifestations de jeunes à Zurich et dans d'autres villes ont été l'objet de vives préoccupations pour Pro Juventute qui, avec les deux Eglises nationales, a accepté de prairiner le centre autonome de Zurich, afin de décrire la situation et d'apporter des propositions de solution par le dialogue. Pro Juventute insiste sur le fait que les dépenses ainsi occasionnées n'ont pas été couvertes par les recettes de la vente de timbres, mais par des dons privés spécialement destinés à cet effet.

Enfin, la clinique pédiatrique de Davos, spécialisée dans les maladies des voies respiratoires, des allergies et des maladies psychosomatiques chez l'enfant, sera prochainement transformée et renouvelée. Le conseil de fondation de Pro Juventute a approuvé, le 17 novembre 1980, un vaste projet évalué à 5 millions de francs.

### QUELQUES CHIFFRES

Les recettes totales provenant de la vente des timbres et des cartes en 1980 se sont montées à quelque 9,5 millions. Parmi les nombreux donateurs, il faut mentionner le don Siegfried Panke, de Berlin, d'un montant de 900.000 francs environ en faveur des orphelins.

Pro Juventute remercie très sincèrement tous ceux qui, par leurs dons, leur ont permis de remplir les tâches dont l'importance n'échappe à personne.

## Bientôt un grand événement à Payerne

De notre correspondant :

Il y a longtemps que les Payernois, très attachés à leur magnifique église abbatiale, rêvaient de fêter un jour l'inauguration d'un orgue dans ce beau sanctuaire roman.

D'une manière tout à fait inattendue, ce rêve est devenu réalité, grâce au célèbre organiste Jean Jaquenod, propriétaire d'un orgue de grande valeur, de style français, construit par le facteur d'orgues Jurgen Ahrend. Il s'agit du premier instrument de ce genre existant en Suisse.

M. Jaquenod va s'installer dans la capitale de La Broye au début de décembre 1981. Elève de Pierre Pidoux, à Lausanne, puis de Pierre Segond, au Conservatoire de Genève, Jean Jaquenod est devenu titulaire successivement des orgues de : Cossonay, Echallens, Clarens, Taizé, du Grand temple de Lyon. Il a été suppléant à la cathédrale de Lausanne et à Saint-François-de-Sales, à Lyon. Il

a donné de nombreux concerts dans la plupart des pays d'Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada et à la radio. Il a également enregistré de nombreux disques.

M. Jaquenod est plein de projet pour Payerne et il ne fait aucun doute que son arrivée et l'installation d'un orgue dans la vieille église clunisienne auront les plus heureuses répercussions sur la vie culturelle, liturgique, spirituelle et culturelle rayonnant de l'abbatiale.

Un tel événement, dont bénéficieront non seulement Payerne, mais tout le Pays de Vaud, les cantons voisins, les églises, enfin tous ceux qui aiment la belle musique d'orgue, méritait d'être fêté. La municipalité et la commission de l'abbatiale ont décidé de le faire en organisant un culte d'action de grâce et de dédicace, qui sera célébré dans l'abbatiale chauffée, le dimanche après-midi 6 décembre 1981.

## Le chauffage à distance promis à un bel avenir

BERNE (ATS). — Il est tout à fait envisageable qu'en l'an 2000, 5 % des besoins énergétiques de la Suisse soient fournis par le chauffage à distance. Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus les participants à la conférence intitulée « Chauffage à distance et possible apport de l'énergie nucléaire », qui s'est tenue jusqu'à mardi à Berne. Le chauffage à distance, qui assurait en 1980 le 1,2 % de nos besoins énergétiques, pourrait en l'an 2000 jouer un rôle aussi important que celui que joue le gaz actuellement, estime l'association suisse pour l'énergie atomique, organisatrice de cette conférence.

Pour une installation de chauffage à distance, il existe de très nombreuses sources d'eau chaude, dont l'énergie nucléaire, ou plutôt l'eau utilisée pour le refroidissement du réacteur. Lors du congrès d'information organisé par l'association suisse pour l'énergie atomique, il a été affirmé que l'énergie atomique pourrait remplacer le mazout dans le chauffage à distance. Cependant, afin de préserver les chances de l'énergie nucléaire dans ce domaine, il ne faudrait plus construire de nouvelles centrales, mais plutôt aménager les systèmes de canalisations permettant le transport et la distribution de l'eau chaude. Au cours de la conférence, les participants ont pu voir le projet « Refuna », qui est le premier système de chauffage à distance nucléaire de Suisse. Ce projet prévoit que la centrale de Beznau fournira de la chaleur, sous forme d'eau chaude à plusieurs communes de la vallée de l'Aar.

## Billet vaudois

# 22 novembre : au tour des syndicats

D'après le nouveau système, voté par les Vaudois au début de mars 1980, les élections communales se déroulent en plusieurs temps dans les 127 (sur 385) communes de plus de 600-800 habitants. Le 25 octobre, les citoyens devaient élire les Conseils communaux (législatifs), soit dans un tiers de ces communes selon le système proportionnel et dans deux tiers selon le système majoritaire à deux tours; ils devaient également élire au système majoritaire à deux tours les membres de leurs Municipalités (exécutifs). Le 8 novembre, le scrutin était consacré à l'élection, à la majorité relative, pour les sièges restés vacants au premier tour.

### L'ENJEU DU PROCHAIN WEEK-END

Les Conseils municipaux (exécutifs) étant maintenant complets, les électeurs de chaque commune devront choisir un syndic (maire, président de commune) parmi les membres de leur Municipalité; pour être élu, un

candidat devra obtenir la majorité absolue le 22 ou relative, lors d'un éventuel quatrième tour de scrutin le 29 novembre. Là où plusieurs candidats sont en lice, le match sera palpitant. Mais dans de nombreuses communes, il n'y a qu'un candidat officiel, les autres « municipaux » ayant au plus la chance de recueillir des voix éparses; il n'y a pas d'élection tacite, car lorsqu'on leur a demandé leur avis, les communes ont apparemment trouvé plus glorieux qu'une « élection au rabais tacite », le résultat d'un scrutin, même s'il n'a attiré qu'une désolée minorité d'électeurs.

Il n'y aura un scrutin que « pour la bonne forme » par exemple à Lausanne. Après les victoires des 25 octobre et 8 novembre de la droite sur la gauche, les socialistes ont renoncé sans peine à participer à la joute du 22 novembre; de leur côté, n'ayant pas de siège dans la nouvelle Municipalité, les écologistes et démocrates-chrétiens restent cois. Unis par des liens de raison, libéraux et radicaux ont décidé de proposer la réélection du radi-

cal Paul-René Martin qui, déjà en huit mois de syndication, s'est acquis une incontestable popularité.

A Yverdon aussi, les jeux sont faits avec le syndic socialiste en place, le conseiller national Pierre Duvoisin. Aucun problème non plus pour cinq autres syndicats sortants: les libéraux Bernard Chavannes de Vevey et Julien A. Perret de Pully, les radicaux Jean-Jacques Cevey de Montreux, Jean-Michel Pellegrino de Morges et Jean-Claude Pithon de Prilly, ainsi que le radical nouveau Jacques Boss de Renens remplaçant l'actuel syndic socialiste évincé.

LES PRINCIPAUX POINTS CHAUDS

Parmi les neuf communes citadines, seule Nyon — qui vient de virer au rouge — présente officiellement deux candidats, soit l'indépendant nynonnais Michel Hans, syndic sortant et le conseiller national popiste, le D'Armand Forel; les deux ont été élus à la Municipalité au premier tour

déjà, le radical un peu mieux que le popiste.

On signale des points chauds également à Avenches (le Rassemblement avenchois face à l'actuel syndic du Parti des paysans, artisans et indépendants / Union démocratique du centre), Payerne (un libéral nouveau à la Municipalité contre un radical), à Villeneuve (un radical soutenu par les libéraux, qui a passé conseiller municipal au premier, contre un socialiste, qui n'a été élu qu'au deuxième tour), ainsi que dans d'autres plus petites communes. Enfin, pour terminer un regret au Chenit (Vallée-de-Joux), l'Union démocratique indépendante ayant perdu la majorité au Conseil communal (législatif), a renoncé à présenter la candidature de la libérale Claudine Piguët, syndic sortant, de sorte que cette fonction sera de nouveau assumée par un socialiste; pourtant, d'une manière générale, M<sup>me</sup> Piguët était très appréciée au cours de la législature qui prend fin. (cps) de.

## La robe tricot



Confort, souplesse, douceur, élégance aussi avec une fine rayure luxueuse.

Coloris : rose, blanc, bordeaux, bleu, brun.

Notre réclame 115.-

## la maison du tricot

Neuchâtel  
20, rue de l'Hôpital  
25 35 25 Parking du Seyon  
Lausanne Genève Neuchâtel  
La Chaux-de-Fonds Fribourg

# D'ACCORD... PAS D'ACCORD...

## Vivre au-dessus de ses moyens

Un projet de 22,3 millions de francs alors que le budget 1982 accuse un déficit supérieur à 5 millions... A quoi pensent nos autorités, socialistes en tête ? Peut-être, après la votation du 29 novembre, à augmenter « modérément » les impôts ? Les radicaux répètent qu'ils refusent cette politique, comme ils refusent le projet surdimensionné du Conseil communal. Ils n'oublient pas, qu'outre d'énormes frais d'investissement, le centre sportif prévu coûtera chaque année, à la Ville plus d'un million pour son fonctionnement. Même à l'époque où Neuchâtel pratiquait une politique de grandeur dont elle n'a depuis longtemps plus les moyens, elle n'aurait pas fait une telle folie ! Aujourd'hui, étant donné l'état de ses finances, la Ville se doit de concevoir des installations sportives réalisables parce que réalisables. Et rapidement.

**C'est pourquoi, pour un centre sportif réalisable, votez NON à l'arrêté du Conseil général.**

36487-10

### PARTI RADICAL

**REX** Tél. 25 55 55 TOUS LES SOIRS 20 H 45  
samedi-dimanche 15 h-17 h 30

**3<sup>me</sup> SEMAINE** sans limite d'âge  
**1<sup>re</sup> VISION EN MÊME TEMPS QUE PARIS**  
**LE GRAND SUCCÈS ACTUEL DE PARIS**  
Près de 400.000 spectateurs en deux semaines

## coluche LE MAITRE D'ECOLE



avec JOSIANE BALASNO  
CHARLOTTE DE TURCHIEU et JACQUES DEBARY  
un film de CLAUDE BÉRRÉ  
musique de CLAUDE ENGEL  
chansons de RICHARD GOSNIER et ALAIN SOUCHON  
Directeur de la Photographie: COLIN MOUNIER  
Producteur Exécutif: PIERRE GRUNSTEN

36874-10

# PALACE

TÉL. 25 56 66

14 ANS

2<sup>me</sup> semaine LE RIRE TRIOMPHE !



Tous les jours à 15 h et 20 h 45

Samedi et dimanche à 17 h 30

## EN HOMMAGE À WILLIAM HOLDEN

Le monument de David Lean

### LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI

« The Bridge on The River Kwai »  
avec William Holden, Alec Guinness, Jack Hawkins, David Niven et Sessue Hayakawa

36898-10

## PALACE 20 ANS RÉVOLUS

**VENDREDI-SAMEDI EN NOCTURNES à 23 h 15**  
JEUDI-VENDREDI LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h 30

### UNE HÔTESSE TRÈS SPÉCIALE

PARLÉ FRANÇAIS STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI

**L'imprimerie Centrale S.A.**  
rue Saint-Maurice 4  
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

**TV COULEUR**  
télécommande  
LOCATION  
dès Fr. 39.50 par mois  
TÉL. 51 38 01 TELE-VIDEO

## THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

### SOPHONISBE

de Pierre Corneille

Fontainemelon  
Samedi  
21 novembre  
20 h.30  
Halle de gymnastique

46708-10

## PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES

### D. NOIRAT BOUDRY - YVERDON

Tél. (038) 42 30 61

## Boutons, points noirs et impuretés de la peau: La solution d'un problème.

70% de tous les adolescents souffrent d'impuretés de la peau à l'âge de la puberté. La cause en est une production accrue d'hormones qui peut entraîner, entre autres, une activation des glandes sébacées. Cette hypersécrétion de sébum rend la peau grasse et brillante et provoque une inflammation au niveau des pores obstrués: ce sont précisément les boutons incriminés. Ceux-ci renforcent encore le manque de confiance en soi contre lequel il faut lutter. On se sent laid, incompris, mal aimé...

Afin de vous aider à résoudre une partie au moins de vos problèmes, nous avons créé le service gratuit de consultation skinclair qui vous conseille avec compétence et discrétion. S'il est vrai que l'acné ne peut être guérie, il est cependant possible de tenir une peau impure sous contrôle jusqu'à ce que les facteurs causaux internes soient éliminés. Par un traitement approprié.

Avec skinclair, la gamme de soins intensifs contre les points noirs et les impuretés de la peau.



## skinclair

La consultation skinclair - impuretés de la peau est actuellement du 19 au 21 novembre au

## Coop-Super-Centre

La Treille/Neuchâtel

46614-10

## PROTÉGEZ VOTRE AVENIR

Assurez-vous une solide formation professionnelle dans les métiers de la vente comme

### vendeur - représentant - hôtesse

Cours du soir pour débutants et avancés (nombre de places très limité).  
Tous renseignements auprès d'UNI dév, Cp 1, 2024 St-Aubin ou par notre agence à Villeret de 9 h-12 h et 17 h-19 h au (039) 41 34 20. 36809-10

## HÔTEL DU LAC

Auvonnier - Tél. (038) 31 21 94

### Cuisses de grenouilles fraîches

4 présentations différentes.  
Il est prudent de réserver. 36837-10

## Tosali SPORTS

G. DUVANEL, succ.

COLOMBIER ☎ 41 23 12  
NEUCHÂTEL ☎ 24 00 40  
Promenade-Noire - Coq-d'Inde



### Koflach

**Koflach a trouvé quelque chose pour lutter contre les pieds froids. Thinsulate de 3M**

essayez-le sans engagement

36236-10

À NOS MAGASINS DE COLOMBIER ET NEUCHÂTEL

## NOUVEL-AN À NICE

VOYAGE EN CAR DE 6 JOURS À LA CÔTE D'AZUR

Du 28 décembre 1981 au 2 janvier 1982

AVEC LE RÉVEILLON Fr. 785.—

48200-10

## WITTWER VOYAGES

Neuchâtel, St-Honoré 2 ☎ 25 82 82  
Couvvet, St-Gervais 1 ☎ 63 27 37

## MAZOUT Termoplan

produits Shell

24 32 32

## NOUVEL-AN À PARIS

VOYAGE EN CAR DE 4 JOURS À PARIS

Du 30 décembre 1981 au 2 janvier 1982

AVEC LE RÉVEILLON Fr. 610.—

48199-10

## WITTWER VOYAGES

Neuchâtel, St-Honoré 2 ☎ 25 82 82  
Couvvet, St-Gervais 1 ☎ 63 27 37

**RESTAURANT** Actuellement toutes nos spécialités:  
**TRIPES À LA NEUCHÂTELOISE**  
**SAUCISSE AU FOIE - POIREAUX**  
**ANIMELLES À LA PROVENÇALE**  
et toujours notre carte renommée.  
Tél. (038) 25 14 10. 46626-10

## BIO TOUS LES JOURS 18 h 30-20 h 45

sauf samedi-dimanche 17 h 30-20 h 45

samedi-dimanche, mercredi 15 h en français

18 ans

1<sup>re</sup> VISION La direction informe le public que ce film comporte des scènes qui pourraient choquer la sensibilité et la morale de certaines personnes. Que celles-ci veuillent bien s'abstenir de voir ce film.

### Une nouvelle version du mythe de « La belle et la bête »

**LE MONDE**: « Sans doute l'érotisme se dépasse-t-il ici par sa démesure même... Borowczyk est un artiste qui construit tout un cérémonial de beauté, d'étrangeté, d'horreur, de folie, de sang et de mort. »

**L'EXPRESS**: « Une étrange sarabande: celle des tourments de la chair... Une œuvre libre et neuve. Une réussite... »

**ART GUARDIAN**: « ...Un film d'une très grande beauté... »

**24 HEURES**: « Borowczyk a filmé un véritable hymne à la sexualité dans le style d'un Johann Füssli où le rêve et la réalité sont étroitement mêlés. Il en fait une œuvre d'une grande richesse picturale. »

## LA BÊTE

Film de WALERIAN BOROWCZYK



Jusqu'à la fin du mois  
**grand défilé de fruits de mer et poissons**

## Chez Norbert

Hôtel-Restaurant  
« au Boccacino »  
2072 Saint-Blaise

tél. (038) 33 36 80

Spécialités:  
**OURSINS FRAIS AU CITRON VERT**  
**ROUGET et LOUP DE MER**  
**TURBOTIN BRAISÉ AUX TROMPES DE LA MORT**  
Grand menu de dégustation à Fr. 70.—  
VEUILLEZ RÉSERVER S.V.P.

Fermé le dimanche

46719-10

# TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

## SUISSE ROMANDE

- 16.15 Point de mire
- 16.25 Vision 2  
A revoir : Escapades, avec Pierre Lang
- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Il était une fois l'espace  
La planète déchiquetée



Quelques-uns des petits personnages de cette jolie bande dessinée. (Photo TVR)

- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau  
La vie au quotidien
- 18.45 Journal romand  
Les actualités régionales
- 19.10 Le chirurgien de Saint-Chad (4)  
avec Jean-Claude Pascal
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Quadrillage  
Le jeu des lettres

## 20.10 Temps présent

Logement : rien à louer  
reportage de Philippe Grand et Claude Schauli

- 21.15 Guerre en pays neutre  
3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> épisode  
(seconde diffusion)
- 23.10 Téléjournal
- 23.20 L'antenne est à vous  
La Communauté suisse de l'astronautique

## FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Objectif «santé»
- 17.00 Formation, information, éducation  
1. La boîte à problèmes  
2. Les enfants et nous
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 L'île aux enfants
- 18.50 Avis de recherche
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de T F 1
- 20.00 T F 1 actualités

## 20.30 Nous le mari-e-rons

film de Jacques Fansten  
Une curieuse histoire et une coutume qui existe encore en France : la foire aux célibataires. Un problème qui concerne surtout le domaine de l'agriculture où les femmes ont déserté la terre

- 22.00 La rage de lire  
Georges Sufferat propose : « Regard sur l'Islam »
- 23.10 T F 1 dernière

## FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 La colombe du Luxembourg
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame  
Histoire de la maternité
- 15.00 L'âge de cristal  
7. La ville des sables
- 15.50 L'invité du jeudi  
Catherine Clément
- 17.20 Fenêtre sur...  
A propos de « Croque la vie » le nouveau film de Jean-Charles Tacchella
- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.20 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici dans l'Oise
- 20.00 Antenne 2 journal

## 20.35 Jeudi cinéma

Pierre Tchernia propose :  
**Un papillon sur l'épaule**  
film de Jacques Deray

## FRANCE 3

- 17.00 F R 3 Antiope
- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Les jeux à Digne

## 20.30 Contre une poignée de diamants

film de Don Siegel  
Le film d'action par excellence :

- 22.10 Soir 3 dernière
- 22.30 Agenda 3

## SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 Telescuola
- 10.00 Telescuola
- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i bambini
- 18.15 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 M.A.S.H.  
Il ladro misterioso
- 19.20 Indici  
Rassegna economica e finanziaria
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale

## 20.40 Solo

film di Tony Williams  
(Ciclo di film australiani e neozelandesi)

- 22.15 Tema musicale  
La musica negli Stati Uniti  
« Trouble in Tahiti (1952) »  
opera di Leonard Bernstein
- 23.00 Telegiornale
- 23.10 Giovedì sport  
Calcio : incontri internazionali giocati in settimana
- 23.35 Telegiornale

## SUISSE ALEMANNIQUE

- 16.00 Rendez-vous
- 16.45 Pour les enfants
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel



Il sera question du merveilleux Van Gogh, monté de brillante façon par Bruno Candrian. (Photo DRS)

- 18.35 Silas (8)  
d'après Cecil Bodker
- 19.05 Informations régionales
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Der Hunger, der Koch und das Paradies  
scénario d'Erwin Keusch  
réalisé par Karl Saurer
- 21.35 Téléjournal

## 21.45 Schaufplatz

Regards sur la vie culturelle

- 22.30 Svizra romantscha
- 23.25 Téléjournal

## ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau. 10.03 Fussball-WM-Qualifikationsspiele. 11.10 Kennst du das Land, wo die Zitronen blühen. 12.10 ZDF-Magazin. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.10 Tagesschau. 16.15 Das Jahr danach. 17.00 Aus für Adebahr? 17.30 Zoogeschichten. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Kennen Sie den? 18.45 Goldene Zeiten. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Pro und Kontra. 21.00 Musikladen. TV - Discothèque International. 21.45 Scheibenschwinger. Kabarett-sendung von und mit Dieter Hildebrandt. 22.50 Tagesthemens. 23.00 Der wahnwitzige Genius - Alexander Skryabin (Film). 0.35 Tagesschau.

## ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau. 10.03 Fussball-WM-Qualifikationsspiele. 11.10 Kennst du das Land, wo die Zitronen blühen. 12.10 ZDF-Magazin. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.30 Warum Christen glauben - Brot und Wein - Zum Thema « Eucharistie ». 17.00 Heute. 17.10 Es war einmal - Zwei Märchen aus Japan. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Der Bastian - Die neue Hose. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Der grosse Preis. Ein Spiel mit Wim Thoelke. 20.50 Die grosse Hilfe. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Fragen an den Nachbarn. Helmut Kohl stellt sich Oesterreichern in Wien. 22.35 Das kleine Fernsehspiel - Studioprogramm Quack... Für Donald - mit liebem Gruss. 0.05 Heute.

## AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Land und Leute. 10.00 Gesicht der Jahrhunderte. Das 18. Jahrhundert (1) : Im Kampf der Könige. 10.30 Zwei auf gleichem Weg. Regie : Stanley Donen. 12.15 Die Waltons - Was will John? 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.30 Marco. Zeichentrickfilm. 17.55 Bethupferl. 18.00 Bitte zu Tisch. 18.30 Wir. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Familienrat (6) - Anonyme Anrufe. 21.15 So baut Amerika. Geschichte der Architektur : New-York. 22.00 Sport. 23.30 Nachrichten.

## Temps présent

Logement... rien à louer  
Suisse romande : 20 h 10

Mille neuf cent septante-quatre avait fait oublier la crise du logement en Suisse. Aujourd'hui, l'hydre revient avec une nouvelle tête, gorgée d'idées, assoiffée d'argent. « Temps présent » a décidé de faire le point sur une situation qui frise parfois la tragédie. Chacun sait, en effet, que l'espace est essentiel pour qu'une famille puisse vivre pleinement, s'épanouir et donner à elle-même et aux autres l'enrichissement qui lui est nécessaire. Sinon elle s'étiole, au gré des mètres carrés manquants, s'abandonne et se livre, entre cuisine et chambrette, à une forme de suicide moral.

Deux émissions consacrées au sujet : « Logement : rien à louer », de Philippe Grand et Claude Schauli, et « Logement : le prix des loyers », de Bernard Mermod et Laurent Rebeaud.

« Logement : rien à louer » : 150 personnes, après avoir lu une petite annonce alléchante, attendent patiemment, dans l'escalier, qu'un quatre pièces-cuisine leur soit attribué par un coup de baguette magique. L'image d'un désarroi qui monte et qui grandit. « Temps présent » donne des chiffres et des courbes (des graphiques extrêmement significatifs mais sur lesquels il ne convient pas de s'attarder ici).

Mais l'important est de dire que, depuis 1974, l'entreprise privée n'a pratiquement plus construit d'immeubles à loyers modérés. D'où une angoisse qu'on pourrait qualifier de viscérale de la part, en priorité, de la population.

## RADIO

### RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf. toutes les heures, (sauf à 22.00 et 23.00), et à 12.30, 22.30. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin, avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022-21-75-77), avec à : 9.03 La gamme. 9.20 30 Saute-mouton. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice : Epaves. 11.30 Chaque jour est un grand jour avec à : 12.20 Le croquis. 12.30 Journal de midi, avec à : 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 Lettres ouvertes. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit : Aldébarane, de Marie-Françoise Olivier. 23.10 Blues in the night. 24.00 Liste noire de minuit à 6.00.

### RADIO ROMANDE 2

- 7.00 RSR 2 présente... 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Sélection Jeunesse. 9.25 Courtes de langues par la radio : allemand ; 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S) Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à : 17.05 Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) A l'Opéra : L'Enlèvement au Sérail, de Mozart. 20.40 Concours lyrique. 21.40 env. Demandez le programme. 23.20 Informations. 23.25 env. (S) Blues in the night. 24.00 (S) Liste noire de minuit à 6.00.

### ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf. : 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Semaine économique. 12.15 Felicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Mozart, Cimarosa, Rossini, Verdi, Addinsell, Holst et Gershwin. 15.00 Hans Gmür au studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Musique. 20.30 Consultation. 21.30 Rencontres. 22.05 Nouvelles du jazz. 23.05 Blues et Boogie. 24.00 Club de nuit.

## DESTINS HORS SÉRIE

# MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Mandrin évacue Bourg-en-Bresse. Il veut se saisir d'un dangereux adversaire, qu'il a reconnu parmi les détenus de la prison. Mais l'homme s'est évadé.

### DANS LE TUNNEL



1) Ce qui est surprenant, dans ces souterrains qui s'étendent à une profondeur de 10 à 12 m au-dessous du sol, c'est leur sécheresse et leur salubrité. Le sable, qui étouffe tous les bruits, coule entre les doigts comme s'il venait d'être exposé au soleil. En faisant cette remarque, Mandrin imagine le moyen de brouiller sa propre piste. « Maxime, dit-il à l'un de ses compagnons, tu fermes la marche en balayant consciencieusement après ton passage. Il te suffit d'utiliser ton écharpe et de te croire chez ta femme, en train d'épouser le buffet... »



2) Le tunnel, large de trois pieds, est absolument rectiligne. Ses parois ont été construites avec soin. Les pierres de sa voûte sont parfaitement assemblées. On se croirait dans une galerie de château, plutôt que dans une issue secrète, datant de Charles-le-Téméraire ou des guerres de religion. Mais cet aspect engageant ne diminue d'aucune façon l'inquiétude qui grandit sournoisement chez les trois soldats de Mandrin. Ôserait-on dire que leur chef échappe à cette crainte ? Une simple phrase, prononcée subitement par Maxime, révèle cet état d'esprit.



3) Le balayeur de l'arrière-garde s'acquitte de sa tâche avec régularité. Tout à coup : « Capitaine, murmure-t-il d'une voix altérée, j'en ai le vertige. Pas de me balancer de droite à gauche comme si je chassais les mouches, mais de penser que nous allons en enfer, et que je laisse le chemin bien propre, pour que les vivants n'aient jamais connaissance de notre sort. » Mandrin le laisse parler, puis : « N'aurais-tu pas emporté une bouteille de genièvre, lui demande-t-il, en prévision de la soif qui règne en enfer ? » « Je ne plaisante pas, bredouille le pauvre Maxime, mais j'ai l'impression de marcher à la mort. »



4) « Alors, dit Mandrin à voix basse, dis-toi bien que ce gâpian que nous recherchons veut ma peau, et la vôtre par la même occasion. Tant qu'il est libre, nous sommes en danger. Cela vaut la peine d'attendre un peu pour être fixé. » Dix minutes plus tard, le couloir s'éleva sensiblement sur une centaine de mètres. Il s'élargit et aboutit à une salle carrée, dont la seule issue est une porte, munie de trois serrures, dont aucune n'est fermée.

Prochain épisode : Chez Marguerite.

## LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

### DETERGENT

### Problème N° 980

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

### HORIZONTALLEMENT

- 1. Leur patronne, c'est sainte Barbe. 2. Bien faites. Lac. 3. Supprimé. Conjonction. Ville du Japon. 4. Artisan rural. 5. Pronom. Port de France. Préfixe. 6. Lit de pierres. Sert à couvrir des toits. 7. Le poncé en renferme. Divinité. 8. Note. Volcan de l'Antarctique. 9. Ustensiles de cuisine. 10. Niais. Evite à des plats d'être plats.

### VERTICALEMENT

- 1. Sont plongés dans l'eau froide pour être saisis. En les 2. Pièce de viande. Partie d'un fût. 3. Supprimés. Ami de la gaieté. 4. Pronom. Son Pont a disparu. Note. 5. Ville d'Autriche. Chevalier à la robe. 6. Rongeur. Faisait les commissions en haut lieu. 7. D'un auxiliaire. Poète suédois. 8. Symbole. Nous en avons dans le cerveau. 9. Vient au bord de l'eau. Vieilli. 10. Éléments d'un arc.

### Solution du N° 979

- HORIZONTALLEMENT : 1. Cosmonaute. - 2. Tirasses. - 3. Isar. Ni. Et. - 4. Cid. Pale. - 5. Omega. Erse. - 6. Ne. Ere. Rot. - 7. Chaudière. - 8. Juin. Gort. - 9. Urétral. Io. - 10. Se. Sûretés.
- VERTICALEMENT : 1. Chicon. Jus. - 2. Sinécure. - 3. Stade. Hie. - 4. Mir. Géants. - 5. Or. Paru. Ru. - 6. Nana. Edgar. - 7. Asile. Iolo. - 8. Us. Errer. - 9. Tee. Sortie. - 10. Esthète. Os.

## POUR VOUS MADAME

### Un menu :

Chipolatas au lard  
Pommes de terre  
et carottes persillées  
Crème de séré au chocolat

### LE PLAT DU JOUR : Crème de séré au chocolat

300 g de séré à la crème, ½ dl de lait, 2 cuillères à soupe de sucre, 2 jaunes d'œufs, 50 à 100 g de chocolat ramolli, 2 blancs d'œufs battus en neige. Bien travailler le séré, le lait et les jaunes d'œufs. Ajouter le chocolat ramolli (peut également se faire avec d'autres aromes : purée d'amandes, sucre vanillé avec le jus d'une demi-orange et d'un demi-citron). Incorporer délicatement les blancs d'œufs battus en neige. Servir frais.

### Le Conseil du chef

Le parmesan ne se présente pas seulement sous sa forme râpée. C'est aussi un fromage de table, très apprécié à l'apéritif. On le fabrique avec du lait de vache, selon un procédé artisanal qui n'a pas changé depuis des siècles. Comme son nom l'indique, il est originaire de la région de Parme, mais on distingue deux appellations : le parmegiano Regiano au cœur de la zone de production, et le grana padano, aux alentours. « Grana » est le nom originnaire de ce type de fromage qui peut se manger très jeune, avec une pâte fondante, ou très vieux, si on préfère les saveurs plus fortes.

### Décoration

Pour réchauffer une moquette grise  
Avec des meubles en bois clair moderne :

ambiance feutrée avec des murs peints ou tendus de tissu rose pêche qui se marie bien avec le tissu blanc des rideaux. Pour les sièges et le canapé, choisissez un gros tissu de laine chiné beige. Laquez les boiseries d'un ton abricot ou orangé, de même pour le choix des coussins et des lampes, jouez sur des tons jaune pâle ou mandarine. Des faïences décorées, un beau pied de lampe en cuivre, une petite étagère en rotin compléteront cette ambiance raffinée. Avec des meubles modernes très foncés, noirs, ou laqué blanc, n'avez pas peur des contrastes : rouge, bleu, violet, blanc, seront mis en valeur par des murs tendus de tissus gris un peu plus soutenu que le sol. Laquez les portes en blanc brillant. Choisissez un canapé et des sièges brun très sombre, en cuir véritable ou en simili. Des coussins unis rouges ou bleu violet rappelleront les rideaux, sans charger le décor général.

### Entretien

Conseil-flash  
Si un meuble est rongé par les vers, inutile de le surcharger de cire... cela ne ferait que le rendre plus sensible aux taches, aux traces de doigts et aux rayures. Badi-geonnez à plusieurs reprises au xylophène s'il s'agit de bois ciré. Si le bois est peint ou verni, le produit ne peut pénétrer. Il faut alors l'injecter dans les trous avec une seringue à piqûre hypodermique. Après, si vous êtes patient, rebouchez les trous avec un mélange de cire vierge et de naphthaline râpée. Attendez plusieurs jours avant d'encastiquer ou de cirer comme un bois sain.

### A méditer :

Les meilleurs médecins sont le D<sup>r</sup> Diète, le D<sup>r</sup> Tranquille et le D<sup>r</sup> Joyeux.  
Jonathan SWIFT

## HOROSCOPE

**NAISSANCES** : Les enfants nés ce jour seront enjoués, affectueux, optimistes et bienveillants, ils auront d'excellentes idées.

**BÉLIER (21-3 au 20-4)**. Travail : Une nouvelle technique serait peut-être souhaitable pour faire redémarrer vos affaires. **Amour** : Un sentiment très fort occupe votre pensée, il est partagé, vous êtes donc pleinement heureux. **Santé** : Votre manque de sommeil provient sans doute du fait que vous vous couchez à des heures irrégulières.

**TAUREAU (21-4 au 21-5)**. Travail : Les relations commerciales sont à votre mesure, faites preuve de diplomatie et de ruse. **Amour** : Vos amis apprécient beaucoup votre jugement qui est dicté par la bienveillance. **Santé** : La maladie vous effraie et vous obsède. N'en parlez pas tant et tout ira bien. Vous vous portez bien.

**GÉMEAUX (22-5 au 21-6)**. Travail : Vous pouvez envisager sans crainte un changement, la chance est avec vous. **Amour** : Votre trop grande timidité passe souvent pour de l'impolitesse, corrigez-vous rapidement. **Santé** : Votre sommeil agité provient peut-être de vos lectures avant de vous endormir trop tard.

**CANCER (22-6 au 23-7)**. Travail : Vous devez préparer soigneusement votre succès et ne rien laisser à la légère. **Amour** : Votre seul souci est de ne pas déplaire à l'être qui vous est cher, ce qui est très facile. **Santé** : Les jambes et l'estomac sont vos deux points faibles ; massages et régime sont indispensables.

**LION (24-7 au 23-8)**. Travail : Vos ennuis ne sont que passagers et vous ne devez pas vous laisser envahir par le découragement. **Amour** : La personne qui vous aime apprécie beaucoup votre générosité et votre gentillesse. **Santé** : Une analyse médicale vous éclairerait plus sûrement sur vos petits maux actuels.

**VIERGE (24-8 au 23-9)**. Travail : Puisse vous avez envie de reprendre certaines études, pourquoi ne pas le faire tout de suite. **Amour** : Tout ce qui est mystérieux, inexplicable chez les autres nous amuse ; chez vous cela vous irrite. **Santé** : Vos douleurs dorsales sont certainement provoquées par votre mauvaise position assise au travail.

**BALANCE (24-9 au 23-10)**. Travail : Vous avez choisi une carrière un peu en marge et les débuts risquent d'être assez difficiles. **Amour** : N'accordez pas trop de crédit aux personnes médisantes qui sèment la zizanie. **Santé** : Vous commettez des imprudences et le payez bien cher ensuite ; ce n'est pas du tout raisonnable.

**SCORPION (24-10 au 22-11)**. Travail : Il serait peut-être temps de voir si vous avez encore besoin d'autant de collaborateurs. **Amour** : Une amitié spontanée vous sera acquise. Accueillez-la avec joie car elle vous sera utile. **Santé** : Il faut savoir écarter les tentations qui sont néfastes à votre régime ; ce n'est pas toujours facile.

**SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)**. Travail : Tout ce qui est nouveau vous attire et vous avez tendance à délaissé ce qui est en cours. **Amour** : Vous aimez beaucoup les enfants et les gâtez peut-être un peu trop. Ce n'est pas bon pour eux. **Santé** : Sachez vous accorder de courts repos qui vous permettront de bien terminer la journée.

**CAPRICORNE (23-12 au 20-1)**. Travail : Ne renoncez pas parce que vous n'êtes pas seul sur les rangs. Soyez plus obstiné. **Amour** : Les petits problèmes quotidiens doivent être réglés tout de suite afin de ne pas créer de mésentente. **Santé** : Vous tes très actif et le manque de rapidité des autres vous énerve. A chacun son caractère.

**VERSEAU (21-1 au 19-2)**. Travail : Une chance exceptionnelle que vous ne pouvez pas laisser passer va se présenter ce matin. **Amour** : Votre grande nervosité vous entraîne bien au-delà de ce que vous pouvez faire et déplaît à l'être cher. **Santé** : Mangez lentement et mastiquez vos aliments, vous souffrirez certainement moins de l'estomac.

**POISSONS (20-2 au 20-3)**. Travail : Journée bien remplie mais pas spécialement rentable. Les jours ne se ressemblent pas. **Amour** : Votre vie sentimentale semble devoir changer et s'orienter vers une nouvelle aventure. **Santé** : Le froid met en danger vos points fragiles. Couvrez-vous bien si vous devez sortir. Mettez un bonnet.

**ARCADES** 25 78 78 TOUS LES SOIRS À 20 H 30 - JEUDI, LUNDI, MERCREDI : Matinées 15 h • 14 ANS •  
 SAMEDI et DIMANCHE : Matinée à 15 h et 17 h 15 3<sup>me</sup> SEMAINE

**DES COMÉDIENS CÉLÈBRES**  
 LINO ROMY MICHEL  
 VENTURA SCHNEIDER SERRAULT  
 dans  
**GARDE À VUE**  
 UN FILM DE CLAUDE MILLER  
 L'UN DES MEILLEURS FILMS DE LA SAISON

AVIS IMPORTANT : Les spectateurs sont priés de ne révéler la vérité sous aucun prétexte !

**STUDIO** 25 30 00 TOUS LES SOIRS À 21 H et TOUS LES JOURS, SAUF MARDI, MATINÉE À 15 H  
 • 1<sup>re</sup> VISION • 16 ANS •

**LE MYSTÈRE SE LÈVE ENFIN**  
 SUR UNE SCIENCE DU MEURTRE  
 dans  
**L'IMPLACABLE NINJA**  
 DE TOUS LES ARTS MARTIAUX  
 SEULS LE « NINJATSU » CONDUIT  
 À LA MORT

**VIOLENCE : TERRIBLE ; EFFICACITÉ TOTALE !**

**Un Steinway reste un Steinway. Même s'il ne coûte pas son prix.**

Bien des amateurs aimeraient jouer sur un Steinway, mais tous ne peuvent pas en acheter un tout de suite. Voilà pourquoi nous louons des pianos de grandes marques comme Steinway, Bechstein et Grotrian-Steinweg (déduction de la location en cas d'achat ultérieur).

**Hug Musique**  
 La grande maison des toutes grandes marques.

Neuchâtel, en face de la Poste, tél. 038 25 72 12 23709-10

**APOLLO** 25 21 12 CHAQUE JOUR 12 25 21 12  
 15 h et 20 h 30 ans COULEURS

Faveurs suspendues → **4<sup>me</sup> semaine** ←  
 mais irrévocablement jusqu'à dimanche

du film d'une valeur exceptionnelle qui bat tous les records d'affluence !

**LE RETOUR DE LA GRANDE AVENTURE!**

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE**

STEVEN SPIELBERG  
 LES DENTS DE LA MER  
 GEORGE LUCAS  
 LA GUERRE DES ÉTOILES  
 frappent à nouveau!

PARAMOUNT présente une production LUCASFILM Ltd  
 un film de STEVEN SPIELBERG  
 avec HARRISON FORD  
 KAREN ALLEN - PAUL FREEMAN - RONALD LACEY  
 JOHN RHYS-DAVIES - DEN-HOLM ELLIOTT

2 h de spectacle à couper le souffle !

de **ROMAN POLANSKI**

**2<sup>me</sup> semaine**  
 CHAQUE JOUR à 17 h 45  
 16 ans

célèbre... génial... amusant... avec Roman POLANSKI Sharon TATE...

**LES ÉVALUÉS**

Jeudi à samedi 20 h 30 - 14 ANS  
 Dimanche 14 h 30

**LUX COLOMBIER**  
 (à l'arrêt du tram)

Dimanche et mercredi 20 h 30

**L'AUBERGE des PETITES POLISSONNES**  
 18 ANS

La publicité rapporte à ceux qui en font!  
 Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

A deux reprises, le peuple a refusé des modifications fondamentales du régime des finances fédérales (remplacement de l'ICHA par la TVA). Ce régime transitoire est donc considéré comme acceptable, arrivant à échéance, il s'agit aujourd'hui de le reconduire pour 12 ans.

Ne privons pas la Confédération de la moitié de ses ressources.

Parce que c'est raisonnable, votons **oui** au régime financier et à l'amélioration des finances fédérales.

Comité neuchâtelois pour des finances fédérales réalistes. Responsable G. Attinger

**DECIBEL** 25 77 25 EN EXCLUSIVITÉ

HI-FI, TV, VIDÉO  
**3 ANS DE GARANTIE**  
 AVEC DES PROFESSIONNELS

VENTE • LOCATION • VENTE  
 REPRISE  
 ESSAIS À DOMICILE

CETTE SEMAINE :  
 National Technics  
 Panasonic  
 HI-FI - TV - VIDÉO

**DECIBEL HARMONY**  
 HI-FI TV VIDEO

A côté du Bio - Faubourg du Lac 31  
 Neuchâtel - 038/25 77 25

Jardin d'enfants  
**Ateliers d'expression**  
 de 3 à 5 ans  
 Coq-d'Inde 18  
 8 h-12 h ou 9 h-11 h  
 14 h-16 h  
 Inscriptions minimum une demi-journée par semaine.  
 Tél. 25 07 65 - privé 24 40 49.

**Levi's**

**J E I I I I I**  
**A 1 O E H L**  
**N \* I I I I I**  
**SYSTEM**

Saint-Honoré 3 Neuchâtel

**12<sup>e</sup> SALON DES ANTIQUAIRES LAUSANNE**

PLUS QUE 4 JOURS

L'ART DANS LA FRANC-MACONNERIE  
 Exposition culturelle

Heures d'ouverture:  
 Chaque jour: 14 h. 30 - 22 h. 00  
 Samedi et dimanche: 10 h. 00 - 22 h. 00  
 Dimanche 22.11: 10 h. 00 - 19 h. 00  
 Prix d'entrée: 10 h. 00 - 19 h. 00: Fr. 6.-  
 19 h. 00 - 22 h. 00: Fr. 4.-

**PALAIS DE BEAULIEU**  
 12-22 NOV. 1981

**AMICALE 1944**

Hauterive - Saint-Blaise - Marin (Homme)  
 Le 19 novembre 1981 à 20 heures.  
 Restaurant « Croix Fédérale »  
 Saint-Blaise  
 Fondation de l'Amicale  
 Présence bienvenue aux 44. 46263-10

**BROADWAY BROADWAY**  
 A Musical-Revue from New York  
 A History of Broadway in Song and Dance

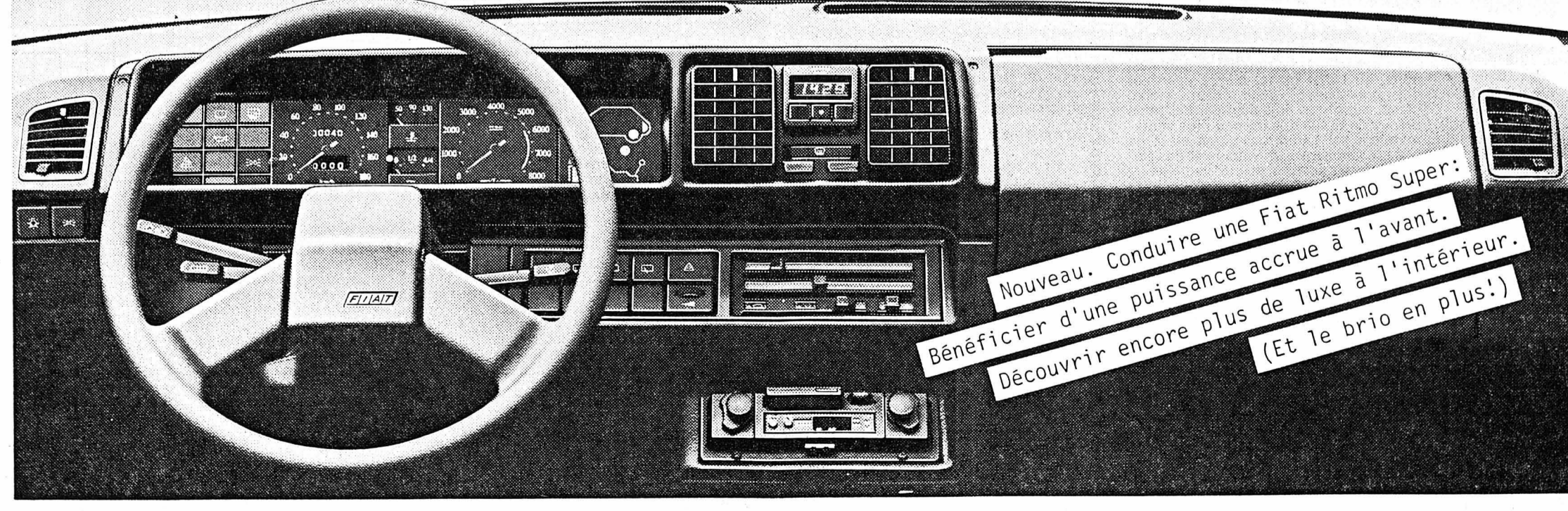
With Broadway favorites from:  
 Kiss me Kate, My Fair Lady, Porgy and Bess, West Side Story, Anne get your gun, Showboat, Cabaret, and more!

**Théâtre de Neuchâtel**  
 samedi 21 novembre à 20 h 30

Prix des places: Fr. 14.-, 18.-, 22.-.  
 Réduction de Fr. 2.- pour les coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis.  
 Location:

**service culturel migros**  
 Rue du Musée 3 - Tél. (038) 24 78 02 (du lu. au ve. de 14 à 18 h). 46566-10

**Fiat Ritmo Super: La Ritmo de luxe.**



Nouveau. Conduire une Fiat Ritmo Super: Bénéficier d'une puissance accrue à l'avant. Découvrir encore plus de luxe à l'intérieur. (Et le brio en plus!)

Tableau de sécurité. Instrumentation complète éclairée par fibres optiques. Check-panel à affichage lumineux LED. Boîte à gants avec lampe de lecture amovible. Volant réglable. Glaces athermiques. Moteur de 1500cm<sup>3</sup>, 85 chevaux pleins de brio. 5 vitesses. 5 portes. Fr. 14'490.- (radio en option). Testez-la immédiatement!

**AVANTI FIAT**

**VAUD**

# Grand conseil : unanimité pour les petits trains

LAUSANNE (ATS). — S'il est un sujet qui a fait l'unanimité du Grand conseil vaudois au cours de cette session de novembre, c'est bien celui du soutien financier aux chemins de fer Nyon - Saint-Cergue - Morez et Aigle Sépey - Diablerets (ce dernier, on le sait, est menacé de disparition). Plus de 33 millions de francs ont été votés, mercredi, pour la rénovation technique de ces deux lignes, ce qui suppose leur maintien : on voit mal comment, devant cette volonté très ferme des Vaudois, derrière leur gouvernement, le Conseil fédéral dirait non (sa décision demeurant toujours réservée).

Si la commission fédérale d'experts

soutient la survie du Nyon - Saint-Cergue - Morez, elle est d'un tout autre avis en ce qui concerne l'Aigle - Sépey - Diablerets, qu'elle voudrait remplacer par un service public routier (dont la régularité, en hiver, est problématique).

Le Grand conseil a pris acte du rapport du Conseil d'Etat - d'une grande sévérité - sur le développement anarchique des grandes surfaces de vente, rapport rédigé en réponse à quatre interventions de députés, qui s'inquiètent de la disparition des petits commerces. La thérapeutique est surtout entre les mains du pouvoir fédéral mais elle est d'autant plus nécessaire que le phénomène pourrait

entraver radicalement l'ensemble du ravitaillement en cas de pénurie de carburant et en cas d'économie de guerre.

La modification de la loi de 1970 sur le tourisme, préconisant d'introduire le moyen d'exporter pour installer des remontées mécaniques, a suscité une assez vive discussion, de nombreux députés prenant la parole, les uns soutenant un projet destiné avant tout à combattre les abus (un propriétaire récalcitrant peut faire monter les enchères assez longtemps pour être indemnisé), les autres, la minorité popiste, estimant l'intervention de l'Etat abusive (il y a du reste eu un rapport de minorité), ce qui n'a pas manqué de surprendre. Le projet a finalement été voté, M. Marcel Blanc, chef du département des travaux publics, ayant relevé qu'il s'agissait de soutenir les intérêts généraux des régions de montagne et non ceux de promoteurs.

Enfin, l'assemblée a voté 385.000 francs à titre de participation cantonale à la reconstruction de la ferme de l'Ecole d'agriculture de Marcelin-sur-Morges, détruite par un incendie criminel dans la nuit du 11 au 12 janvier dernier.

**TESSIN**

## Une escroquerie de 7 millions devant la Cour criminelle de Lugano

LUGANO (ATS). — Le procès qui s'est ouvert mercredi matin devant la Cour d'assises criminelle de Lugano confrontait un ex-employé de l'Union de banques suisses et un ressortissant italien, accusés d'une escroquerie de plus de 7 millions de francs aux dépens de l'institut bancaire luganais. Ce procès sera-t-il, toutes proportions gardées, de la même envergure que le récent procès Ambrosio, le financier italien condamné à plus de 5 ans de réclusion pour avoir escroqué 120 millions de francs au Banco di Roma per la Svizzera?

longue série de malversations. Entre 1975 et 1980, il aurait prélevé plus de 7 millions de francs de différents comptes bancaires dont il devait assurer la gestion, falsifiant des ordres de versement et des relevés de comptes. Il aurait gardé une partie de ces sommes pour lui (environ 875.000 francs), une partie aurait été versée à des tiers (600.000 francs) et le reste aurait été versé au financier italien pour réaliser une fauleuse affaire au Mexique. La banque a couvert immédiatement le trou. L'accusation relève l'escroquerie par métier, abus de confiance et faux dans les documents.

Le fonctionnaire a déjà avoué tous les faits et a même signé une reconnaissance de dette en faveur de l'UBS pour un montant de plus de 6 millions de francs. Quant au financier italien, accusé d'escroquerie par métier, jusqu'à présent il a nié tous les faits.

La première journée a été consacrée aux deux prévenus et à l'audition de plusieurs témoins. Les deux accusés sont en détention préventive depuis le mois de janvier dernier. Le jugement ne devrait pas être rendu avant vendredi.

## Pontresina : grand hôtel en feu

PONTRESINA (ATS). — Un gros incendie a éclaté mardi soir à Pontresina dans un hôtel du Club Méditerranée. Mercredi matin, les pompiers avaient réussi à maîtriser le feu et vers midi, de nouveaux foyers s'étaient constitués, et l'incendie reprenait avec rage. L'aile sud, qui était restée presque intacte, à l'exception des étages supérieurs, voyait vers 11 heures la grande salle à manger s'enflammer brusquement. Le feu s'est alors très rapidement étendu aux cinq étages de cette partie du bâtiment. L'alarme était une nouvelle fois donnée à Pontresina et dans les villages voisins.

L'aile nord, qui comprend quelque 200 lits, était déjà complètement détruite dans la nuit de mardi. L'hôtel, qui appartenait au Club Méditerranée, comptait parmi les plus beaux établissements hôteliers de la Haute-Engadine. Le bâtiment sans le mobilier représente une valeur de 34 millions de francs. Mercredi, les experts cantonaux de l'assurance immobilière estimaient déjà les dommages à 8 à 9 millions de francs. Quant aux causes de l'incen-

**INFORMATIONS SUISSES**

# Projet de loi sur la recherche

Le nouveau texte, conformément à l'article 27 sexies de la constitution fédérale, va former la base légale permettant l'attribution aux institutions, chargées d'encourager la recherche - en particulier le Fonds national de la recherche scientifique et les sociétés scientifiques de faire - des subventions qui leur sont nécessaires. Il place les organes ayant pour tâche d'encourager la recherche avec l'aide de la Confédération dans l'obligation de coordonner et de planifier leurs activités, ce qui est indispensable pour l'usage des fonds mis à disposition. Enfin, la Confédération disposera avec la nouvelle loi des bases légales grâce auxquelles elle sera en mesure de compléter de manière adéquate sa politique de la recherche dans des domaines tels que l'information scientifique et la mise en valeur des résultats de la recherche.

Nous n'irons pas plus loin à ce sujet aujourd'hui. L'importance prise par la recherche scientifique dans la société à l'heure actuelle est connue. La Confédération y voue environ 400 millions par année. Avec l'enseignement, elle représente 9 % des dépenses fédérales, 20 % de celles de l'ensemble des collectivités publiques. Nous y consacrerons le moment venu une étude détaillée, vraisemblablement lorsque le message sur la nouvelle loi sera rendu public.

transports. En effet, il lui a paru utile d'étudier en même temps ce message et les propositions qui doivent lui être fournies prochainement en ce qui concerne une éventuelle nouvelle affectation des divers droits perçus sur les carburants, les deux questions devant être harmonisées. Toujours au chapitre des décisions prises, le gouvernement a encore accordé un certain nombre de crédits aux termes de la loi sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne, ainsi qu'un prêt sans intérêt à la Fondation «Maison pour étudiants» à Lausanne, et il a reconnu l'Institut suisse pour l'étude de l'art à Zurich comme ayant droit aux subventions au sens de la loi fédérale sur l'aide aux universités. Il va demander aux Chambres d'adhérer à une déclaration qui lui permettra de continuer à soutenir les efforts qui ont permis à l'Europe, avec la fusée «Ariane», de se donner une capacité de lancement indépendante. Il a surtout pris con-

naissance du rapport concernant le programme de réalisation du système d'information sur les personnes incorporées dans l'armée, dit système «PISA», et il a chargé le département militaire de son exécution. «PISA» est destiné à remplacer le système actuel de tenue des contrôles militaires, en confiant ceux-ci à un ordinateur central. Les frais des administrations fédérale et cantonales à ce titre seront réduits d'au moins 20 %, annonce-t-on. Deux ans seront nécessaires pour mettre en place les installations techniques du système, et cinq ans pour enregistrer les données de la Confédération et des cantons. L'exploitation complète interviendrait dès lors au début des années 80.

Enfin, le Conseil fédéral a poursuivi l'examen du projet de message sur l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations unies.

Etienne JEANNERET

**FRIBOURG**

## Conseil d'Etat : 3 PDC au 2<sup>me</sup> tour

Conseil d'Etat fribourgeois, deuxième tour, ils seront trois PDC. Tambour battant, à Tavannes hier soir, le président du parti démocrate-chrétien fribourgeois, Martin Nicoulin, a négocié la délicate manœuvre du second tour au Conseil d'Etat. On vote à bulletin secret. 218 délégués se sont prononcés pour trois candidats. Trente-trois seulement pour quatre candidats. MM. Gillon et Brunisholz ont alors annoncé leur retrait. Et il n'y a pas eu de mot d'ordre autre que celui-ci.

«Le peuple a parlé. Ouvrons les yeux. Il faut savoir tourner la page soi-même avant que d'autres nous obligent à le faire», a dit d'entrée de cause M. Nicoulin. Et de citer ce chiffre : avec 47 sièges, le PDC ne détient que 36 % des sièges au Grand conseil. Du reste, le comité directeur avait penché à l'unanimité pour trois candidats, les mieux placés, MM. Cottier, Brodard (sortants) et Gremaud (nouveau). Mais le président a dû faire face à des assauts. Il a dû tonner : «Partir à quatre, c'est finir à deux». Et aussi à propos de la septième place de M. Baechler, radical, dans la formule magique, trois démocrates-chrétiens, deux radicaux, deux socialistes : «On ne peut pas voir d'emblée rouge. On doit mesurer les verts (radicaux)». Vibrant, le président s'est exclamé après le choix : «Le PDC ne signifiera plus parti des combines mais parti du courage». Mais - escarmouche - le préfet de la Sarine Huber Lauper a fait retirer cette phrase...

Faut-il un second tour ? Un député campagnard a résumé : Le peuple a choisi une fois. Il n'a pas besoin de choisir une deuxième fois.

Faut-il un mot d'ordre ? A cause des pré-

fectures que peuvent encore garder, mais aussi perdre, les démocrates-chrétiens, en Gruyère et en Broye, le président a lâché : «Il est urgent d'attendre». D'attendre aussi le congrès socialiste de ce soir qui ne laissera dans la course que MM. Morel et Clerc. En cas contraire, les démocrates-chrétiens se réservent de changer leur fusil d'épaule. (PTS)

## District du Lac : les députés ne bougent pas

(c) Fausse frayeur pour les scrutateurs du district du Lac : ils ont recompté les résultats du Grand conseil pour rien. On se souvient que le parti socialiste ratait de 5 suffrages un siège, qu'il aurait gagné sur le PDC. Le recomptage a confirmé la première répartition. Il y a bien quelques voix - une ou deux - en plus ou en moins ici ou là. Mais rien qui change la physionomie de la députation lacoise, formée donc de 5 radicaux (-1), 4 démocrates-chrétiens, 3 socialistes et 2 agrariens.

**AUTRES DÉCISIONS**

A part cela, le Conseil fédéral a pris un certain nombre d'autres décisions, en particulier celle de différer l'examen du projet de message sur la conception globale des

die, il n'existe pour l'heure aucune indication précise. L'hôtel était en restauration au moment où l'incendie a éclaté. Il s'agit d'un incendie parmi les plus importants que les Grisons aient connus.

**GENÈVE**

## Plan-les-Ouates : les témoins de la défense à la barre

GENÈVE (ATS). — Les témoins de la défense ont été entendus mercredi au procès de l'affaire de Plan-les-Ouates qui se poursuit devant la Cour correctionnelle de Genève jusqu'à la fin de la semaine. L'audience de jeudi après-midi devrait être consacrée à l'interrogatoire des trois accusés et, peut-être, à la plaidoirie de M<sup>re</sup> Michel Nançoz, avocat de la commune de Plan-les-Ouates, partie civile. Les témoins de moralité qui ont comparu mercredi se sont attachés principalement à renseigner la Cour sur la personnalité des accusés ainsi que sur leur passé.

**CANTON DE BERNE**

## Moutier : nouvelle démission au Conseil municipal

De notre correspondant : Les démissions se succèdent à un rythme inquiétant au Conseil municipal de Moutier ces derniers temps. Une année avant les prochaines élections municipales, voilà que coup sur coup MM. Roland Schaller (PSA) responsable de l'urbanisme, et Jean-Marie Mauron (RPJ), responsable des travaux publics, démissionnent. Mais ce n'est pas tout : hier nous apprenions qu'à son tour M. Frédéric Graf (PSJB), responsable des finances de la ville, conseiller municipal durant 11 années, démissionne lui aussi. M. Graf est maître secondaire à Moutier. Si MM. Schaller et Mauron ont trouvé assez facilement des successeurs, il

semble qu'il y ait quelques problèmes pour M. Graf et le parti socialiste du Jura bernois à faire de même. C'est en effet M<sup>lle</sup> Mady Graf, première des vionnaises-ensuite des élections de 1978, qui devrait normalement reprendre ce poste. Or, on sait que M<sup>lle</sup> Graf, suite à des tracasseries que lui avait fait son parti, avait démissionné du Conseil de ville où elle siégeait depuis de nombreuses années. Il semble donc peu probable qu'elle accepte cette charge aujourd'hui. Le suivant sur la liste du PSJB de l'époque est M. Willy Steiner. Mais celui-ci, pour des raisons de santé, avait demandé à être remplacé lui aussi au Conseil de ville. IVE

**À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION**

## Tribunal correctionnel

Six prévenus (deux ressortissants tunisiens, trois Français et un Neuchâtelois) étaient appelés à comparaître hier sous les inculpations de vol en bande et par métier, escroquerie, tentative de vol et dommages à la propriété devant le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel qui siègeait dans la composition suivante : président : M. Jacques Ruedin ; jurés : Mlle Josiane Burgat et M. André Graber ; greffier : Mme May Steininger. Le ministère public était représenté par M. Marc-André Nardin, suppléant du procureur général.

# Une meute de requins étrangers et un « poisson-pilote » neuchâtelois...

C'est alors que H. B.-B. fit la connaissance de V.B. Celui-ci se trouvait dans une situation financière assez précaire : chômage et 20.000 fr. de dettes à l'Office des poursuites. Sous promesse de rémunération, il ne se fit donc pas trop prier pour indiquer à H. B.-B. et ses complices quels coups plus « fumants » ceux-ci seraient susceptibles de réaliser sans trop de risque. Voyant que l'entreprise marchait au-delà de toutes espérances (les cambriolages rapportaient plusieurs dizaines milliers de francs en liquidités et en bijoux), H. B.-B. fit venir encore deux autres spécialistes de Paris : B.H., 21 ans et H.L., 29 ans, tous deux ressortissants français.

Alors j'ai pris peur et suis allé me livrer à la police.

V.B. expliqua que le chef de la bande, H. B.-B. avait réussi à le convaincre de commettre un vol avec effraction dans un atelier de bijouterie à Neuchâtel. Or, si V.B. s'est effectivement rendu sur place avec un pied de biche, s'il a effectivement tenté de forcer la porte d'entrée, il ne l'a pas pénétré à l'intérieur. Malheureusement pour lui, le lendemain notre journal annonçait que 800 g d'or en barres, une cinquantaine de montres et de nombreuses bagues et chaînettes représentant un butin d'environ 80.000 fr. avaient disparus.

H. B.-B., qui avait pris connaissance de cet article, soupçonna V.B. de l'avoir «roulé». D'où les menaces avec une arme de poing, menaces prises très au sérieux par V.B.

sonnement et 10 ans d'expulsion contre H.L. ; 18 mois d'emprisonnement et cinq ans d'expulsion contre F.B. ; 15 mois d'emprisonnement (sans s'opposer à l'octroi du sursis) contre V.B. ; six mois d'emprisonnement et cinq ans d'expulsion contre B.H.

**LE JUGEMENT**

Finalement le tribunal a relevé dans son jugement concernant ce dernier accusé, qu'il n'était pas prouvé qu'il se soit effectivement trouvé à Neuchâtel au moment des faits. Il l'a donc acquitté au bénéfice du doute. Les autres, qui avaient commis entre 24 et 11 infractions chacun pour un butin d'environ 250.000 fr., ont été punis de la manière suivante : 26 mois d'emprisonnement, sous déduction de 83 jours de détention préventive, 2.070 fr. de frais et 10 ans d'expulsion pour H. B.-B. ; 20 mois d'emprisonnement, sous déduction de 83 jours de détention préventive, 1.430 fr. de frais et 10 ans d'expulsion pour H.L. ; 18 mois d'emprisonnement, sous déduction de 84 jours de détention préventive, 1.350 fr. de frais et 10 ans d'expulsion pour C.B. ; 16 mois d'emprisonnement, 1.170 fr. de frais et 10 ans d'expulsion pour F.B. Enfin, V.B., le seul à bénéficier de l'octroi du sursis, a écopé d'une peine de 12 mois d'emprisonnement avec une mise à l'épreuve de trois ans, sous déduction de 63 jours de détention préventive. Il payera en outre 1.380 fr. de frais. Les indemnités allouées aux défenseurs d'office de V.B. et C.B. ont été fixées respectivement à 800 et 500 francs.

**DES « CASSES » IMPORTANTS**

Alors les «casses» de la bande devinrent très importants : 9.240 fr. de bijoux à Cortaillod ; 2.200 fr., des bijoux et une montre de grande valeur à Neuchâtel ; des bijoux pour 22.000 fr. dans une autre villa du chef-lieu ; un coffre-fort contenant 28.450 fr. et des bijoux pour 10 à 20.000 fr., etc... V.B., le «petit» Neuchâtelois était associé à la majorité des cambriolages. Il était en effet le seul à posséder un permis de conduire valable. Il conduisait donc ses complices sur place, les attendait en faisant le guet ou se chargeait de transporter les bijoux volés en France où ils étaient revendus par H. B.-B.

- Au début, je ne m'étais pas rendu compte que j'étais entré dans une véritable association de malfaiteurs, raconte V.B. Puis, lorsque j'ai voulu en sortir, il était trop tard. On m'a menacé de me «faire la peau».

**LA MEUTE DE REQUINS**

Pour le représentant du ministère public, le fait de ne pas se présenter à l'audience équivalait à un aveu de culpabilité. Les prévenus défaillants constituaient une meute de requins, dont le chef incontesté était H. B.-B. Et ces requins avaient trouvé un parfait poisson-pilote en la personne de V.B., puisque c'est grâce à ses indications que la majorité des cambriolages ont pu être perpétrés. Tenant compte des antécédents et de la personnalité de chacun des prévenus, le suppléant du procureur général requit les peines suivantes : 30 mois d'emprisonnement et 12 ans d'expulsion contre H. B.-B. ; 22 mois d'emprisonnement et huit ans d'expulsion contre C.B. ; 20 mois d'emprisonnement et 10 ans d'expulsion contre H.L. ; 18 mois d'emprisonnement et cinq ans d'expulsion contre F.B. ; 15 mois d'emprisonnement (sans s'opposer à l'octroi du sursis) contre V.B. ; six mois d'emprisonnement et cinq ans d'expulsion contre B.H.

# Un penchant prononcé pour l'alcool

du château vaumarcusien, puis en a réingurgité quelques autres pour se donner du courage en vue de reprendre la route vers Saint-Aubin. Depuis là, il est complètement amnésique ; il ne se souvient de rien ! Et, force est donc au tribunal de se référer au rapport de police pour connaître la suite de son épopée.

Dans la capitale bérochale, il a volé une voiture avec laquelle, tous feux éteints - il était minuit - il a poursuivi son chemin jusqu'à Colombier pour boire encore un coup ! On devait le retrouver plus tard, endormi dans le véhicule normalement parké devant un établissement public.

Si l'on ajoute que J.-C. S. n'est titulaire d'aucun permis de conduire, celui-ci devait répondre d'une belle série d'infractions et de délits, dont il n'a plus aucun souvenir, et qu'il admet sans autre forme de procès.

Il admettait aussi avoir causé des dégâts à la carrosserie du véhicule. Toutefois, le tribunal n'a retenu ni une perte de maîtrise, ni un dommage à la propriété, estimant que le plaignant, qui ne s'est pas présenté à l'audience, n'avait pas apporté la preuve que le prévenu avait causé un accident ou

était l'auteur d'une manière ou d'une autre des dégâts mentionnés dans la plainte.

Pour vol d'usage, ivresse au volant, conduite sans permis et autres infractions à la LCR, J.-C. S. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement et au paiement des frais de la cause s'élevant à 80 francs. En raison de son casier judiciaire déjà passablement chargé, le sursis ne lui a pas été accordé.

LOCO-TRACTEUR DANS UN BUTOIR

Nous avons relaté l'accident ferroviaire survenu le 21 octobre 1980, vers 15 h 30, en gare de Gorgier-Saint-Aubin, où un loco-tracteur, aiguillé sur une autre voie que celle prévue, avait percuté un butoir.

Le commis de gare, G.R., le chef de manœuvre, W.D. et le conducteur du convoi, R.R., étaient tous trois renvoyés pour entrave à la circulation des chemins de fer.

Dans le verdict, qui vient de rendre dans cette cause, le tribunal a estimé que l'accident était dû à un malentendu au sens

propre du terme. Chacun des prévenus était de bonne foi lors du bref dialogue relatif à la manœuvre. Dès lors, aucune négligence ne peut leur être reprochée.

Le juge les a donc libérés des fins de la poursuite pénale dirigée contre eux et a laissé les frais à la charge de l'Etat.

TRAVAILLEUR «AU NOIR»

Un paysagiste, E. U. M., était prévenu d'infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers pour avoir engagé à son service un ouvrier portugais sans autorisation officielle.

L'accusé reconnaissait implicitement les faits, en joignant à sa demande d'être dispensé de comparaître la somme de 200 fr., montant de l'amende requise par le procureur général.

Jugeant que celle-ci correspondait à la culpabilité du prévenu, le tribunal l'a condamné à cette amende de 200 francs. E. U. M. devra encore s'acquitter des frais judiciaires se montant à 40 francs. M. B. (A suivre)

**BOUDRY**

Le tribunal de police de Boudry a tenu séance mercredi à l'hôtel de ville du chef-lieu, sous la présidence de M. Blaise Galland, juge-suppléant, assisté de M<sup>me</sup> Jacqueline Freiburghaus fonctionnant en qualité de greffier.

Ayant un penchant très prononcé pour l'alcool, J.-C. S. avait été placé dans un établissement spécialisé de la Béroche. Mais, à la suite de l'«incident» pour lequel il comparait, hier, devant le tribunal de céans, il a été transféré au Tannenhof. On étudie actuellement la possibilité de le réinsérer dans la vie sociale par un stage dans une autre maison neuchâteloise.

AMNESIE

C'est dire que J.-C. S. aime les déplacements. Alors qu'il était dans la Béroche, il a participé, le 5 septembre dernier, à la traditionnelle Marche de la Rose. Il a ainsi vaillamment effectué le parcours Grandson - Vaumarcus à pied, soit une quinzaine de kilomètres ! Puis, histoire de «retaper», il a dégusté quelques verres de vin à l'ombre

**NEUCHÂTEL**

## Le Centre sportif en question

La section neuchâteloise de l'Association patriotique radicale organisait hier soir un débat public concernant le référendum lancé à l'encontre du futur complexe sportif régional des Jeunes-Rives.

M. R. Coste, président de district de l'APRN, mena le débat qui opposait MM. R. Allemann, conseiller communal et directeur des sports et F. Pahud, président du YS Hockey-club, à M<sup>me</sup> M.-F. Bouille et M. A. Porchet, représentant du parti radical.

Si personne ne semble contester la nécessité de construire dans les plus brefs délais une patinoire couverte et une piscine par la suite, le divergent semble venir des restaurants, du sauna et des installations «périphériques», jugées trop importantes.

Le référendum ayant abouti, la parole est au peuple, les 28 et 29 novembre.

**BAUX À LOYER**

à vendre à l'imprimerie de ce journal

## La soirée des couples

Il y a un endroit dans la ville de Bienne où les couples se sentent tout de suite plus jeunes et où ils découvrent qu'un nouvel et bel habitat leur procure une sensation de bonheur : Meubles-Lang au City Centre, rue de la Flore 16-18 / angle rue de Nidau. Dans une atmosphère détendue vous trouverez des exemples d'agencement qui vous montreront comment résoudre avec goût vos problèmes d'ameublement. Passez donc nous voir jeudi soir : le magasin est ouvert jusqu'à 21 heures ! Places de parc à proximité ou vis-à-vis du parking (Jelmoli). 36305-80

Pour faire aboutir ses projets sociaux

# Paris va légiférer par ordonnances !

PARIS (AP). — La majeure partie du Conseil des ministres français de mercredi a été consacrée à l'examen de la situation économique et sociale, avec notamment la décision du gouvernement d'avoir recours aux ordonnances pour appliquer le plus vite possible ses mesures sociales.

Devant l'encombrement du calendrier parlementaire, et par souci de laisser aux députés suffisamment de temps pour examiner les deux gros dossiers de la décentralisation et des nationalisations, le Conseil des ministres a décidé de présenter, avant la fin de l'année, un projet de loi d'orientation fixant les principes de la nouvelle politique sociale : durée du travail et des congés payés, âge de la retraite, cumul d'une retraite et d'un emploi, contrats de solidarité, etc...

Ce projet, quand il sera adopté par le parlement, habilitera le gouvernement — conformément à l'article 38 de la constitution — à prendre par ordonnances « les mesures techniques nécessaires à la mise en œuvre rapide des dispositions adoptées ».

Cette procédure, qui ne s'appliquera qu'au domaine de la politique sociale, permettra la mise en œuvre des premières mesures dès les premiers mois de 1982. Ce sont les députés qui fixeront les grandes lignes du contenu des ordonnances, et celles-ci seront préparées en « étroite concertation » avec les

partenaires sociaux, a précisé M. Beregovoy, secrétaire général de la présidence. C'est la première fois depuis 1967 (à propos de la sécurité sociale, à l'époque) que le gouvernement décide d'avoir recours aux ordonnances dans le domaine de la politique sociale.

PROMESSES

Le ministre de l'économie et des finances, M. Delors, a fait un premier bilan de la situation économique et sociale. Il a notamment souligné que :

— la progression de la demande interne et des exportations a des effets favorables sur l'ensemble de l'économie : « la reprise de la production industrielle, au moins pour les biens de consommation et les biens intermédiaires, est amorcée ».

— La situation de l'emploi est appelée à s'améliorer, sous le double effet de la relance et du partage du travail.

— La procédure de régulation des dépenses publiques et la programmation des tarifs publics ont été mises en place. Et le contrôle sélectif des prix « fait l'objet d'une étroite surveillance sur l'ensemble du territoire ». Il sera suivi, à partir de janvier 1982, par des accords de régulation avec les principales professions concernées.

# Tension encore accrue en Ulster

BELFAST (AP). — Le révérend Ian Paisley, chef de file de la tendance protestante « dure » d'Irlande du Nord, a annoncé son intention de ne pas cesser son action de protestation tant que le gouvernement de Londres ne renoncera pas à l'actuelle initiative anglo-irlandaise concernant l'Ulster.

Il a mis en garde le gouvernement de Londres contre le risque d'une confrontation directe entre

une « troisième force » protestante et l'IRA.

Désormais c'est tout ou rien, ou nous parviendrons à nos objectifs ou nous disparaîtrons », a déclaré Ian Paisley lors d'une conférence de presse. « Si le gouvernement poursuit sa politique désastreuse, un conflit éclatera entre l'IRA et la troisième force ». Il a affirmé que 50.000 hommes, la plupart dotés d'armes « légalement détenues »

étaient prêts à rejoindre la « troisième force ».

La Grande-Bretagne a immédiatement répondu qu'elle ne tolérerait pas davantage l'existence d'une armée protestante privée que celle de l'armée républicaine irlandaise, l'IRA.

Le secrétaire d'Etat aux affaires d'Irlande du Nord, M. Prior, a affirmé que les extrémistes protestants présentaient pour l'ordre légal une menace similaire à celle de l'IRA.

« Le gouvernement répondra à tout défi visant son autorité... la loi ne fait pas de différence entre telle ou telle armée privée. »

600 « PARAS »

Parallèlement, 600 parachutistes ont été envoyés en Irlande du Nord pour soutenir les 11.000 soldats britanniques déjà sur place.

Un porte-parole du ministère britannique de la défense a précisé que ces renforts seraient en place dans les 24 heures. En Ulster même, les permissions pour les 8000 membres du Royal Ulster Constabulary sont supprimées jusqu'à nouvel ordre et les troupes britanniques sont en état d'alerte.



Le secrétaire à l'Ulster malmené par les manifestants. (Téléphoto AP)



Souvenir... Quelques-unes des victimes.

(Arc)

# Massacre en Guyana : encore des secrets

SAN-FRANCISCO (AP). — Jim Jones, le chef de la secte du Temple du peuple, avait souligné que la mort était la seule solution. Mais trois ans après que 912 de ses membres se soient suicidés ou aient été abattus dans la jungle guyanaise, de nombreuses questions restent sans réponse.

« Mourir en un suicide révolutionnaire signifie vivre éternellement », avait déclaré Jones à ses partisans au campement de Jonestown, les exhortant à absorber un jus de fruit au cyanure.

Certains n'ont pas hésité. Des assistants ont injecté le poison dans la bouche des enfants. D'autres ont été roués de coups et ont été obligés de l'avalier de force, ou bien ont été abattus par des gardes armés.

Hommes, femmes et enfants sont décédés là où ils sont tombés. Jones a été abattu, mais le meurtrier n'a pas été identifié. Au moins 79 personnes ont survécu et ont raconté les événements du 18 novembre 1978.

M<sup>me</sup> Jynona Norwood, qui a perdu sa mère et 26 autres membres de sa famille à Jonestown, devait faire célébrer une messe en leur mémoire mercredi au cimetière d'Oakland où de nombreuses victimes ont été enterrées.

« Je ne pense pas que toute la vérité a été faite sur cette affaire », a déclaré M. Jim Corr, ancien membre de la secte qui s'est rendu en Guyana avec le député Ryan pour enquêter sur le fait que les résidents de Jonestown avaient été maltraités et retenus prisonniers.

Selon M<sup>me</sup> Bockelman, avocat de certains désertheurs et survivants qui ont intenté un procès, Jones a été accusé entre autres de faire des expériences d'hypnose au campement pour le compte du gouvernement américain. M<sup>me</sup> Bockelman, qui a perdu un neveu à Jonestown, n'est pas la seule à défendre cette thèse.

M. Holsinger, un ancien assistant de M. Ryan, qui pense que Jonestown ait pu faire partie d'un programme de la CIA sur les modifications du comportement, a déclaré « la version des faits portée à la connaissance du public est fautive ».

Il a ajouté que les conditions de vie au campement — une alimentation insuffisante, des veilles forcées, les sévices subis et l'absorption de drogues — ressemblaient à celles d'un projet du gouvernement américain connu sous le nom de « mkultra », qui aurait été abandonné dans les années 70.

Un fait par jour

# La guerre au Cabinda

Les combats font rage au Cabinda, « enclave angolaise », riche en pétrole, occupée par les forces marxistes angolaises encadrées par des officiers cubains, est-allemands et soviétiques, armées puissamment par Moscou.

Le chef du département information de l'armée de libération du Front de libération (FLEC), Jairzinho da Assucao Jack, dans un message adressé du maquis à la « FAN », fait le point de la situation. Depuis le début de l'année, les troupes du FLEC affrontent l'occupant dans les régions de N'Cuato, Mbucico-Cango, Butono, Caiio Ngala. Les pertes humaines sont lourdes des deux côtés. Les communistes bombardent, détruisent les villages et les plantations, utilisent le napalm, des armes chimiques, l'aviation, l'artillerie lourde. La population civile est décimée par ces actes inhumains et une répression impitoyable. Les offensives cubaines succèdent aux contre-attaques du FLEC.

Le FLEC, face au lourd appareil militaire et policier des communistes, se base sur la guérilla, la mobilité. Ces temps derniers, il s'est emparé d'un important matériel : lance-roquettes, mortiers de 60 mm, canons, camions, véhicules blindés, munitions, provisions. Une bonne partie du sol cabindais est désormais contrôlé par le FLEC. Le but du mouvement est d'étendre la guérilla en une guerre de résistance nationale. Il s'agit de saper le moral et la capacité des mercenaires. Jack relève que désormais les Africains sont décidés à se libérer du joug communiste, pire que le colonialisme du passé. Il estime que l'URSS, en utilisant Cuba, la RDA, la Libye, entend destabiliser l'Afrique.

— Nous menons un combat commun avec nos frères de « L'UNITA », en Angola, nous soutenons le Tchad convoité pour sa position stratégique, le Maroc agressé au Sahara par des mercenaires dotés de fusées Sam 6 fournies par Moscou, basées en Mauritanie avec la complicité d'Alger et de Tripoli et les autres pays africains et arabes menacés par l'impérialisme soviétique qui a pris la relève des colonialistes du passé...

Jack souhaite que les Etats-Unis d'Amérique fournissent rapidement des armes offensives aux mouvements de libération : — Lénine, Staline, Brejnev n'ont jamais dissimulé que la conquête de l'Europe occidentale passait par l'occupation progressive de l'Afrique. On combat et on tombe pour la liberté universelle. Il conviendrait de nous armer efficacement au lieu de se limiter à nous soutenir moralement avec des envois d'armes sporadiques. On tient, toutefois, à redevenir libres, en dehors des « appétits » des super-grands...

Le FLEC espère aussi obtenir un soutien humanitaire de la part de la Croix-Rouge internationale et de la Suisse neutre :

— Si le monde libre ne soutient pas les pays arabes et africains modérés, les mouvements de libération comme le nôtre, il serait voué demain à subir, à son tour, le joug d'un impérialisme voué, par sa nature, à préconiser le « bonheur universel » sur la base de la terreur morale et physique, de la misère générale, du racisme, de la liquidation des partisans d'un système démocratique, sans permettre à chaque nation de décider de son propre destin... Jaime PINTO

# Festival du porno au parlement québécois

QUÉBEC (AP). — Si personne n'a encore parlé de « pornogate », l'affaire des films pornographiques qui ont été réalisés dans le bâtiment de l'Assemblée nationale du Québec nourrit la verve des plaisantins de tout poil.

La police s'efforce de déterminer si ces films ont été tournés avec les caméras de télévision et les régies normalement destinées à rendre compte des débats parlementaires, et non pas à immortaliser des ébats amoureux. La police a dévoilé le scandale mercredi dernier.

Un dirigeant du parti libéral, M. Michel Page, qui a été entendu par la police, a demandé au ministre de la justice, M. Bédard, si la police enquêtait sur une utilisation du matériel vidéo de l'assemblée pour la réalisation de films pornographiques. Le ministre a reconnu que la police examinait la question, et que l'enquête avait amené les agents à contrôler le système de surveillance-vidéo de l'assemblée, pour savoir si certains enregistrements de ce système n'ont pas été dérobés.

Les caricaturistes de la presse québécoise s'en donnent à cœur joie. Le « Journal de Montréal » montre le ministre de la justice coiffé d'un slip en dentelle. « Le Devoir », dont le titre révèle le sérieux habituel, publie en première page une caricature du ministre des finances, M. Jacques Parizeau, représenté en metteur en scène occupé à diriger une jeune femme devant les caméras avec un air béat.

RAYMOND BARRE

On apprend que l'ancien premier ministre français Raymond Barre a échappé de peu à une séance de prise de vues « particulières » lors de sa visite en 1979. Le ministre avait exprimé le souhait de visiter le système de caméras-vidéo du parlement. Aussi avait-on averti l'équipe du studio de sa visite.

Malheureusement, certains acteurs n'ont pas eu le temps de revêtir une tenue plus décente, et ont dû se cacher derrière les rideaux pour échapper aux regards du premier ministre.

# Le défi de Reagan

SUITE

Il a été demandé à l'Union soviétique de contribuer à une réduction du niveau des forces militaires classiques en Europe. « L'Union soviétique ne pourrait pas apporter de contribution plus convaincante à la paix en Europe — et dans le monde — qu'en acceptant de réduire ses forces classiques de façon importante et de limiter le potentiel d'agression.

M. Reagan a aussi demandé à M. Brejnev d'envoyer des représentants à une nouvelle conférence, qui étudierait les moyens de « réduire les risques d'attaques surprises » en renforçant la stabilité et la sécurité en Europe.

PRÉVISIONS

Le président Reagan a fait observer que les Soviétiques continuent à ajouter à leur potentiel un nouveau missile

SS-20 par semaine et que pour faire face à cette situation, les pays de l'OTAN sont convenus en 1979 d'installer dans plusieurs pays d'Europe occidentale des missiles de croisière et des Pershing II capables d'atteindre des objectifs soviétiques.

M. Reagan a déclaré qu'au moment où la délégation américaine sur le contrôle des armements se rend en Europe, il est nécessaire de répondre à certaines accusations soviétiques qui, si elles ne sont pas réfutées, « deviendraient des obstacles critiques à un réel progrès du contrôle des armements ».

Il a souligné que les Soviétiques ont « tort » d'affirmer que l'équilibre des forces nucléaires de portée intermédiaire existe déjà en Europe parce que l'Union soviétique a « un avantage

écrasant de l'ordre de six à un ».

MANŒUVRE

Il a ajouté que la suggestion soviétique de supprimer la menace sur l'Europe en transférant les SS-20 au-delà de l'Oural est mauvaise parce que même à une telle distance la plupart de l'Europe occidentale, y compris les villes de Rome, Athènes, Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam et Berlin serait sous le feu d'armes mobiles qui peuvent être déplacées rapidement.

M. Reagan a qualifié son message à M. Brejnev de « simple, honnête et historique ».

Il a déclaré que l'équipe américaine se rend à Genève « disposée à écouter et à examiner les propositions des représentants soviétiques ».

# Kissinger... libéré

BRASILIA (AFP). — M. Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain, a réussi à sortir dans un fourgon de police de l'université de Brasilia.

Il y était retenu depuis la fin de la matinée par plusieurs centaines d'étudiants manifestant contre sa présence dans la capitale fédérale.

M. Kissinger, en visite au Brésil, avait donné mercredi matin une conférence à l'université de la capitale fédérale. De nombreux diplomates avaient été également retenus à l'intérieur de l'université par la foule.

**Tosali**  
G. Duvanel, succ. SPORTS  
**TYROLIA**  
La fixation de ski sûre, facile à chauffer  
Demandez conseil, sans engagement.  
A NOS MAGASINS DE COLOMBIER ET NEUCHÂTEL